

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOD MAMMARI DE TIZI-OUZOU  
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES  
SCIENCES DE GESTION

DEPARTEMENT SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE



# Mémoire de fin de cycle

*En vue de l'obtention d'un diplôme de Master en sciences financières et comptabilité  
Option: Finance et Assurances*

## Thème

**La mesure de la performance financière d'une  
compagnie d'assurance  
Cas de la « SAA régionale d'Alger ».**

*Présenté par :*

*devant le Jury composé de :*

*encadré par :*

**Bessah Bahia**

**Président de jury: Mr BADI Abdelmadjid MCA**

**Mr. DRALI Nabil**

**Bouhadjer Nadia**

**Examineur: Mr SADAoui Farid MCA**

**Rapporteur : Mr. DRALI Nabil**

**2017-2018**

# Remerciements

*En préambule à ce mémoire nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères aux personnes qui nous ont apportées leur aide et qui ont contribuées à l'élaboration de ce mémoire ainsi qu'à la réussite de cette année Universitaire.*

*Nous tenons à remercier, notre promoteur Monsieur DRALI Nabil*

*qui est toujours à l'écoute et très disponible tout au long de la réalisation de ce mémoire, ainsi que pour l'inspiration l'aide, le temps qu'il nous a consacré.*

*Nous tenons aussi à remercier Madame KAHAL Karima et Madame MENDACI Siham qui nous ont aidés, soutenu et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire au sein de la SAA Alger.*

*Enfin, nous adressons nos vifs remerciements aux membres du jury d'avoir consacré leurs temps pour évaluer notre travail.*



# *Dédicace*

*Je dédie ce modeste travail :*

*A mes très chers et adorables parents pour  
tous leurs sacrifices.*

*A mes frères, et mes sœurs : Yacine, Rabah,  
Naima, Zakia.*

*A tout mes amis : Samia, Lila, Souhila,  
Wafia, Nassima, Djamila , Farida*

*A ma binôme Bahia et à toute sa famille.*

*Et à tous ceux qui ont contribué de près ou de  
loin pour que ce projet soit possible, je vous  
remercie grandement.*

*\*Nadia\**





# Dédicace

*Je dédie ce modeste travail :*

*A mes très chers et adorables parents pour  
tous leurs sacrifices.*

*A mes frères, et ma sœur : Aghilas, Djamel,  
Silya.*

*A tout mes amis : Fatiha, Lila, Nadia,*

*Dalila, Hakima, Farida, Saïda.*

*A ma binôme Nadia et à toute sa famille.*

*Et à tous ceux qui ont contribué de près ou de  
loin pour que ce projet soit possible, je vous  
remercie grandement.*

*\*Bahia\**



### **LISTE DES ABBREVIATIONS**

<b>AF</b>	Analyse Financière.
<b>AC</b>	Actif Courant.
<b>ANC</b>	Actif Non Courant.
<b>AI</b>	Actif Immobilisé.
<b>AP</b>	Autre Placement.
<b>BFR</b>	Besoin en Fonds de Roulement.
<b>BTA</b>	Bons de Trésor Assimilés.
<b>CA</b>	Chiffre d'Affaire.
<b>CF</b>	Charge Financier.
<b>CD</b>	Cadence de Règlement.
<b>CMS</b>	Coût Moyenne de Sinistre.
<b>CP</b>	Capitaux Propres.
<b>CPE</b>	Capitaux Permanents.
<b>CR</b>	Compte de résultat
<b>DAT</b>	Dépôts A Terme.
<b>DCT</b>	Dette à Court Terme.
<b>DF</b>	Dette Financière.
<b>DLMT</b>	Dette Long et Moyen Terme.
<b>FP</b>	Fonds Propres.
<b>FR</b>	Fonds de Roulement.
<b>FRNG</b>	Fond de Roulement Net Global.
<b>KDA</b>	DA/Kg.
<b>MAN</b>	Marge d'Assurance Nette.
<b>OAT</b>	Obligation Assimilées de Trésor.
<b>PA</b>	Prime Acquise.
<b>PC</b>	Passif Courant.
<b>PNC</b>	Passif Non Courant.
<b>PF</b>	Produit Financier.
<b>RAF</b>	Ration d'Autonomie Financière.
<b>RC</b>	Ratio Combiné.
<b>RCP</b>	Ratio de Capacité Financière.
<b>RFG</b>	Ratio des Frais de Gestion.
<b>RMS</b>	Ratio de la Marge de Solvabilité.

<b>RN</b>	<b>Résultat Net.</b>
<b>ROE</b>	<b>Return on Equity (Ratio de Rentabilité Financière des Capitaux Propres).</b>
<b>ROI</b>	<b>Ratio de Rentabilité du Capital.</b>
<b>ROAI</b>	<b>Résultats Ordinaire Avant Impôt.</b>
<b>RE</b>	<b>Rentabilité Economique.</b>
<b>REC</b>	<b>Risque En Cours.</b>
<b>RRE</b>	<b>Ratio de Rentabilité Economique.</b>
<b>RRF</b>	<b>Ratio de Rentabilité Financière.</b>
<b>RF</b>	<b>Rentabilité Financière.</b>
<b>RF</b>	<b>Résultat Financier.</b>
<b>RLG</b>	<b>Ratio de Solvabilité Générale.</b>
<b>RRFC P</b>	<b>Ratio de Rentabilité Financière des Capitaux Propres.</b>
<b>RS</b>	<b>Ratio de Sinistralité.</b>
<b>RTO</b>	<b>Résultat Technique Opérationnel.</b>
<b>SAA</b>	<b>Société National d'Assurance.</b>
<b>SAP</b>	<b>Sinistre A payer</b>
<b>TA</b>	<b>Total Actifs.</b>
<b>TA</b>	<b>Trésorerie Active.</b>
<b>TBF</b>	<b>Tableau de Bord Financier.</b>
<b>TCAN</b>	<b>Taux de Croissance des Affaires Nouvelle.</b>
<b>TD</b>	<b>Total Dettes.</b>
<b>TN</b>	<b>Trésorerie Nette.</b>
<b>TP</b>	<b>Trésorerie Passive.</b>
<b>TR</b>	<b>Taux de Résiliation.</b>
<b>VE</b>	<b>Valeur d'Exploitation.</b>
<b>VR</b>	<b>Valeur Réalisable.</b>

### **LISTE DES TABLEAUX**

01	Présentation de l'actif du bilan comptable	47
02	Présentation du passif d'un bilan comptable	48
03	Présentation compte de résultat	52
04	L'actif du bilan de la SAA	88
05	L'actif non courant	89
06	L'actif courant	90
07	Total d'actif	90
08	Le passif du bilan de la SAA	91
09	Les capitaux propres de la SAA.	92
10	Le passif non courant	93
11	Passif courant	94
12	Total de passif	95
13	Le compte de résultat de la SAA	96
14	La marge de l'assurance de la SAA	97
15	Le compte technique opérationnel de la SAA	97
16	Le résultat financière de la SAA	97
17	Le résultat net	98
18	Le ratio de croissance des primes émises	98
19	Le ratio de croissance des primes acquises	99
20	Le ratio de sinistralité	99
21	Le ratio de frais de gestion	100
22	Le ratio combiné	100
23	Le ratio de productivité de l'actif	101
24	Le ratio de croissance de la marge d'assurance nette	101
25	Le ratio de la marge bénéficiaire	102
26	Le ratio de la rentabilité de la marge d'assurance nette	102
27	Le ratio de rentabilité d'exploitation	103
28	Le taux de résultat financière par rapport aux produits	103
29	Le ratio de rentabilité financière des capitaux propres.	104
30	Le ratio de rentabilité économique	104
31	Le ratio de solvabilité	105
32	Le ratio de financement par la réassurance	105

## **LISTE DES FIGURES**

<b>Figure N°1</b>	Les types d'assurances	24
<b>Figure N°2</b>	Le concept d'efficacité, d'efficience et de performance	29
<b>Figure N°3</b>	Les objectifs de mesure de la performance	31
<b>Figure N°4</b>	Représentation du Fonds de roulement positif	59
<b>Figure N°5</b>	Représentation du Fonds de roulement négative	59
<b>Figure N°6</b>	Représentation du besoin en fonds de roulement positif	60
<b>Figure N°7</b>	Représentation du Fonds de roulement égal	61
<b>Figure N°8</b>	Représentation du besoin en fonds de roulement négative	61
<b>Figure N°9</b>	Représentation du besoin en fonds de roulement nul	62
<b>Figure N°10</b>	Représentation de la trésorerie positive	63
<b>Figure N°11</b>	Représentation de la trésorerie négative	63
<b>Figure N°12</b>	Représentation de la trésorerie nulle	64
<b>Figure N°13</b>	Représentation de la direction générale de la SAA	84
<b>Figure N°14</b>	Représentation graphique de l'actif des bilans	91
<b>Figure N°15</b>	Représentation graphique du passif des bilans	95

# Sommaire

---

<b>Introduction générale .....</b>	<b>10</b>
<b>Chapitre 1 : le cadre théorique et conceptuel de la performance financière. ....</b>	<b>15</b>
<b>Section1 : les notions de base de l'assurance .....</b>	<b>15</b>
<b>Section 2 : Les concepts de la performance financière .....</b>	<b>27</b>
<b>Section3 : Les instruments de la mesure de la performance financière. ....</b>	<b>35</b>
<b>Chapitre 2 : Le cadre conceptuel de l'analyse financier d'une compagnie d'assurance</b>	
<b>Section 1 : Les concepts fondamentaux de l'analyse financière .....</b>	<b>43</b>
<b>Section 2 : Spécificités des états financière des compagnies d'assurances .....</b>	<b>46</b>
<b>Section 3 : Les outils de la mesure de la performance financière.....</b>	<b>57</b>
<b>Chapitre 3 : Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière</b>	
<b>Section1 : L'organisme d'accueil de la SAA .....</b>	<b>79</b>
<b>Section 2 : La présentation des états financiers de la SAA .....</b>	<b>87</b>
<b>Section 3 : Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière.</b>	<b>98</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>108</b>
<b>Résumé</b>	

# *Introduction générale*

L'économie d'un pays découle de l'environnement dans lequel elle évolue à savoir, l'environnement sociopolitique et culturel, institutionnel et professionnel (concurrent), et technologique, marché du travail, marché des approvisionnements et des capitaux. Ainsi, l'entreprise constitue l'un des agents économiques les plus importants évoluant dans cet environnement à savoir les entreprises commerciales, industrielles, financières et économiques dont les entreprises d'assurance qui occupent une place importante dans l'économie nationale et l'économie mondiale et ce, en terme d'emploi, de chiffre d'affaire et d'investissements.

La particularité des entreprises d'assurance tient à la nature des produits qu'elles commercialisent : des contrats de protection financière contre la conséquence d'évènements futurs heureux ou malheureux (le plus souvent), ce qu'on appelle des « risques ». La notion fondamentale est celle de risque, un mot né avec l'assurance pour décrire l'objet du contrat passé entre l'assuré et l'assureur. La réalisation du risque est incertaine pour l'assuré. On dit encore aléatoire. L'assureur lui propose un contrat aux termes duquel, si le risque vient à se réaliser, les pertes subies seront compensées. L'opération d'assurance est tournée vers le futur incertain : l'assuré craint l'avenir en raison de l'incertitude qu'il présente. Il est prêt à payer un certain prix pour en être délivré. L'assureur lui promet une somme d'argent si le risque vient à se réaliser.

Face à un monde économique de plus en plus concurrentiel, l'entreprise est amenée à améliorer sa performance, qui est considérée comme : la recherche de la maximisation du rapport entre les résultats obtenus par l'entreprise et les moyens mis en œuvre ; et pour atteindre un objectif fixé nous allons faire une analyse objective sur la performance de l'entreprise en identifiant les indicateurs clés et tenir compte des outils nécessaires pour cette dernière.

Afin d'évaluer correctement le succès d'une organisation, nous devons déterminer les mesures qui comptent réellement et les classer par l'ordre d'importance. L'utilisation des mesures inappropriées risque de fournir une représentation incomplète ou inadaptée de l'entreprise.

En outre, la mesure de la performance prend une dimension essentielle au sein de toute organisation dont l'existence dépend de l'efficacité. Le concept est

multidimensionnelle et il existe autant d'approche de la performance que de parties prenantes: performance économique, technique, humaine, Chacun le construit en fonction des objectifs qu'il assigne à l'organisation.

L'analyse financière recouvre les savoirs et les savoir-faire déployés pour exploiter l'information comptable et financière relative à une entreprise. Elle permet la compréhension de l'entreprise à travers ses états financiers. C'est une méthode qui a pour objet de porter un jugement global sur le niveau de performance financière actuelle et future.

L'analyse financière va forger une opinion sur la performance et le risque de l'entreprise à travers de diverses informations concernant la performance, l'analyse financière constitue un ensemble des concepts, méthodes et instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière d'une entreprise, aux risques qui l'affectent, et à la qualité de ses performances.

Enfin, l'identification des paramètres et du potentiel de performance sont souvent une activité très décisive pour chaque dirigeant d'entreprise, puisque ils permettent de mieux planifier la politique stratégique.

Pour éviter de traiter un thème de recherche vague, il est délimité dans le domaine, dans le temps et dans l'espace.

- Dans le domaine, le thème se limite à la mesure de la performance financière à travers l'analyse financière, plus spécifiquement à l'analyse des états financiers et la méthode des ratios.
- Dans le temps, la recherche porte sur une période de trois ans allant de 2015 à 2017.
- Dans l'espace, l'étude porte sur la « SAA, Alger ».

A ce propos, le travail de recherche porte sur la mesure de la performance financière d'une compagnie d'assurance, en se focalisant sur l'analyse des états financiers et ses ratios.

Ce travail de recherche ambitionne d'apporter des éléments de réponse à la problématique principale suivante :

**« Quelle est la démarche appropriée de l'analyse de la performance de la SAA ? ».**

Une réponse anticipé à cette problématique est avancé en la matière de l'hypothèse centrale de recherche, vu les spécificités des états financiers des compagnies d'assurance et les outils d'analyse financiers spécifique, doivent être mis en place afin de mesurer la performance de la SAA.

Cette problématique sera décliné les questions subsidiaire :

- Qu'est-ce que la performance financière d'une compagnie d'assurance et quelles sont ses indicateurs et ses instruments ?
- Quels sont les spécificités des états financiers des compagnies d'assurance ?
- Quels sont les outils les plus appropriés de la mesure la performance financière de la SAA ?

Afin de donner des éléments de réponse aux questions secondaires, les hypothèses suivantes sont avancées :

- Les indicateurs de la performance financière d'une compagnie d'assurance sont spécifiques par rapport aux autres secteurs d'activité.
- Les provisions techniques s'affichent sur les états financiers des compagnies d'assurance et représente la seule spécificité par rapport aux états financiers des autres secteurs d'activité.
- L'analyse par les ratios peut donner des éléments de réponse quant à la performance financière.

La mesure de la performance financière représente un intérêt plus important pour la compagnie d'assurance, car elle est l'un des indicateurs utilisés pour mesurer la réussite de cette dernière, et elle permet d'apprécier les résultats d'intégration des objectifs organisationnels. Elle est aussi destinée à associer des actions positives ou négatives à ce comportement responsable des membres de l'entreprise.

Elles permettent d'évaluer la situation financière d'une compagnie, d'en apprécier l'évolution d'une année à une autre.

Le travail de recherche consiste à faire une étude théorique et empirique sur la mesure de la performance financière. Etant donné que l'objectif de travail vise à établir la performance financière à travers l'analyse des états financiers et les ratios de la compagnie d'assurance « SAA, Alger ».

Afin de mener à bien cette étude et répondre aux questions évoquées précédemment, la démarche méthodologique suivante :

Pour les aspects théoriques nous avons procédé à la recherche bibliographique (consultation des ouvrages, document officiels, mémoires).

Concernant le cadre d'analyse nous avons utilisé des documents comptables recueillis auprès de la SAA et son rapport d'activités.

Et pour bien mener ce travail de recherche, nous l'avons structuré en trois chapitres principaux :

Le premier chapitre sera consacré sur le cadre théorique et conceptuel de la mesure de la performance financière qui est composée sur les notions de base de l'assurance, les concepts de la performance financière, les instruments de la mesure de la performance financière.

Le deuxième chapitre est consacré pour le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance, qu'est subdivisé en trois sections qui sont : les concepts fondamentaux de l'analyse financière, spécificités des états financiers des compagnies d'assurance, et enfin les outils de la mesure de la performance financière.

Enfin nous terminons ce travail par un cas pratique dans lequel nous étudions la performance financière par l'analyse financière ou sien d'une compagnie d'assurance « SAA, Alger ».

# *Chapitre 1:*

*Le cadre théorique et conceptuel  
de la performance financière*

Le risque et le besoin de sécurité imprègnent la vie moderne, le recours à l'assurance est devenu nécessaire, voire obligatoire pour exercer la plupart des activités de la vie courante ou professionnelle. La compagnie d'assurance mesure chaque fin d'année sa performance financière, et évaluer et vérifier est ce que elle est performante ou non, la performance est la capacité d'atteindre des objectifs préalablement fixés, exprimés en terme d'efficacité de processus, de qualité de service ou d'efficience de la gestion.

Dans ce chapitre, nous allons mettre en évidence, tout d'abord, la notion sur l'assurance, puis les concepts de la performance à travers la présentation de ses différents définitions et indicateurs ensuite, nous focalisons sur la performance financière et ses instruments.

### **Section1 : les notions de base de l'assurance :**

L'assurance est une activité importante dans l'économie nationale de par ses vertus de protection financière octroyée aux personnes physiques et morales contre les risques ou les aléas qu'elles encourent. Le but de cette section est de donner des repères historiques ayant marqué la naissance et l'évolution de l'assurance, et ses différentes définitions, en suite ses bases technique.

#### **1-1 L'évolution historique et définitions des assurances :**

Le besoin de sécurité (donc de l'assurance) est lié à la précarité des conditions de la vie humaine, son expression à évolué avec le contexte économique, social, culturel et philosophique des siècles passés. Dans ce qui suit nous allons présenter la genèse et l'évolution des assurances.

##### **1-1-1 Genèse de l'assurance:**

L'assurance en tant que « secours mutuelle » ou « recherche de protection » existait dès la plus haute antiquité, sous forme de caisse de solidarité, ce que l'on a coutume de faire remonter à son premier exemple connu : le fond de solidarité des tailleurs de pierres de la Basse .Egypte en 1400 avant J.C, cette forme d'assurance connaît un important développement au moyen âge, dans le cadre des communautés d'artisans et de marchands (corporation, confréries, ...) <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> DOMINIQUE, Henriet., ROCHET, Jean-Charles. « *Microéconomie de l'assurance* », Edition economica, 1991, p.18.

Les pratiques de solidarité qui existaient dans l'antiquité et au moyen âge, n'étaient pas des assurances au sens strict puisque ces mutuelles n'exigeaient pas un effort de prévoyance, par contre les dédommagements versés se faisaient plus avec un esprit de charité que d'une logique indemnitaire, dans le souci d'une meilleure protection suite à la multiplication et à la diversification des risques que confronte l'être humain ; les fonds de solidarité de moyen Age ont laissé place à l'apparition des grandes formes d'assurance qui ont évolué selon le processus suivant :

### **1-1-2 Les grandes étapes de l'histoire des assurances :**

L'histoire de l'assurance est marquée par l'apparition des trois grandes formes d'assurances suivantes :

#### **1-1-2-1 L'assurance maritime :**

L'essor des échanges commerciaux par voie maritime entre pays s'accompagnent de multitude risques freinant son développement. Afin d'en palier, les marchands faisaient appelle au banquier pour financer leur expéditions maritimes qui coutaient souvent très cher. Si le bateau faisait naufrage, les marchands n'avaient rien à rembourser aux banques ; par contre, s'il arrivait à bon port le banquier était remboursé et pouvait recevoir une compensation financière très élevée. Ce type de prêt adapté au commerce maritime pratiqué par les grecs et les romains est appelé « le prêt à la grosse aventure » ou « contrat d'emprunt ».

Repris à partir de XII<sup>ème</sup> siècle ; le prêt à la grosse aventure connaît plusieurs abus au niveau de taux d'intérêt qui encouragent le pape Grégoire IX à interdire le prêt usuraire en 1234<sup>1</sup>.

Dès lors, il fallait trouver un système permettant au prêteur d'être certain de remboursement de son prêt : des banquiers ou d'autres commerçants acceptèrent de garantir la valeur du navire et de ses marchandises, en échange d'une somme d'argent fournie auparavant. L'assurance maritime était née et continuera à se développer dans les ports de la méditerranée puis l'atlantique.

Le plus ancien contrat d'assurance dont nous avons la trace, a été souscrit à Gênes en 1347<sup>2</sup> et c'est également à Gênes que fut fondée la première société d'assurance maritime en

---

<sup>1</sup> BIGOT, Jean., BELLANDO, Jean-Louis. « *Traité de droit des assurances* », Delta, 1996, p.8.

<sup>2</sup> DOMINIQUE, H., R, Jean-Charles. *Op.cit.*, p.19.

1424<sup>1</sup> L'ordonnance de Barcelone en 1435 est considéré comme le premier moment de législatif de l'assurance car elle consiste le premier intervenant de l'Etat sur le marché des assurances, et de réglementant les clauses de l'assurance maritime.

A partir du XII<sup>ème</sup> siècle, la profession s'est organisée et des législations sont apparues dans différentes villes. Le développement est moins rapide en France que dans d'autre pays, en raison de blocages principalement religieux. il faut donc attendre 1681<sup>2</sup> et Colbert pour que l'activité d'assurance maritime soit légiférée.

A partir de cet événement, de véritables innovations en matières d'assurances apparaissent notamment sous formes de grande compagnies d'assurances disposant de capitaux importants, leurs permettant de faire face aux risques encourus de la négociation maritime.

### **1-1-2-2 Les assurances incendies:**

Ce n'est qu'à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle plus précisément en 1666 qu'on voit apparaître l'assurance incendie grâce au célèbre incendie qui détruisit 13000 maisons et 100 églises, répartie sur 175 hectares, dans un quartier de 400 rues à Londres, a suscité la création des premières compagnies d'assurances contre l'incendie. En France, au début de XVIII<sup>ème</sup> siècle, les « bureaux des incendie » ne sont encore que des caisses de recours, mais les premières sociétés d'assurance contre l'incendie furent créées à Paris à partir de 1750 : « la chambre générale d'assurance » en 1754, la « compagnie royale d'assurances » en 1787. Ce n'est qu'en 1906, qu'un contrat contre l'incendie a été proposé aux tenanciers du comité d'Oldenburg (Allemagne)<sup>3</sup>.

### **1-1-2-3 Assurance vie :**

Si l'assurance maritime est la première forme d'assurance, d'autres types d'assurance sont apparues par la suite, est notamment l'assurance vie, sous sa forme primitive, elle considère les esclaves comme de la marchandise, ces derniers faisant objet d'une assurance au même titre que les autres marchandises.

---

<sup>1</sup> BIGOT, Jean., BELLANDO, Jean-Louis. *Op.Cit.*, p.9.

<sup>2</sup> DOMINIQUE, H., ROCHET, Jean-Charles. *Op.cit.*, p19.

<sup>3</sup> Idem., P.19.

L'origine des assurances de personne remonte au XV<sup>ème</sup> siècle sous forme de contrat sur la vie de l'épouse ou des parents garantissant le chef de famille à l'égard des pertes que le décès éventuel de l'une ou des autres aurait pu entraîner.

Le financier Italien Lorenzo Tonti crée en 1653, une forme de contrat d'assurance avec un mode opératoire proche de l'assurance vie, qui est les tontines, qui consistent en la création d'un groupement d'adhérents constitué pour une durée déterminée, fixé à quinze ans le plus souvent. Les cotisations des adhérents sont capitalisées et au terme de la durée prévue, le produit des placements est reparti entre les seuls survivants, pari sur le hasard, mais la capitalisation des cotisations des adhérents ouvre le voie de l'assurance sur la vie<sup>1</sup>.

C'est au XVIII<sup>ème</sup> siècle en 1787, que la « compagnie royale d'assurance » de la Barthe est autorisée, par Edit Royal, à pratiquer l'assurance sur la vie<sup>2</sup>.

Les tontines<sup>3</sup> ont inspiré son doute les assurances vie telle qu'elles sont connu actuellement.

Elle fut interdite jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle, étant considéré comme immorale car elle spéculé sur la vie humaine en lui attribuant un prix.

### **1-1-3 Définitions de l'assurance :**

L'assurance peut envisagée plusieurs définitions :

#### **1-1-3-1 Définition générale:**

Une réunion de personnes qui, craignant l'arrivée d'un événement dommageable pour elles, se cotisent pour permettre à ceux qui seront frappés par cet événement, de faire face à ses conséquences.<sup>4</sup>

#### **1-1-3-2 Définition juridique :**

L'assurance est un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes ou autres versements pécuniaires, à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire au profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent, une rente ou une autre prestation pécuniaire, en cas de réalisation du risque prévu au contrat.

---

<sup>1</sup> DOMINIQUE, H., ROCHET, Jean-Charles. *Op.cit.*, p19.

<sup>2</sup> BIGOT, Jeans., BELLANDO, Jean-Louis. *Op.cit.*, p.19.

<sup>3</sup> Le mot « tontine » signifie un system de rente viagère qui résulte de la mise en commun d'un capital.

<sup>4</sup> COUILBAUT, François., CONSTANT, Eliashberg., LATRASSE, Michel. « *Les grands principes de l'assurance* »5<sup>ème</sup> éd. Paris : l'argus, 2002, p. 43.

Toute opération d'assurance donne lieu à un contrat qui lie une société ou compagnie d'assurance dénommée l'assureur, à une personne qui est l'assuré ou souscripteur dans ce contrat, il précisé que, moyennant le paiement d'une rémunération appelée prime d'assurance ou, plus brièvement prime, le souscripteur, ou un tiers désigné par lui, recevra des prestations ou des indemnités en cas de réalisation d'un événement redouté appelé sinistre (accident, vol, maladie, décès, etc.), à condition que cet événement se produise durant la période de validité du contrat.<sup>1</sup> Cette définition est la plus pertinent par apport aux autres définitions.

### **1-1-3-3 Définition technique:**

« L'assurance est une opération par laquelle une partie, l'assuré, se fait permettre, moyennant une rémunération (la prime), pour lui ou pour un tiers, en cas de réalisation d'un risque, une présentation par une autre partie, l'assurance qui, prenant en charge un ensemble de risques, les compense conformément aux lois de la statistique ».<sup>2</sup>

### **1-1-3-4 Définition économique:**

L'assurance est un moyen de couvrir les conséquences financières des risques qui ne peuvent être éliminés par les mesures de prévention. Comme les autres mesures de prévention, l'assurance a un coût proportionnel au montant des garanties prévues et qui se trouve donc nécessairement inclus dans celui des produits ou prestations vendues ou fournies par l'assuré.<sup>3</sup>

### **1-1-4 Les bases techniques de l'assurance :**

Pour bien cerner et comprendre l'opération d'assurance, il est utile de définir ses éléments et acteurs constitutifs.

1-1-4-1 Les acteurs d'une opération d'assurance : cinq éléments découlent d'une opération d'assurance :

#### **a- L'assuré:**

Constitue la personne laquelle repose le risque, c'est-à-dire celle dont les biens, les actes, la vie sont garanties contre les différents risques moyennant le versement d'une certaine somme (prime ou cotisation)<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> CHRISTIAN, Hess. « *Méthodes actuarielles de l'assurance vie* ». Édition. Economica, 2000, p .10.

<sup>2</sup> COUILBAULT, François., CONSTANT, Eliashberg. « *Les grands principes de l'assurance* ».10<sup>ème</sup> éd. Paris : largus, 2011, p. 57.

<sup>3</sup> Idem., p.57.

<sup>4</sup> L'assuré n'est pas obligatoirement le souscripteur du contrat ni le bénéficiaire, ni celui qui paye la prime.

**b- Le souscripteur :**

Est la personne physique (par exemple le chef de la famille pour le compte de ses enfants, le transporteur pour le compte de ses clients, le maître de l'ouvrage pour le compte des entreprises intervenants sur un chantier ...) ou morale (la banque pour le compte de ses emprunteurs, l'entreprise pour le compte de ses salariés, une société pour le compte de ses filiales ...) qui contracte avec l'assureur en lui payant la prime.

**c- Le bénéficiaire :**

Est une personne physique ou morale qui recevra les prestations promises par l'assureur en cas de la réalisation du risque prévu au contrat d'assurance.

**d- Le tiers :**

Toute personne étrangère au contrat mais peut revendiquer le bénéfice (comme les bénéficiaires d'une assurance décès, les victimes en assurance de responsabilité ...).

**e- L'assureur:**

Est celui qui est contraint de payer l'indemnité prévue en cas de la réalisation du risque assuré, il est généralement une société commerciale ou une mutuelle.

L'assureur doit être présent avant, pendant et après la souscription du contrat :

- Avant la réalisation du contrat : il doit concevoir des produits correspondant aux besoins, informer et conseiller utilement les éventuels clients.
- Lorsque le contrat est souscrit : il doit veiller à la confection de la police d'assurance dans les meilleurs délais et selon les normes convenues.
- Une fois garantie acquise : il doit non seulement régler les sinistres, mais encore répondre aux questions des assurés, fournir des attestations, surveiller l'évolution des garanties, proposer des modifications<sup>1</sup>

**1-1-4-2 Les éléments d'une opération d'assurance :**

On distingue quatre éléments d'une opération d'assurance<sup>2</sup>:

---

<sup>1</sup>COUILBAULT, François., CONSTANT, Eliashberg., LATRASSE, Michel. « *Les grands principes de l'assurance* ». L'Économica, 2002. P.12.

<sup>2</sup>Idem., p. 59.

**a- Le risque :**

Le mot risque en assurances recouvre plusieurs notions :

- Il désigne l'objet assuré : tel bâtiment et qualifié de risque assuré.
- Il est utilisé en métier de tarification : en part de risque industriel, de risque de particulier, de risque automobile, etc.
- Il correspond à événement assuré.

Tous les événements ne sont pas assurables, en effet, seul les événements revêtant trois caractéristiques de risque assurable.

**1<sup>ère</sup> caractère :** l'événement doit être futur (le risque ne doit pas être déjà réalisé).

**2<sup>ème</sup> caractère :** il doit y avoir incertitude, on parle d'événement aléatoire c'est-à-dire qui dépend du hasard.

**3<sup>ème</sup> caractère :** l'arrivée de l'événement ne doit pas dépendre exclusivement de la volonté de l'assuré.

**b- La prime ou cotisation :**

C'est le prix de l'assurance : somme payée par l'assuré en contre partie des garanties accordées par l'assureur. Les deux termes ont la même signification sauf que les sociétés par action ont adopté le mot prime alors que dans les mutuelles on lui a préféré cotisation. L'échéance : est la date à laquelle il faut payer la cotisation d'assurance (cotisation annuelle semestrielle ou trimestrielle).

Les éléments qui interviennent en principe dans le calcul de primes sont :

- La valeur du bien à garantir, le montant de du capital assuré ou le coût moyen des sinistres.
- La probabilité de survenance ou la fréquence, des sinistres sur un laps de temps déterminé.

**c- La prestation de l'assureur :**

L'engagement pris par l'assureur en cas de réalisation du risque consiste à verser une prestation. Il s'agit, d'une manière générale, d'argent destinée :

- soit au souscripteur et assuré, par exemple en assurances incendie.
- soit à un tiers, par exemple en assurances de responsabilité.
- soit au bénéficiaire, par exemple en assurances vie (en cas de décès).

En pratique, il convient de distinguer deux sortes de prestation :

- ❖ des indemnités qui sont déterminées après la survenance de sinistre, en fonction de son

importances (par exemple ; incendie d'un bâtiment).

❖ des prestations forfaitaires qui sont déterminées à la souscription de contrat, avant la survenance de sinistre (par exemple : assurance vie).

#### **d- La compensation au sien de la mutualité :**

Chaque souscripteur verse sa cotisation sans avoir si c'est lui ou un autre qui en bénéficiera, mais conscient du fait que c'est grâce à ses versements et à ceux des autres souscripteurs que l'assureur pourra indemniser ceux qui auront été sinistré.

L'ensemble des personnes assurées contres un même risque et qui cotisent mutuellement pour faire face à ses conséquences, constitue une mutualité.

L'assurance est donc l'organisation de la solidarité entre les gens assuré contre la survenance de même événement.

L'assurance effectue une compensation de la solidarité entre les assurés sinistrés et ceux n'ayant pas subis de sinistres.

#### **1-1-5 Les types d'assurance :**

On distingue deux grandes catégories d'assurance, qui sont les assurances de dommages et les assurances de personnes.

##### **1-1-5-1 Les assurances de dommages :** elles se divisent en deux catégories.

#### **a- Les assurances de biens :**

Cette assurance est basée sur le principe indemnitaires selon lequel l'assurance ne doit pas être une source d'enrichissement en d'autres termes l'assurance doit remettre le bien de l'assuré dans sa situation avant sinistre. Elle donne à l'assuré en cas de sinistre survenance du risque prévu dans le contrat le droit à une indemnité qui ne peut dépasser le montant de la valeur de remplacement du bien assuré au moment du sinistre <sup>1</sup>.

De ce principe indemnitaire découle deux règles importantes :

✓ application de la règle proportionnelle : Dans ce cas si la valeur du bien assuré excédait au jour du sinistre la somme garantie, l'assuré doit supporter la totalité de l'excédent en cas de sinistre total, et une part proportionnelle en cas de sinistre partiel<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> L'article n°30 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

<sup>2</sup> L'article n°32 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

✓ tout assuré ne peut souscrire qu'une seule assurance de même nature pour un même risque, si plusieurs assurances sont contractées la plus favorable reste la seule valable<sup>1</sup>.

#### **b- Les assurances de responsabilité :**

La responsabilité civile est l'obligation de réparer le dommage causé à autrui, cette assurance couvre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de l'assuré en raison des dommages causés à des tiers.

Exemple : La responsabilité civile du conducteur automobile.

Assurance responsabilité civile produits qui couvre les producteurs contre les dommages que peuvent causer leurs produits aux consommateurs. On distingue :

- La responsabilité civile délictuelle (naît d'un fait dommageable volontaire avec ou sans intention de nuire) et quasi délictuelle (résulte d'une imprudence ou d'une négligence).
- La responsabilité civile contractuelle (découlant de l'inexécution d'un contrat).

#### **1-1-5-2 Les assurances de personnes :**

L'assurance de personne est une convention de prévoyance entre l'assuré, et l'assureur, et par laquelle l'assureur s'oblige à verser au souscripteur ou bénéficiaire désigné une somme déterminée sous forme de capital ou une rente en cas de réalisation de l'événement prévu au contrat<sup>2</sup>.

L'assurance de personne peut revêtir : une forme individuelle ou collective.

Les risques couverts par les assurances de personnes sont suivant <sup>3</sup> :

- Les risques liés à la durée de la vie humaine (assurance vie, assurance décès, assurance mixte).
- Décès accidentel ;
- L'incapacité permanente partielle ou totale (IPP) ;
- L'incapacité temporaire de travail (ITT) ;
- Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques ou chirurgicaux.

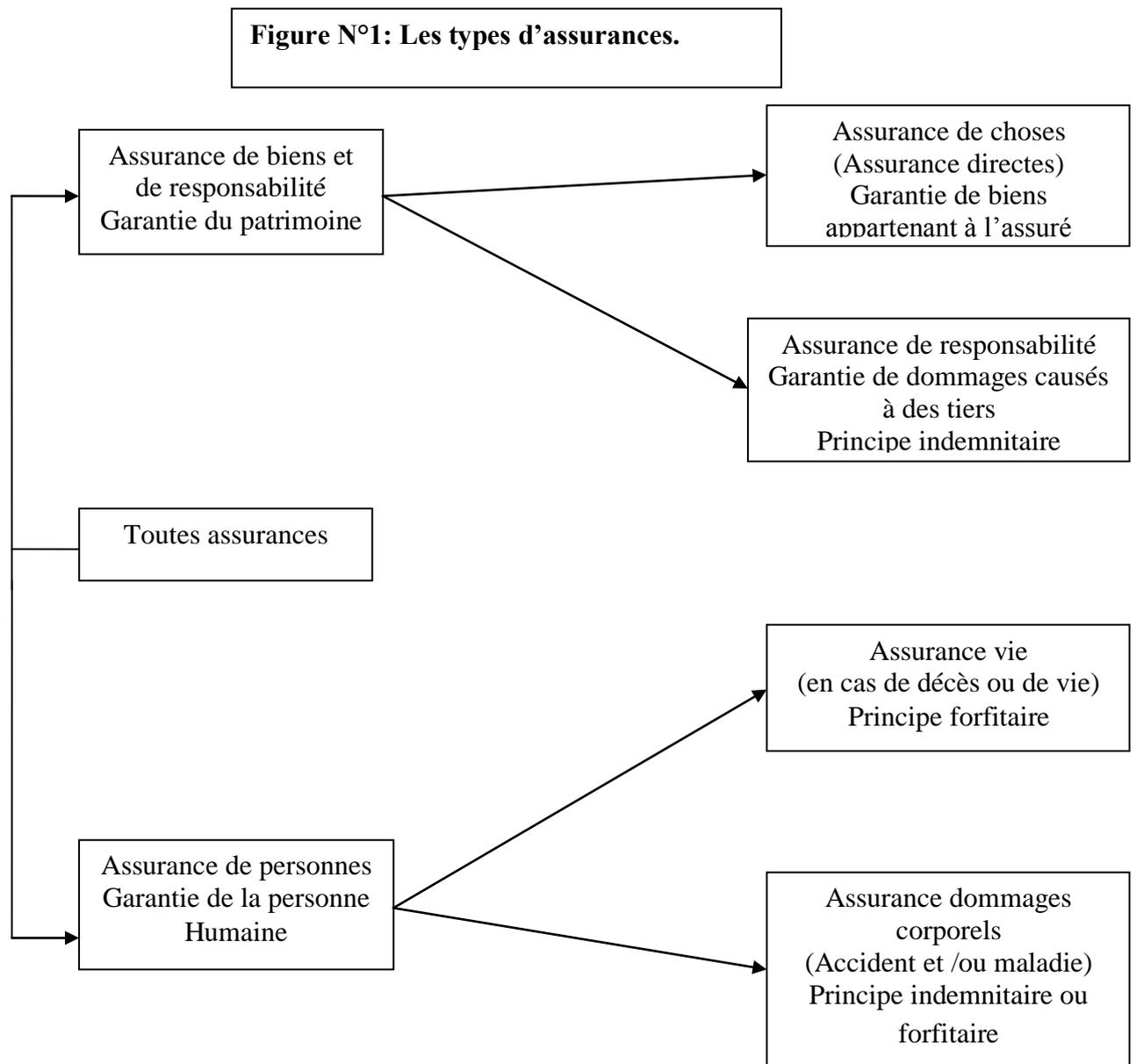
---

<sup>1</sup> L'article n°33 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

<sup>2</sup> L'article n°60 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

<sup>3</sup> L'article n°63 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

Ces types d'assurances sont illustrés par la figure ci-dessous :



**Source :** F. Couilbault, C. Eliasheberg, « les grands principes de l'assurance », édition L'ARGUS, 10<sup>ème</sup> éd, 2011, p.75.

### 1-1-6 La division du risque :

Lorsque le risque à assurer s'avère très important, dont le coût en cas de sinistre, ne pourrait être compensé par les primes encaissées, l'assureur procède à sa division.

Pour ce faire, les compagnies d'assurance font recours à deux techniques de division (ou de répartition) du risque : la coassurance et la réassurance. Ces deux techniques sont indispensables et peuvent être mises en œuvre en même temps.

**1-1-6-1 La coassurance :**

La coassurance consiste en un partage proportionnel d'un même risque entre plusieurs acteurs. Chacun accepte un certain pourcentage du risque, reçoit en échange ce même pourcentage de la prime, et en cas de sinistre, sera tenu au paiement de la même proportion des prestations dues. La gestion et l'exécution du contrat d'assurance sont confiées à l'un des assureurs appelé apériteur et dûment mandaté par les autres assureurs participants à la couverture du risque.<sup>1</sup>

**1-1-6-2 La réassurance :**

La réassurance est une opération par laquelle une société d'assurance (la cédante) s'assure elle-même auprès d'une autre société (le réassureur ou le cessionnaire) pour tout ou une partie des risques qu'elle a pris en charge. Il s'agit bien dans ce cas de « l'assurance de l'assurance » ou « une assurance au second degré ». En matière de réassurance, l'assureur reste le seul responsable vis-à-vis de l'assuré.<sup>2</sup>

**1-1-7 Le contrat d'assurance (CA) :**

L'étude du contrat d'assurance à travers les différentes dispositions de l'ordonnance n° 95-07, en va le définir juridiquement et définir les caractères généraux qui constituent une opération d'assurance.

**1-1-7-1 Définition de contrat d'assurance :**

Un contrat est un accord de volonté entre plusieurs personnes, lesquels s'engagent à exécuter une prestation.

En matière d'assurance, le contrat d'assurance est un accord passé entre un assureur et un assuré pour la garantie d'un risque : l'assureur accepte de couvrir le risque, le souscripteur s'engage à payer la prime ou cotisation convenue. Le contrat d'assurance est le lien juridique qui oblige l'assureur à garantir le risque, le souscripteur à en payer la prime.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> L'article n°3 de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

<sup>2</sup> L'article n°4 de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

<sup>3</sup> COUILBAULT, François., Constant, Eliashberg. « *Les grands principes de l'assurance* ». 10<sup>ème</sup> éd. Paris : l'Argus de l'assurance, 2011, p.89.

**1-1-7-2 Les caractères généraux du contrat d'assurance :**

Le contrat d'assurance comprend les caractères suivants<sup>1</sup> :

**a- Caractère consensuel :**

Le contrat d'assurance est à caractère consensuel car il est réputé conclu dès le moment où intervient l'accord des parties.

Cela signifie que l'existence du contrat d'assurance n'est pas liée à l'accomplissement de formalités. A titre d'illustration, observons que l'assureur peut être tenu de régler un sinistre à la suite d'un accord verbal avec l'assuré (sous réserve des problèmes de preuve que cela peut poser).

**b- Caractère synallagmatique :**

Le contrat d'assurance est synallagmatique car il comporte des engagements réciproques des deux parties. L'engagement de l'assureur est lié à celui du souscripteur, et inversement.

**c- Caractère aléatoire :**

Le caractère aléatoire du contrat d'assurance s'oppose à ce qu'un assureur prenne en charge un sinistre que l'assuré savait déjà réalisé au moment de la souscription du contrat : notion de passé inconnu.

**d- Contrat de bonne foi :**

La bonne foi est fondamentale en assurance. Cela signifie que l'assureur s'en remet entièrement à la loyauté de l'assuré : il se réfère à ses déclarations sans être obligé, d'une manière générale, de vérifier tous les éléments déclarés.

Concrètement, la bonne foi du souscripteur est toujours présumée. Il appartient à l'assureur de prouver le contraire (ce qui très difficile). Dans le doute, l'assuré sera réputé de bonne foi.

---

<sup>1</sup> COUILBAULT, François., CONSTANT, Eliashberg. *Op.Cit.*, p. 90.

**Section 2 : Les concepts de la performance financière:**

La performance est une notion polysémique donc il y a lieu de la définir et de présenter les éléments qui la déterminent.

**2-1 La notion de la performance :****2-1-1 Historique et définitions de la performance :**

L'origine du mot performance remonte au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle dans la langue française. A cette époque, il désignait à la fois les résultats obtenus par un cheval de course et le succès remporté dans une course. Puis, il désigna les résultats et l'exploit sportif d'un athlète. Son sens évolua et au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, il indiquait de manière chiffrée les possibilités d'une machine et désignait par extension un rendement exceptionnel. Ainsi, la performance dans sa définition française est le résultat d'une action, voir le succès ou l'exploit.

Selon BOURGUIGNON contrairement à son sens français, la performance en anglais « contient à la fois l'action, son résultat et éventuellement son exceptionnel succès »<sup>1</sup>

En effet, Pour expliquer la performance, nous retiendrons la définition de BOURGUIGNON car elle regroupe les trois sens recensés ci-dessus à savoir (l'action, le résultat et le succès) et lui reconnaît explicitement son caractère polysémique. Ainsi, la performance peut se définir :

«Comme la réalisation des objectifs organisationnels, quelles que soient la nature et la variété de ces objectifs. Cette réalisation peut se comprendre au sens strict (résultat, aboutissement) ou au sens large du processus qui mène au résultat (action)...».<sup>2</sup>

Selon KHEMKHEM la performance « est un accomplissement d'un travail, d'un acte, d'une œuvre ou d'un exploit et la manière avec laquelle un organisme atteint les objectifs qui lui étaient désignés<sup>3</sup> ».

---

<sup>1</sup> BOURGUIGNON.A, « Peut-on définir la performance ? ». revue française de comptabilité, 1995, P.62.

<sup>2</sup> BOURGUIGNON.A, « Peut-on définir la performance ? ». revue française de comptabilité, 2000, p.934.

<sup>3</sup> KHEMKHEM.A, « la dynamique de contrôle de gestion ». Dunod, 1976. P.65.

Ainsi, cette performance par rapport à l'auteur s'analyse selon deux critères :

- L'efficacité : qui définit dans quelle mesure l'objectif est atteint, quel que soit les moyens mis en œuvre ;
- La productivité : qui compare les résultats obtenus aux moyens mis en œuvre.

Par ailleurs, selon LEBAS<sup>1</sup> la performance se désigne et s'identifie par un ensemble de caractères communs qui sont liés à la :

- Réalisation d'une activité dans un but déterminé ;
- Réalisation d'un résultat ;
- Comparaison d'un résultat par rapport à une référence interne ou externe ;
- Aptitude à réaliser ou à accomplir un résultat (potentiel de réalisation) ;
- Application des concepts de progrès continus dans un but de compétition ;
- Mesure par un chiffre ou une expression communicable.

Pour cet auteur, la performance n'existe que si on peut la mesurer et cette mesure ne peut en aucun cas se limiter à la connaissance d'un résultat. Alors, nous évaluons les résultats atteints en les comparant aux résultats souhaités.

### **2-1-2 Les principaux critères de la performance :**

Le concept de performance fait référence, non seulement à un jugement sur un résultat, mais également à la façon dont ce résultat est atteint, compte tenu des conditions et des objectifs de réalisation. Il recouvre alors deux aspects distincts, en l'occurrence, l'efficacité et l'efficience.

#### **2-1-2-1 L'efficacité :**

Est le rapport entre le résultat atteint par un système et les objectifs visés. De ce fait plus les résultats seront proches des objectifs visés plus le système sera efficace. On s'exprimera donc le degré d'efficacité pour caractériser les performances d'un système »<sup>2</sup>

D'une manière plus brève nous pouvons résumer l'efficacité dans la formule suivante :

$$\text{Efficacité} = \frac{\text{Résultat atteints}}{\text{Objectifs visés}}$$

<sup>1</sup> LEBAS : « oui, il faut définir la performance », revue française de comptabilité, 1995, p62.

<sup>2</sup> BOISLANDELLE, H. M. « gestion des ressources humaine dans la PME ». Edition. Paris : economica, 1998, P.139.

2-1-2-2 L'efficience :

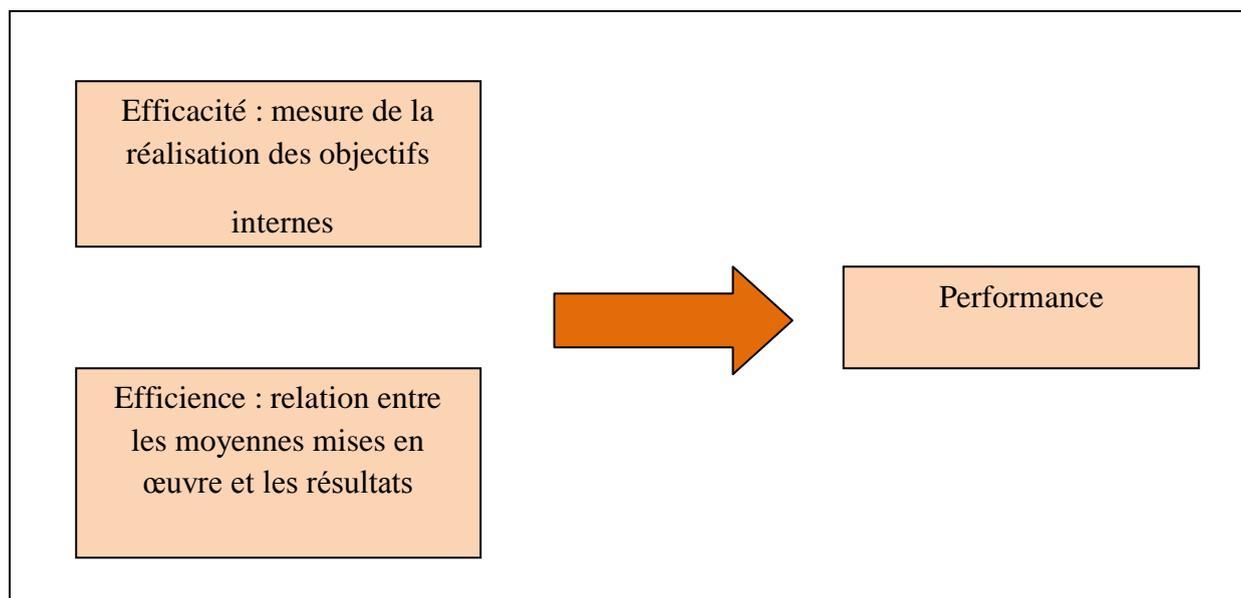
L'efficience, quant à elle, « maximise la quantité obtenue à partir d'une quantité donnée de ressource ou minimise la quantité de ressources consommées pour une production donnée ». Nous entendons alors par efficience, la mesure d'absence de gaspillage dans l'emploi de ressources (humaines, technique, financières et autres) tout en étant efficace.

« C'est le rapport entre l'effort et /ou moyens totaux déployés dans une activité d'une part, et l'utilité réelle que les gens en tirent sous forme de valeur d'usage d'autre part »<sup>1</sup>.

Donc nous pouvons résumer l'efficience dans la formule suivante :

$$\text{Efficience} = \text{Résultats atteints} / \text{Moyens mis en œuvre}$$

Figure N°2 : Le concept d'efficacité, d'efficience et de performance.



Source : BESCOS P.L ET AL, « contrôle de gestion et management », Montchrestien, 4<sup>ème</sup> éd, paris, 1997, p42.

2-1-2-3 L'économie<sup>2</sup> :

Par l'économie, on entend les conditions dans lesquelles on acquiert des ressources humaines et matérielles. Pour qu'une opération soit économique, l'acquisition des ressources doit être faite d'une qualité acceptable et au coût le plus bas possible.

<sup>1</sup> GRANSTED, I. « *L'impasse industrielle* ». Edition de seuil, 1980, P. 33.

<sup>2</sup> MARION, Alain., et al. *Diagnostic de la performance d'entreprise*. Concepts et méthode, dunod, 2012, P48.

On peut ajouter que la performance oblige à une vision globale interdépendante de tous les paramètres internes et externes, quantitatifs et qualitatifs, techniques et humains, physiques et financiers de la gestion. Le gestionnaire doit donc rechercher la performance globale, qui intègre plusieurs niveaux d'évaluation :

- Pour la production, c'est l'amélioration permanente de la productivité, donc un rendement physique, associé à un niveau élevé de qualité ;
- Pour la vente, c'est la compétitivité sur le marché ;
- Pour la finance, C'est la rentabilité qui peut être définie de plusieurs manières.

#### 2-1-2-4 La pertinence<sup>1</sup> :

C'est qui met en relation les objectifs ou les moyens avec les contraintes de l'environnement. La pertinence permet d'évaluer la performance dans le domaine stratégique, c'est-à-dire l'avantage concurrentiel à partir d'une appréciation entre l'adéquation des éléments de l'offre (création de valeur) et les attentes du marché.

Ainsi, lorsque la performance est entendue comme le résultat d'une action (évaluation ex post des résultats obtenus –bouquin).<sup>2</sup>

Lorsque la performance repose sur une appréciation des processus mis en œuvre (c'est-à-dire les différents modes d'obtention du résultat, Baird)<sup>3</sup> son évaluation requiert d'intégrer dans l'analyse les conditions d'obtention du résultat.

Enfin, lorsque la performance traduit un succès d'une action (BOURGUIGNON)<sup>4</sup> elle apparaît comme une construction sociale. Ici, la performance devient une notion contingente appelée à savoir une signification variable au gré des attentes des parties prenantes.

La Performance peut être définie par cette formule :

<b>La Performance = Efficacité+ Efficiente+ Economie+Pertinence</b>
---

<sup>1</sup> MARION, Alain., op, cit, P.48.

<sup>2</sup> BOUQUIN H, « *le contrôle de gestion* », presses universitaires de France, collection gestion. 6<sup>ème</sup> éd. Paris, 2004, p.508.

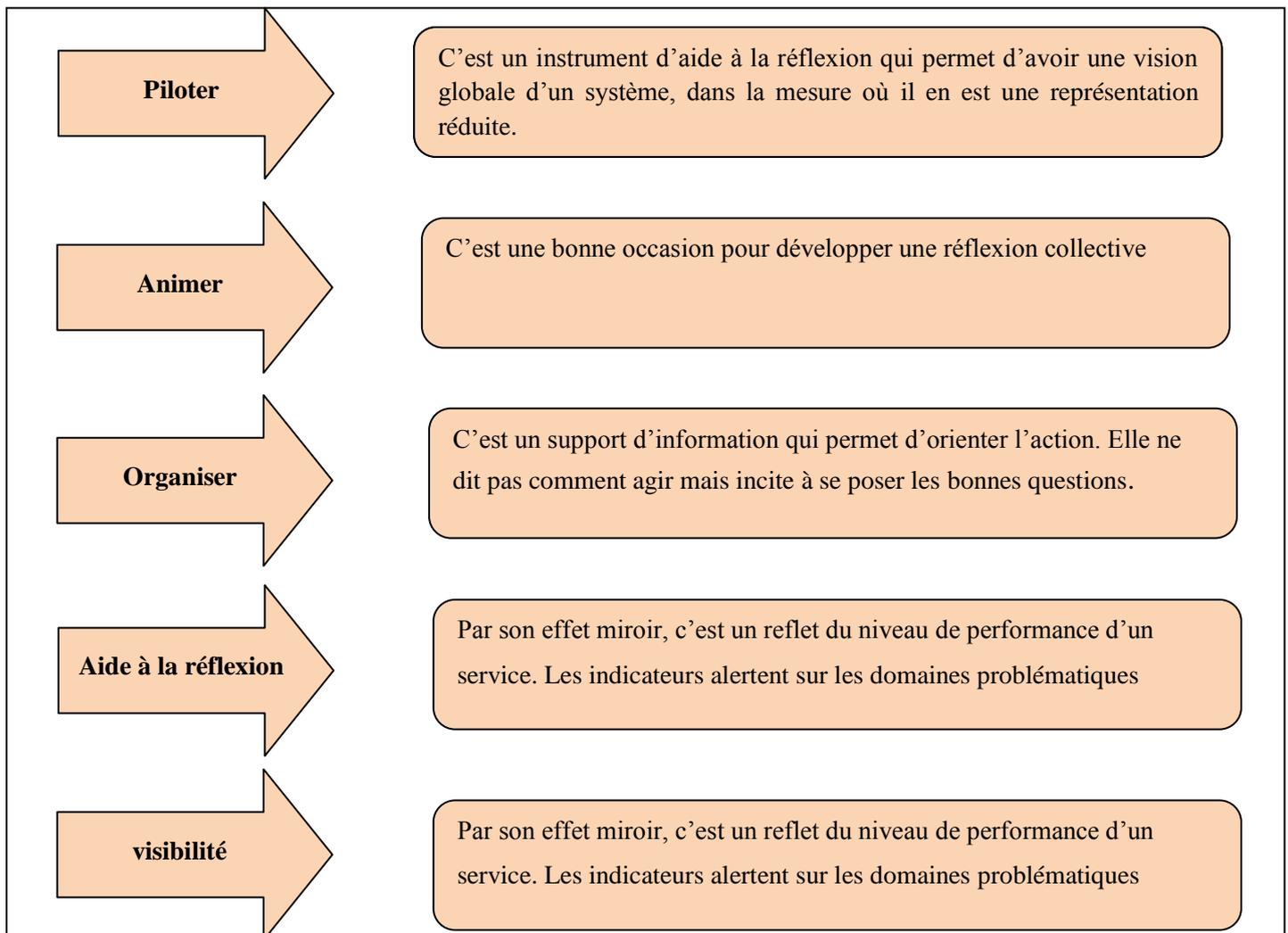
<sup>3</sup> BAIRD, Johon willey. « *Managing performance* », 1986. P.46.

<sup>4</sup> BOURGUIGNON. A, op.cit., p.61-66.

**2-1-3 Les objectifs de la mesure de la performance :**

La mesure de la performance joue un rôle majeur dans le contrôle. Elle vise en effet une multitude d'objectifs et de buts. La mesure de performance doit permettre de :

**Figure N°3: Les objectifs de mesure de la performance :**



**Source :** KAAKIT, Abd Gafour. Elaboration d'un tableau de bord prospectif, magistère, université de Batna, 2002, p.56.

**2-1-4 Les typologies de la performance :**

La performance tend à être abordée dans une logique plus globale que la seule appréciation de la rentabilité pour l'entreprise. La performance de l'entreprise résulte aussi de son intégration dans un milieu où il est important de comprendre et de maîtriser les règles du

jeu .Cependant, (LEDRUC) <sup>1</sup> à distinguer trois types de performances :

#### **2-1-4-1 La performance organisationnelle:**

Elle concerne la manière dont l'entreprise est organisée pour atteindre ses objectifs, et la façon dont elle parvient à les atteindre. Il existe quatre facteurs de l'efficacité organisationnelle, à savoir:

- Le respect de la structure formelle ;
- Les relations entre les composants de l'organisation ;
- La qualité de la circulation de l'information ;
- La flexibilité de la structure.

Dans cette conception, la performance de l'entreprise résulte de la valeur de son organisation. Cette dernière est déterminante et c'est elle qui impose ses exigences au système social.

#### **2-1-4-2 La performance stratégique et la performance concurrentielle :**

Toute stratégie n'est évaluable que par rapport à l'objectif dont s'est assigné implicitement ou explicitement la direction ou le groupe des actionnaires. Ainsi, on ne pourra parler de performance stratégique que si au paravent des objectifs ont été clairement définis par rapport aux concurrents répandre.

L'approche de la performance par la stratégie a commencé à se répandre lorsque des entreprises ont observé un certain nombre d'échecs du modèle taylorien .Par conséquent, ces entreprises ont commencé à mettre l'accent sur la qualité de la stratégie axé sur la compréhension de leur environnement concurrentiel. La performance stratégique est alors celle de maintenir une « distance» avec les concurrents à travers la logique de développement à Long terme. Ce qui leur permettra d'être plus compétitives sur le marché.

#### **2-1-4-3 La performance humaine :**

Il est de plus en plus reconnu que l'entreprise n'est pas durablement, perforante financièrement si, elle n'est pas performante humainement et socialement. Les questions liées

---

<sup>1</sup> LEDRUC, M. « *capital-compétence dans l'entreprise* ». Edition. Paris : ESF, 2007.

aux compétences, à la capacité d'initiative, à l'autonomie, à l'adhésion des salariés, à la réalisation des objectifs, voir aux projets et donc à la culture de l'entreprise, constituent des éléments déterminants.

#### **2-1-4-4 La performance financière (PF):**

La performance financière est utilisée en premier par mesurer sa propre performance, elle a représenté durant longtemps le seul indicateur de la santé financière de l'entreprise :

##### **A- La notion de la performance financière :**

Toute entreprise visant à améliorer sa productivité et sa rentabilité doit assurer un suivi rigoureux de sa performance financière en mettant en place un système de mesure et d'évaluation efficace.

L'établissement des documents de synthèse est indispensable pour la détermination de la performance financière. En effet, certaines organisations comme les entreprises doivent produire, à la fin de chaque exercice comptable, des documents de synthèse à savoir : le bilan et le compte de résultat. Ces documents et leurs annexes contiennent les informations de base pour mesurer et déterminer la performance financière. Il existe plusieurs indicateurs, on trouve : La rentabilité, la profitabilité, l'autofinancement et les dividendes versés aux actionnaires.

##### **B- Les indicateurs de la performance financière :**

Sont un ensemble d'outils d'évaluation et d'aide à la détermination de la santé financière de l'entreprise. Ces indicateurs concernent la rentabilité, la solvabilité, ainsi que la croissance de l'activité.

Ils offrent la possibilité de comparer les prestations générales d'une entreprise par rapport à son secteur d'activité pour identifier les éventuelles opportunités d'investissement.

##### **a- La rentabilité:**

La rentabilité est un indicateur qui représente la capacité d'une entreprise à réaliser des bénéfices à partir des moyens mis en œuvre.

Il existe différents types de rentabilité de l'entreprise :

**a-1 La rentabilité économique (RE) :**

La rentabilité économique mesure l'utilisation des capitaux investis par l'entreprise sans tenir compte de la façon dont ils sont financés (emprunts, apport des actionnaires ou autofinancement).

$$\text{Taux de rentabilité économique} = (\text{résultat d'exploitation/capitaux permanents}) * 100$$

La rentabilité économique est utilisée par les dirigeants et les prêteurs pour évaluer et comparer la performance de l'activité de l'entreprise.

**a-2 La rentabilité financière (RF) :**

La rentabilité financière compare les bénéfices généraux par l'entreprise avec ces capitaux Propres.

$$\text{Taux de rentabilité financière} = (\text{résultat net comptable/capitaux propres}) * 100.$$

Le capital correspond aux apports des associés, les réserves correspondent à la part des bénéfices qui restent à la disposition de l'entreprise.

Mesurer la rentabilité financière permet aux associés de vérifier la rentabilité de leur investissement dans l'entreprise.

**b- La profitabilité :**

La profitabilité d'une entreprise est sa capacité à générer des profits à partir de ses ventes elle compare le résultat net comptable (bénéfice ou perte) au chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice comptable.

$$\text{Taux de profitabilité} = (\text{résultat net comptable/ chiffre d'affaires}) * 100.$$

Le partage de la valeur financière: salaires, autofinancement ou dividendes.

Les acteurs de l'entreprise ont des attentes contradictoires. Les salariés des conditions de travail confortables et les rémunérations plus élevées alors que les dirigeants et leurs associés souhaitent réaliser des bénéfices. Malgré que toute augmentation de salaire corresponde à une baisse des profils, la performance de l'entreprise ne peut être assurée sans

la motivation des individus au travail, alors le dirigeant devra arbitrer entre les attentes des salariés et la volonté de réaliser des bénéfices.

### **Section3 : Les instruments de la mesure de la performance financière.**

Cette section présente les principaux instruments de la performance financière qui sont le contrôle de gestion et le tableau de bord.

#### **3-1 Contrôle de gestion :**

##### **3-1-1 Historique :**

Le contrôle de gestion est « apparu dans les années 1920 au sien de quelques grandes entreprises industrielles américaines, il a été pleinement développé dans les entreprises françaises au début des années 1970. »<sup>1</sup>

Considéré depuis longtemps comme valeur stratégique en raison de son importance, le contrôle de gestion est devenu la pierre angulaire du fait qu'il est source de progrès d'amélioration potentiels à tous les types d'entreprises. C'est une fonction qui a pour but de motiver les responsables, et à les inciter à exécuter contribuant à atteindre les objectifs de l'organisation.

Il est donc une réponse à un certain nombre de problèmes d'entreprises pour lesquels la recherche des solutions s'impose : l'augmentation des services au sien de l'entreprise.

##### **3-1-2 Définition du contrôle de gestion :**

Le contrôle de gestion est désormais une pratique courante dans de nombreuses organisations, avant de l'éclairer il est nécessaire de définir ses composants : contrôle et gestion.

❖ Contrôle : c'est-à-dire maîtrise d'une situation et sa domination pour la mener vers un sens voulu.

❖ Gestion : c'est l'utilisation d'une optimale des moyens rares mis à la disposition d'un responsable pour atteindre les objectifs fixés à l'avance.

---

<sup>1</sup> LANGROIS, BONNER(C), BRINGER (M) : « *contrôle de gestion* ». Paris : Edition. BERTI, 2008, p.11.

Partant de ce qui précède, « la fonction du contrôle de gestion peut être définie comme un ensemble de tâches permettant d'apprécier des résultats des centres de gestion en fonction d'objectifs établis à l'avance. »<sup>1</sup>

Plusieurs spécialistes en gestion ont proposé de nombreuses définitions, parmi eux on peut citer :

Selon MICHEL GERVAIS : le contrôle de gestion est « le processus par lequel les dirigeants s'assurent que les ressources sont obtenues et utilisées, avec efficience, efficacité et pertinence, conformément aux objectifs de l'organisation, et que les actions en cours vont bien dans le sens de la stratégie définie. »<sup>2</sup>

Le contrôle de gestion peut être défini comme une démarche de mesure de la performance de l'entreprise.

### **3-1-3 La place du contrôle de gestion dans une entreprise :**

Sa place dans l'espace entreprise est essentiel et c'est maintenant devenue incontournable. Sa situation exacte dans l'organigramme constitue cependant un problème qui se prête mal à des généralisations.

Il est aisé de comprendre que la place de contrôle de gestion dépend :

- De la taille de l'entreprise.
- De son mode de fonctionnement (décentralisé ou non).
- Des moyens disponibles, des objectifs poursuivis par la direction générale.

Généralement, le contrôle de gestion se situe au sein de la direction financière, soit en tant que responsabilité à part entière, soit en tant que responsabilité partagée quand la fonction est assurée par le directeur financier.

Mais l'évolution la plus récente tend à situer le contrôleur de gestion en dehors de toute hiérarchie et rattacher directement au dirigeant (directeur général de l'entreprise). Cette position favorise l'indépendance du contrôleur et lui donne des pouvoirs d'intervention beaucoup plus importants.

---

<sup>1</sup> MEKKAOUI(M) : « *précis de contrôle de gestion* ». 2<sup>ème</sup> éd. Paris : economica, 2007, p.09.

<sup>2</sup> GERVAIS, M. « *contrôle de gestion* ». 8<sup>ème</sup> éd. Paris : economica, 2005, p.12.

Pour mener à bien sa mission, le contrôleur de gestion s'appuie sur tous les moyens disponibles dans l'entreprise, qu'il s'agisse du potentiel technique, des moyens financiers ou encore des ressources humaines.

### **3-1-4 Objectifs du contrôle de gestion :**

Selon BOUQUIN<sup>1</sup> : « l'objectif du contrôle de gestion est de permettre aux dirigeants de la hiérarchie d'être assurés de la cohérence entre les actions quotidiennes et les stratégies définies dans le long terme ».

Pour MOISSET<sup>2</sup> : « le contrôle de gestion a pour objectif l'animation de l'amélioration de la performance des processus opérationnels, il est l'interface avec les centres de services partagés, et l'interlocuteur privilégié du management du métier ».

Le contrôle de gestion ne peut se comprendre que dans une entreprise finalisée, une entreprise qui a des buts et dans laquelle un processus de fixation d'objectifs a été mis en place au niveau des individus.

En effet, le contrôle de gestion, en plus d'assurer la mesure et l'amélioration de la performance, doit s'inscrire dans un processus d'amélioration continue.

Généralement, le contrôle de gestion au sein de toute entreprise a deux principaux objectifs :

- ❖ Permettre à chaque responsable de négocier ses objectifs et de rendre compte de sa gestion au niveau hiérarchique supérieur. C'est en effet, un outil de dialogue et de communication ;
- ❖ Mettre à sa disposition les instruments de gestion permettant le pilotage de son centre de responsabilité. Il s'agit de :
  - La mesure de la performance pour évaluer l'efficacité de la gestion ;
  - La mise au point d'un système de pilotage orienté vers la prise de décisions à savoir, les tableaux de bord.

Un bon système de contrôle de gestion doit idéalement présenter les caractéristiques suivantes :

---

<sup>1</sup> BOUQUIN, Henri. « *Contrôle de gestion de l'entreprise* », 3<sup>ème</sup> éd. Paris, PEF, Gestion, 1997, p.29.

<sup>2</sup> MOISSET, Arnand. « *Contrôle de gestion et pilotage de la performance* » 3<sup>ème</sup> éd. Paris : Dunod, 2009. P. 46.

- ❖ Favoriser l'efficacité, l'efficience et l'économie ;
- ❖ Produire rapidement l'information nécessaires ;
- ❖ Orienter la gestion ;
- ❖ Favoriser l'amélioration continue et la mise en œuvre de nouvelles activité ;
- ❖ Etre peut couteux ;
- ❖ Etre facile à utiliser et interpréter.

Le contrôle de gestion peut être défini comme une démarche de pilotage de la performance de l'entreprise.

### **3-2 Le tableau de bord**

#### **3-2-1 Définition de tableau de bord :**

«Le tableau de bord est un ensemble d'indicateurs qui informent le responsable d'un centre de responsabilité sur l'état du système qu'il pilote et sur le degré de réalisation de ses objectifs »<sup>1</sup>

##### **➤ Définitions de tableau de bord financier (TBF) :**

Le tableau de bord financier et comptable est un outil de constatation qui est essentiellement fondé sur des données financières et comptables. Il privilégie l'analyse des résultats plutôt que le suivi des responsabilités opérationnelles.

« Les tableaux de bord financiers sont chargés de mettre en évidence les éléments critiques de la santé financière de l'entreprise d'après le bilan et du compte de résultat »<sup>2</sup>.

Dans de nombreuses entreprises les tableaux de bord financiers ont été le point de départ d'un système de pilotage. Ceci s'explique par les éléments suivants :

- ✓ Ils sont basés sur la comptabilité, instrument obligatoire pour toute entreprise et dans une source d'information facilement exploitable ;
- ✓ Les indicateurs sont aussi faciles à sélectionner et à calculer ;
- ✓ Il facilite les comparaisons entre sociétés, tout particulièrement dans le cas de filiales appartenant à un même groupe.

---

<sup>1</sup> DORIATH.B.,GOUJE, C.«*gestion prévisionnelle et mesure de la performance* ». Paris: Dunod,2007, p84.

<sup>2</sup>WILFRIED, Niessen., CHANTEUX, Anne. «*Les tableaux de bord et bisness plan* ». Edition des chambres de commerce et d'industriel, 2005, p.12.

**3-2-2 Les fonctions du tableau de bord :**

L'intégration du tableau de bord dans le processus de pilotage de l'entreprise a pour objectif principal de maintenir l'efficacité et l'efficience de ses entités afin d'évaluer la performance globale qui a pour une condition primordiale pour garantir expansion et pérennité à l'entreprise.

**➤ Le tableau de bord, instrument de contrôle et de comparaison :**

Le tableau de bord est également, un outil de contrôle des responsabilités déléguées. C'est un outil de reporting qui permet aux dirigeants de chaque niveau, d'apprécier les résultats obtenus par leurs subalternes, et de rendre compte à leurs propres supérieurs des résultats qu'ils ont réalisés.

En tant qu'outils de comparaison, il permet de suivre la réalisation des objectifs et de détecter les éventuels dérivés par rapport aux normes de fonctionnement prévues ou les objectifs déterminés<sup>1</sup>.

**➤ Le tableau de bord, outil de diagnostic et de réactivité :**

La mise en évidence des écarts incite les gestionnaires à effectuer des analyses plus approfondies pour trouver les causes qui sont à l'origine de tels écarts. Par conséquent, ils auront à déterminer les actions correctives et les mesures à prendre pour rétablir l'équilibre du système<sup>2</sup>.

**➤ Le tableau de bord, outil de dialogue et de communication :**

Le tableau de bord facilite les dialogues entre toutes les parties concernées :

**• Entre le gestionnaire du centre de responsabilité et ses supérieurs hiérarchiques :**

Lors des comités de direction, chaque gestionnaire rend compte des résultats atteints, les commente et explique les causes des écarts. Il expose également les mesures correctives qu'il a adoptées et présente les résultats qui en découleront. De sa part, la direction générale doit veiller à la cohérence entre les actions des différents responsables en les orientant et peut même n'ont pas été bien définis.

---

<sup>1</sup> ALAZARD, Claude., SEPARI, Sabine. « *contrôle de gestion : manuel et applications* ». 6<sup>ème</sup> éd. Paris : Dunod, 2004, P.608.

<sup>2</sup> LEROY, M. « *le tableau de bord au service de l'entreprise* ». Paris : édition d'organisation, 2001, p.42.

**• Au sein de l'équipe:**

Le tableau de bord favorise la cohésion, il focalise l'attention sur les facteurs clés de la gestion à un moment donné, ce qui nécessite la coordination des actions des membres de l'équipe et l'établissement d'un lien entre les efforts de chaque membre pour atteindre l'objectif fixé.

**➤ Le tableau de bord, outil de motivation et de mesure de performances :**

Etre performant implique être, à la fois efficace et efficient ; donc réaliser un résultat qui soit le plus possible proche de l'objectif préétabli avec le moindre coût. Le tableau de bord permet d'apprécier la performance des responsables en matière de réalisation d'objectif par la juxtaposition des prévisions et des réalisations

La recherche de l'amélioration des performances est un facteur de motivation des responsables induisant la mobilisation des énergies et la cohésion des équipes<sup>1</sup>.

**3-2-3 Les limites des tableaux de bord :**

La réalité de la pratique des tableaux de bord dans les entreprises ne correspond pas, totalement, aux concepts que nous avons développés tant sur le plan des caractéristiques sur le plan des fonctions.

Plusieurs insuffisances apparaissent dans la réalité des entreprises, parmi elles nous citons :

- ❖ Il n'y a pas de tableau de bord de gestion adapté à chaque service au niveau hiérarchique, mais un tableau unique qui ne correspond pas toujours aux spécificités de l'activité.
- ❖ En descendant la pyramide, les décisions stratégiques risquent d'être déformées ou mal interprétées par les intermédiaires, et arriver à destination porteuses d'une autre idée qui est la perte de précision.
- ❖ Le tableau de bord est souvent figé pendant des années sans souci d'adaptation à de nouveaux besoins, de nouveaux objectifs ou moyens.
- ❖ La périodicité du tableau de bord est souvent la même pour tous les services alors qu'elle peut apparaître inadaptée pour certains métiers.

---

<sup>1</sup> LEROY, M. *Op.cit.*, p.42.

- ❖ Les indicateurs utilisés sont parfois déconnectés de la stratégie globale et ne permettent pas d'orienter l'action au bon moment. Se baser sur les systèmes comptables et financiers à un autre inconvénient qui est la lenteur d'obtention des informations. Ce retard peut coûter cher à l'entreprise, car les mesures correctives adéquates n'ont pas été prises à temps<sup>1</sup>.
- ❖ Les indicateurs ne sont pas remis en cause et le manque de recul sur une longue période conduit à une gestion routinière.

Malgré ces limites le tableau de bord reste un outil de mesure de la performance et un outil indispensable à la gestion de l'entreprise.

**Conclusion :**

Ce premier chapitre, permet de comprendre les notions de base de l'assurance, et définir l'ensemble des aspects de la performance, qui est considérée comme la réalisation du couple efficacité et efficience, en effet, être performant c'est d'être efficient et efficace. Mais après avoir cerné la notion de performance le suivi et la mesure de la performance sont nécessaires car le nouvel ordre économique mondial oblige de plus en plus les entreprises à faire « plus de bénéfice » et avec « moins de dépenses ».

En effet, pour mesurer la performance financière, l'entreprise utilise l'analyse financière comme outil de mesure de la performance financière, que nous allons voir dans le chapitre suivant.

---

<sup>1</sup>FERNENDEZ, Alain. « *Les nouveaux tableaux de bord des managers* ». 4<sup>ème</sup> éd. Paris : Edition d'organisation, groupe EYROLLES, 2008, P.18.

# *Chapitre 2 :*

*Le cadre conceptuel de l'analyse  
Financière d'une compagnie  
d'assurance*

L'analyse financière de l'entreprise est l'une des techniques de la gestion financière qui donne un véritable état d'une entreprise et qui mesure sa performance financière à partir des documents essentiels (bilan et compte de résultat) fournis annuellement par les services comptables de l'entreprise.

Ce deuxième chapitre montre l'importance de l'analyse financière comme outil de mesure de la performance financière d'une compagnie d'assurance.

### **Section 1 : Les concepts fondamentaux de l'analyse financière:**

L'analyse financière est une façon de transcrire la réalité économique et financière de l'entreprise en un langage universel permettant le développement d'outils de suivi de l'activité. Pour maîtriser ces outils, il est important de définir certains concepts sur lesquels se basent les techniques financières.

#### **1-1 Quelques définitions de l'analyse financière (AF):**

Il existe différentes définitions de l'analyse financière, elles vont toutes dans le même sens et ont toutes le même objectif qui sont la détermination de la santé de l'entreprise.

Selon COHEN Elie : « L'analyse financière constitue un ensemble des concepts, des méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière de l'entreprise, aux risques qui l'affectent, aux niveaux et à la qualité de ses performances ». <sup>1</sup>

Selon Alain MARION considère l'analyse financière comme « une méthode de compréhension de l'entreprise à travers ses états comptables, méthode qui a pour objet de porter un jugement global sur le niveau de performance de l'entreprise et sur sa situation financière (actuelle et future) ». <sup>2</sup>

Pour Jean- Pierre. LAHILLE : « L'analyse financière peut être définie comme une démarche, qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournie par une entreprise à destination des tiers, ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance financière et économique (rentabilité, pertinence des choix de gestion ...), sa solvabilité (risque potentiel qu'elle présente pour les tiers, capacité à faire face à ses

---

<sup>1</sup> COHEN, Elie. *Analyse Financière*. 4<sup>ème</sup> édition. Paris : Economica, 2004, P.07.

<sup>2</sup> MARION, Alain. *Analyse financière concepts et méthodes*. 4<sup>ème</sup> édition. Paris: Dunod, 2007, P.01.

engagements...) et enfin son patrimoine ». <sup>1</sup>

Et pour résumer, l'analyse financière est donc permet de connaître la situation de l'entreprise (son activité, sa performance réalisé, sa structure financière).

### **1-2 Les objectifs de l'analyse financière :**

L'analyse financière a pour objectif de :

- Connaître la situation financière de l'entreprise à la fin du cycle d'exploitation en vue de dégager ses forces et ses faiblesse ;
- Connaître l'importance de l'exploitation des ressources de l'entreprise ;
- Rechercher les conditions d'équilibre financier et mesurer la rentabilité de l'entreprise ;
- Elle permet de mesurer la contribution des facteurs sensibles dans l'atteinte des objectifs financiers et de repérer des facteurs critiques explicatifs du niveau de performance et de risque.

### **1-3 Les méthodes de l'analyse financière :**

Les travaux d'analyse financière sont réalisés à partir de deux méthodes :

#### **1-3-1 La méthode statique :**

Elle permet d'examiner et de corriger les documents relatifs à un seul exercice comptable (une période déterminée).

#### **1-3-2 La méthode dynamique :**

Elle permet de faire la comparaison entre les différents bilans successifs, pour construire une politique financière et une stratégie future de l'entreprise.

### **1-4 Les étapes de l'analyse financière :**

Pour être en mesure de porter un jugement sur la situation financière d'une entreprise, l'analyse doit tenir compte de l'ensemble d'informations disponibles surtout celles publiées par la comptabilité ou par d'autres sources. Généralement plusieurs étapes doivent être suivies à savoir :

- Procéder à l'examen global des états financiers, cet examen porte généralement sur les

---

<sup>1</sup> LAHILLE, Jean-Pierre. *Analyse Financière*. Edition. Paris : Dalloz, 2001, P.01.

emplois (actifs), les ressources (passifs), les ventes et les bénéfices ;

- Etudier l'environnement de l'entreprise (son secteur d'activité, la convention collective à laquelle elle doit se référer, la concurrence, la répartition de son capital..);
- Analyser le rapport du vérificateur, l'énoncé des principes comptables, les notes aux états financiers et d'autres informations pertinentes ;
- Appliquer les techniques d'analyse comme les ratios, l'étude du bilan en grande masses et autres ;
- Analyser le compte de résultat et calculer « les soldes intermédiaires de gestions» pour expliquer la formation du résultat ;

Enfin, porter un jugement sur la situation financière, formuler des recommandations et prendre des décisions.

### **1-5 Les procédures de l'analyse financière :**

Pour être en mesure de porter un jugement sur la situation d'une entreprise, l'analyse doit tenir compte de l'ensemble d'informations disponibles, surtout celles publiées par la comptabilité ou par d'autres sources. En général plusieurs étapes doivent être suivies à savoir :

- a) Préciser les objectifs de l'analyse ;
- b) Procéder à l'examen global des états financiers, cet examen porte généralement sur les emplois (actif), les ressources (passif), les ventes et les bénéfices ;
- c) Analyser le rapport et la vérification, l'énoncé des principes comptables, les notes aux états financiers et d'autres informations pertinentes ;
- d) Appliquer les techniques d'analyse comme les ratios, l'étude du bilan en masse et autre ;
- e) Enfin, porter un jugement sur la situation, formuler des recommandations et prendre des conclusions.

### **Section 2 : Spécificités des états financière des compagnies d'assurances :**

Les états financiers sont des documents comptables qui donnent des informations sur la situation d'une entreprise. Ces informations peuvent concerner l'état de la structure financière, la composition de son patrimoine, l'évaluation de ses performances et la mesure de sa rentabilité. Ils sont composés d'un bilan, d'un compte de résultat.

#### **2-1 Bilan:**

##### **2-1-1 Définitions du bilan :**

Selon BARUCH Philippe : « Un bilan comptable est un tableau représentatif du patrimoine de l'entreprise qui montre à un moment donné l'ensemble des ressources et des emplois de l'entreprise. Le bilan comptable sera utilisé pour l'analyse de l'équilibre financier de l'entreprise».<sup>1</sup>

Selon MIRVAL Gérard : « Le bilan représente l'image du patrimoine de l'entreprise d'assurance à une date donnée avec ce qu'elle possède à l'actif (des investissements financiers) et ce qu'elle doit au passif (les fonds propres aux actionnaires et provisions techniques à ses assurés) ».<sup>2</sup>

##### **2-1-2 Présentation du bilan :**

###### **2-1-2-1 Actif du bilan :**

---

<sup>1</sup> BARUCH, PHILIPPE et MIRVAL, Gérard. *Comptabilité générale. France* : Ellipses, 1996, P.39.

<sup>2</sup> TRAINR, Philippe., THOUROT, Patrick. *Gestion de l'entreprise d'assurance*. Ed.2. Dunord, 2017.

## Chapitre 2 : Le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance

**Tableau N°01 : Actif du bilan.**

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>N brut</b>	<b>N amorti prov</b>	<b>N net</b>	<b>N-1 Net</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b> Ecart d'acquisition-goodwill passif ou négatif Immobilisations incorporelles <b>Immobilisations corporelles</b> Terrains Bâtiments Immeubles de placement Autres immobilisations corporelles Immobilisations en concession <b>Immobilisation en cours</b> <b>Immobilisations financières</b> Titres mis en équivalence Autres participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts et autres actifs financiers non courants Impôts différés actif Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants					
<b>TOTAL 1-ACTIF NON COURANT</b>					
<b>ACTIF COURANT</b> Provisions technique d'assurance Part de la coassurance cédée Part de la réassurance cédée <b>Créances et emplois assimilés</b> Cessionnaires et cédants débiteurs Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs Autres débiteurs Impôts et assimilés Autres créances et emplois assimilés <b>Disponibilités et assimilés</b> Placements et autres actifs financiers courants Trésorerie					
<b>TOTAL 2- ACTIF COURANT</b>					
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>					

**Schéma bilan (Actif) selon le SCF)**

**2-1-2-2 Passif du bilan :**

**Tableau N°02 : Passif du bilan.**

Passif	Note	Montant net N	Montant net N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b> Capital émis Capital non appelé Primes et réserves-réserves consolidées Ecart de réévaluation Ecart d'équivalence Résultat net-résultat net part du groupe Autres capitaux propres-report à nouveau			
<b>Part de la société consolidante</b>			
<b>Part des minoritaires</b>			
<b>Total 1 : capitaux propres</b>			
<b>passifs non courants</b> Emprunts et dettes financières Impôts (différés et provisionnés) Autres dettes non courantes Provisions réglementées Provisions et produits constatés d'avance			
<b>Passif 2 : passif non courant</b>			
<b>passifs courants</b> Fonds de valeurs reçus des réassureurs <b>Provisions techniques d'assurance</b> - Opérations directes - acceptations <b>Dettes et comptes rattachés</b> - Cessionnaires et cédants créditeurs - Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs Impôts crédit Autres dettes Trésorerie passif			
<b>Total 3: passif courants</b>			
<b>Total général passif</b>			

Schéma bilan (passif) selon le SCF)

### **2-1-3 Les spécificités du bilan des compagnies d'assurances:**

Du fait de l'inversion du cycle de production, le bilan d'une entreprise d'assurance présente des caractéristiques fortes par rapport à une entreprise traditionnelle<sup>1</sup>.

#### **2-1-3-1 A l'actif :**

L'actif représente l'ensemble des avoirs et créances de l'entreprise. Il présente les emplois du patrimoine de l'entreprise. Les éléments sont en principe comptabilisés à leur valeur nette comptable, c'est-à-dire à leur valeur d'origine diminuée des éventuels amortissements et provisions pour dépréciation.

##### **a- Actif non courant (ANC):**

En plus des immeubles d'exploitation, il est constitué de :

- Immeubles de placement destinés à générer des loyers ou valoriser le capital.
- Immobilisations financières qui sont constitués principalement de :
  - Les actions (titres de propriété) : elles représentent une fraction dans le capital rémunérées par des dividendes ; elles sont valorisées à leur juste valeur;
  - Les titres de participation dans des filiales ou autres entreprises ;
  - Autres placements en obligations (titres de créance) auprès des entreprises ;
  - Les prêts;
  - Placement en bon de trésor ou en valeur d'état à plus d'une année.

Sont des placements à 0 risque, garantis par l'état dont le rendement est assuré.

Ils ont un double rôle : renforcement de la solvabilité des compagnies d'assurance et le financement de l'économie nationale.

En Algérie, il s'agit des OAT : Obligation assimilées de trésor (7, 10 et 15 ans) ; et les BTA : Bons de trésor assimilés détenus jusqu'à échéance (1, 2, 3 et 05 ans).

- Placement des excédents de trésorerie représentés par **des dépôts à terme (DAT)** : Sommes déposées auprès des banques publiques pour un rendement annuel.

##### **b- Actif courant (AC):**

L'étude de l'actif courant permet de repérer :

---

<sup>1</sup> [www.cours-assurance.org](http://www.cours-assurance.org).

## **Chapitre 2 : Le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

---

- Les provisions techniques à la charge des réassureurs : il s'agit de la part des réassureurs dans les provisions techniques, ils viennent en diminution de l'engagement totale de la compagnie ; dans le souci du respect du principe de :

« Non compensation des actifs au titre de cession en réassurance avec les passifs correspondants »<sup>1</sup>

- Les créances, il s'agit des :

Créances d'exploitation issues des contrats d'assurances ; coassurance et de réassurance.

- Autres créances : acomptes au personnel, acomptes d'impôts.....

- Les comptes financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie (les placements à très court terme tel que les bons de trésor 13 semaines et 26 semaines et les BTA disponibles à la vente).

### **2-1-3-2 Au passif :**

Le passif reflète l'ensemble des dettes de l'entreprise. On parlera aussi de « ressources » dans la mesure où elles permettent de financer les emplois que sont les actifs.

#### **a- Passif non courant (PNC):**

En plus des postes communs : (fond propres, réserves....) ; les compagnies d'assurances disposent des postes importants repérés ci-dessous :

- Le poste des provisions réglementées:

Dont le but est de palier une éventuelle insuffisance des provisions techniques ainsi que le risque de fluctuation des taux.

- Les dépôts en réassurance : sont des valeurs déposées par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en représentation de leurs engagements techniques à défaut de non paiement de leur part des sinistres qui leur reviennent.

Ces montants représentent des dépôts sur les REC et SAP à leur charge ; sont des comptes annuels ; viennent en diminution de leurs provisions techniques,

La constitution de ces comptes (fonds) génère le paiement d'une charge financière appelé intérêt sur dépôt par la cédante.

- Autres dettes non courantes constitués généralement de différentes provisions dont : provisions pour risques et charges, IDR.....

---

<sup>1</sup> IFRS 4 Contrat d'Assurance.

### **b- Passif courant (PC):**

#### **- Provisions techniques des opérations directes au passif courant du bilan :**

La notion de provision est un terme comptable qui répond au principe de prudence.

C'est le passif réel des assureurs c'est-à-dire l'ensemble de leurs obligations vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurance (REC+ SAP) ; il est l'un des postes les plus importants des compagnies d'assurances, il représente plus que la moitié du passif.

### **2-2 Le compte de résultat (CR):**

#### **2-2-1 Définition de compte de résultat :**

Le compte de résultat représente la création ou la destruction de richesse réalisée par l'entreprise pendant une période donnée. Aux primes reçues s'ajoutent les produits financiers dont on déduit les sinistres et provisions de sinistres, les commissions et les frais de gestion.<sup>1</sup>

Le compte de résultat fait partie des comptes annuels, il regroupe les produits et les charges de l'exercice indépendamment de leur date d'encaissement ou de paiement. Il est établi à partir des soldes des comptes de gestion qui sont :

- ✓ **Classe 06** : compte des charges ;
- ✓ **Classe 07**: compte des produits.

Le compte de résultat détermine le résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) par différence entre les produits et les charges.<sup>2</sup>

#### **2-2-2 La présentation du compte de résultat :**

Le compte de résultat d'une compagnie d'assurance se présente de la manière suivant :

---

<sup>1</sup>EWALD, François., THOUROT, Patrick. *Gestion de l'entreprise d'assurance*. 2<sup>ème</sup> éd. Paris : Dunod, 2013, p.155.

<sup>2</sup> BEATRICE, GRANDGUILLOT, Francis. *L'essentielle de l'analyse financière*. 12<sup>e</sup> éd. Paris : Gualino. 2014/2015, P.13.

## Chapitre 2 : Le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance

**Tableau N°03 : Compte de résultat.**

Désignation	Opérations brutes	Cession et rétrocession	Opérations nettes N	Opérations nettes N-1
Primes émises/ op directes	+	-		
Primes acceptées	+			
Primes émises reportées	-	-		
Primes acceptées reportées	-			
<b>I-Primes acquises à l'exercice</b>				
Prestations/ op directes	-			
Prestation sur acceptations	-			
<b>II-Prestation de l'exercice</b>				
Commissions reçues en réassurance	+			
Commissions versées en réassurance	-			
<b>III-Commissions de réassurance</b>				
<b>Subvention d'exploitation d'assurance</b>				
<b>IV-Marge d'assurance nette</b>	<b>I-II(+)/(-) III</b>			
Services extérieurs et autres consommations.	-			
Charges du personnel.	-			
Impôts taxes et versements assimilés.	-			
Productions immobilisées.	+			
Autres produits opérationnels.	+			
Autres charges opérationnelles.	-			
Dotations aux amortissements provisions et pertes de valeur.	-			
Reprise sur perte de valeur et provisions.	-			

## Chapitre 2 : Le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance

	+			
<b>V-Résultat technique opérationnel.</b>				
Produits financiers.	+			
Charges financières.	-			
<b>VI-Résultat financier.</b>				
<b>VII-Résultat ordinaire avant impôts.</b>				
<b>V+VI</b>				
Impôt exigible/résultat ordinaire 25%.				
Impôt différé (var)/ résultat ordinaire.				
Total des produits ordinaires.				
Total des charges ordinaires.				
<b>VIII-Résultat net des opérations ordinaires.</b>				
Eléments extraordinaires (produits).				
Eléments extraordinaires (charges).				
<b>IX-Résultat extraordinaire.</b>				
<b>X-Résultat net de l'exercice.</b>				

### Schéma bilan (passif) selon le SCF)

#### 2-2-3 La structure du compte de résultat :

##### 2-2-3-1 Les primes acquises à l'exercice (PA):

Les primes sont comptabilisées hors taxes. L'émission (ou quittance ment) de la prime peut prendre des fréquences différentes. Elle peut être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. On parle alors de **primes émises**. De fait une prime émise peut couvrir deux exercices comptables différents. C'est pourquoi les sociétés calculent une **provision pour primes non acquises (PNA)** afin d'annuler la partie des primes émises qui couvre l'exercice comptable suivant. Ce concept correspond au concept comptable de produits constatés d'avance.

## **Chapitre 2 : Le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

Le montant des primes émises de l'exercice doit également prendre en compte :

- Les **primes à émettre**, qui sont des primes qui se rattachent à l'exercice mais qui n'ont pas pu être émises à temps (retard administratif, police à déclaration...);
- Les **primes à annuler**, qui sont les primes qui sont susceptibles d'être annulées au cours des exercices futurs (impayées, modification contrat, retard administratif...).

**Primes acquises à l'exercice**=primes émises sur opérations directes +primes acceptées-  
primes émises reportées- primes acceptées reportées.

### **2-2-3-2 Prestations (sinistre) de l'exercice :**

**Prestations (sinistre) de l'exercice** = prestations sur opérations directes+prestations sur acceptations.

### **2-2-3-3 Commissions de réassurance :**

**Commissions de réassurance** =commissions reçues en réassurance- commissions versées en réassurance.

### **2-2-3-4 Subventions d'exploitation d'assurance :**

Sont destinées à compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation, ou à faire face à des charges d'exploitation.

### **2-2-3-5 Marge d'assurance nette (MAN) :**

C'est le solde majeur du compte de résultat, il exprime la valeur créée par l'entreprise au cours de l'exercice.

Elle se mesure comme suite :

**Marge d'assurance nette**=primes acquises à l'exercice-prestations de l'exercice +  
Commission.

### **2-2-3-6 Résultat technique opérationnel (RTO):**

Il représente la contribution de l'exploitation à l'enrichissement du patrimoine de l'entreprise. Il fait ressortir le résultat réalisé par l'activité courante, sans inclure les modes de financement.

**Résultat technique opérationnel** = marge d'assurance nette - services extérieurs et autres consommations - charges de personnel-impôts, taxes et versements assimilés+autres produits opérationnels-autres charges opérationnels-dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur +reprise sur perte de valeur et provisions.

### **2-2-3-7 Résultat financier (RF) :**

Ce résultat de l'activité financière de l'entreprise fait ressortir tous les produits et charges financière du cycle d'exploitation.

**Résultat financier** = produits financiers-charges financières.

### **2-2-3-8 Résultat ordinaire avant impôts (ROAI) :**

Il exprime l'enrichissement de l'entreprise après prise en compte du cout de financement externe. C'est la somme algébrique de résultat technique opérationnel(RTO) et résultat financier(RF).

**Résultat ordinaire avant impôts** =résultat technique opérationnel+résultat financier.

### **2-2-3-9 Résultat net des résultats ordinaires :**

Les produits et charges résultant de l'activité ordinaire qui sont d'une taille, d'une nature ou d'une incidence telles qu'ils nécessitent d'être mis en évidence pour expliquer les performances de l'entité pour la période sont présentés sous des rubriques spécifiques du compte de résultat.

**Résultat net des résultats ordinaires** = total des produits ordinaires- total des charges ordinaires.

Le résultat extraordinaire résulte de produits et charges correspondants à des évènements ou à des transactions clairement distinctes de l'activité ordinaire de l'entreprise et présentant un caractère exceptionnel.

**Résultat extraordinaire** = éléments extraordinaires (produits) (à préciser)- éléments extraordinaires (charges) (à préciser).

### **2-2-3-10 Résultat net de l'exercice :**

Il est égal à la différence entre le total des produits et le total des charges de cet exercice. Il correspond à un bénéfice (ou profit) en cas d'excédent des produits sur les charges et à une perte dans le cas contraire.

### **2-2-4 Les spécificités des comptes de résultat des compagnies d'Assurances :**

- **La marge d'assurance nette :** C'est le poste le plus important car il dégage la « valeur ajouté » du cycle technique ; elle représente l'excédent des primes sur les prestations (sinistres) ; sert à rémunérer les différents facteurs qui interviennent dans l'activité (personnel, impôts, les dotations....).
- **Résultat issu de l'activité technique : émission des primes et règlement des prestations (sinistres).**

Le résultat technique opérationnel est le résultat dégagé des primes acquises ; diminué des prestations, des charges de fonctionnement et des dotations aux provisions et amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles.

- **Résultat issu de l'activité financière : le résultat financier ou le résultat sur placement.**

Le résultat financiers est dégagé suivant : les revenus financiers : dividendes et intérêts générés des placements (toute nature : participation, obligation ; OAT, Bons de trésor, revenus des loyers) majorés des plus values latentes issues des cessions des actifs financiers diminués des charges financières et des moins-values d'évaluation et de cession.

Entre ces deux résultats il existe un lien inverse c'est-à-dire :

L'insuffisance des produits financiers dans un marché volatile (par rapport aux taux) réduit le résultat (les capitaux propres) ; donc la marge de solvabilité, afin de compenser cette perte ou plutôt insuffisance il y a lieu d'augmenter la prime ce qui induit à l'augmentation du résultat technique.

### **Section 3 : Les outils de la mesure de la performance financière.**

Toute entreprise est tenue de maintenir un degré de liquidité suffisante pour assurer en permanence sa solvabilité, et pour faire face à ses engagements, c'est-à-dire à régler ses dettes au fur et à mesure qu'elles viennent à l'échéance. La mesure de la performance financière de l'entreprise se détermine de quatre instruments FR, BFR, TR et la méthode des Ratios.

#### **3-1 L'analyse de l'équilibre financier :**

L'analyse de l'équilibre financier d'une entreprise doit s'intéresser à trois indicateurs essentiels qui sont :

- **La liquidité** : Représente l'aptitude de l'entreprise à transformer plus ou moins rapidement ses actifs en trésorerie.
- **La solvabilité** : S'intéresse à la capacité de l'entreprise à faire face à ces engagements (dettes) à court terme par ces disponibilités.
- **La rentabilité** : C'est la capacité de l'entreprise à dégager un résultat régulier, et suffisant à fin de maintenir l'équilibre financier, la rentabilité met en relation les capitaux engagés (investissements) dans l'entreprise ou des profits réalisés.

#### **3-1-1 Le fond de roulement (FR) :**

##### **3-1-1-1 Définitions :**

Le FR constitue un indicateur global et approximatif de l'équilibre financier de l'entreprise qui résulte de la confrontation entre la liquidité des éléments de son actif et l'exigibilité de son endettement.

Selon EVRAERT Serge :

« Le fonds de roulement net global ou fond de roulement fonctionnel est égale à la différence entre les ressources et les emplois stables ou cycliques ». <sup>1</sup>

#### **A-Fond de roulement net global(FRNG) :**

La notion du fond de roulement à donner lieu à des multiples formulations qui traduisent respectivement une approche « par le haut du bilan » et une approche « par le bas

---

<sup>1</sup> EVRAERT, Serge. *Analyse et diagnostic financiers*. 2<sup>ème</sup> éd. Paris : Eyrolles, 1992, P. 106.

du bilan » et qui sont comme suit :

**a- A partir du haut de bilan:**

Si on tient compte des éléments du (haut du bilan) il représente l'excédent des capitaux permanents sur les actifs immobilisés nets, et par conséquent, la part des capitaux permanents qui peuvent être affectés au financement des actifs circulants, le calcul du fond de roulement par le haut du bilan est calculé ainsi :

$$\text{FRNG} = \text{Capitaux Permanents (KP)} - \text{Valeurs immobilisées (VI)}$$

**b- A partir du bas de bilan :**

Si on prend en compte les éléments du bas du bilan, le FRNG représente l'excédent des actifs circulants, liquide à moins d'un an, sur les dettes à court terme exigible à moins d'un an.

Donc l'approche du fond de roulement net par le bas de bilan peut s'exprimer à travers la relation suivante.

$$\text{FRNG} = \text{Actif circulant (AC)} - \text{Dette à court terme (DCT)}$$

### **3-1-1-2 Interprétation du fond de roulement :**

L'interprétation du fond de roulement se base sur trois (03) cas suivants :

➤ **Si le FR > 0:**

Un FR positif (+) signifie que l'entreprise arrive à financer l'intégralité de ces immobilisations par ces capitaux permanents, et de dégager un excédent des ressources qui lui permet de couvrir une partie de cycle d'exploitation.

**Figure n°04 : Représentation du fond de roulement positif**

<b>AI</b>	<b>CP</b>
<b>AC</b>	<b>FRNG</b> 
	<b>DCT</b>

Source : réalisé par nos soins.

### ➤ Si le $FR < 0$ :

Un fond de Roulement qui est négatif (-), signifie que les capitaux permanents n'arrivent pas à financer l'intégralité des immobilisations, autrement dit l'entreprise finance une partie de ces immobilisations par ces dettes à court terme (DCT), alors que les Dettes à Court Terme (DCT) sont impossible à se transformés en liquidité, dans ce cas la situation de l'entreprise est délicat (difficile).

Dans ce cas les capitaux permanents < Actifs immobilisés.

**Figure n°05 : Représentation du fond de roulement négatif**

AI	CP
FRN G	DCT
AC	

Source : réalisé par nos soins.

### ➤ Si le $FR=0$ :

Le fond de Roulement nul, cela indique une harmonisation totale entre la structure des emplois et des ressources, c'est-à-dire que les actifs immobilisés sont financés seulement par les capitaux permanents, et les actifs circulants couvrent strictement les dettes à court terme.

Dans ce cas, on peut dire que les actifs immobilisés=Capitaux Permanents.

**Figure n°06 : Représentation du fond de roulement égal (nul).**

AI	CP
AC	D CT

Source : réalisé par nos soins.

### **3-1-2 Le besoin en fond de roulement(BFR) :**

#### **3-1-2-1 Définitions du besoin en fond de roulement:**

Selon J-YEGLEM.A.PHILIPPS et C.RAULT : « Le BFR est défini comme suit : L'actif circulant est la partie de l'actif dont l'essentiel assure le cycle d'exploitation de l'entreprise et qui passe à chaque renouvellement de cycle de la forme d'actif physique tel que les stocks à la forme de créance, puis de disponibilité, les quelles se transforment à nouveau en physiques pour recommencer un nouveau cycle ». <sup>1</sup>

#### **3-1-2-2 Mode de calcul du besoin en fond de roulement :**

Il se calcule par deux méthodes différentes :

- **La 1<sup>ère</sup> méthode:**

$$\text{BFR} = (\text{Valeurs d'exploitation} + \text{Valeurs réalisables}) - (\text{Dettes à court terme} - \text{Dettes financières})$$

- **La 2<sup>ème</sup> méthode:**

$$\text{BFR} = (\text{Actif circulant} - \text{Valeur Disponible}) - (\text{Dettes à Court Terme} - \text{Dettes Financières})$$

#### **3-1-2-3 Interprétation du besoin en fond de roulement :**

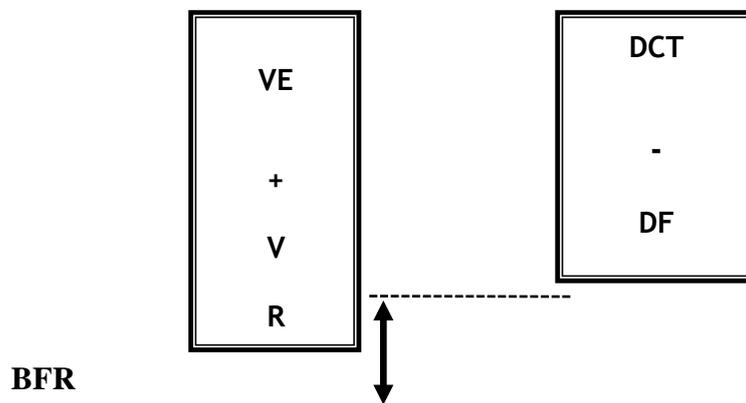
Il existe trois cas pour interpréter le BFR :

**1<sup>er</sup> cas: si BFR>0:**

Le BFR est positif : on dit que l'entreprise a un besoin de financement d'exploitation, donc les emplois cycliques sont supérieurs aux ressources cycliques.

<sup>1</sup> YEGLEM. J, A, Philippes., RAULET, C. *Analyse comptable et financière*. 8<sup>ème</sup> éd. Paris, 2000, P.59.

**Figure n°07 : Représentation du besoin en fond de roulement positive**

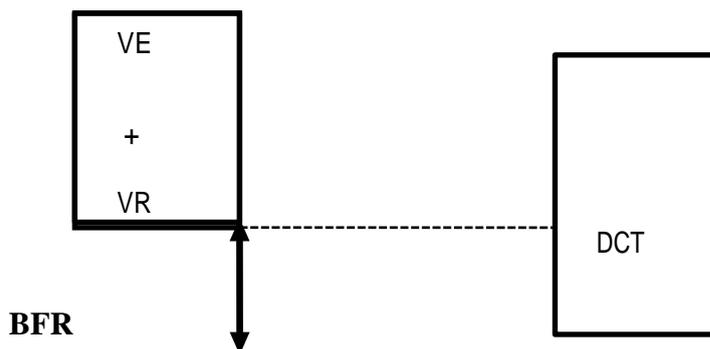


Source : réalisé par nos soins.

**2<sup>ème</sup> cas: si  $BFR < 0$ :**

Le BFR est négatif signifie qu'il y a un excédent des ressources d'exploitations, dans ce cas les ressources cycliques (DCT) sont supérieurs aux emplois cycliques (VE + VR).

**Figure n°08 : Représentation du besoin en fond de roulement négative**

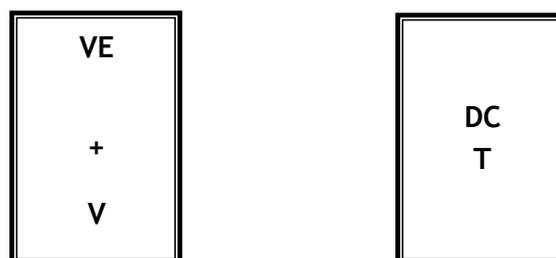


Source : réalisé par nos soins.

**3<sup>ème</sup> CAS: si  $BFR = 0$ :**

Cette situation signifie que les dettes à court terme arrivent juste à financer les emplois cycliques.

**Figure n°09: Représentation du besoin en fond de roulement nul**



Source : réalisé par nos soins.

### 3-1-3 La trésorerie nette :

#### 3-1-3-1 Définition de la trésorerie :

« La trésorerie nette est une mesure comptable de la position de trésorerie et correspond à l'excédent algébrique des ressources sur les emplois à l'exclusion des comptes du bilan (trésorerie actif et passif) ». <sup>1</sup>

#### 3-1-3-2 Mode du calcul de la trésorerie nette :

On peut calculer la trésorerie nette par deux méthodes différentes :

##### 1<sup>ère</sup> méthode:

La trésorerie traduit la position globale de l'entreprise sur ses opérations financières à court terme. Généralement elle se calcule à partir du haut du bilan financier :

$$\text{Trésorerie nette} = \text{Fond de roulement (FR)} - \text{Besoin en Fond de Roulement (BFR)}$$

##### 2<sup>ème</sup> méthode:

Elle se calcule par l'approche du bas du bilan financier selon la formule suivante :

$$\text{Trésorerie nette} = \text{Disponibilité} - \text{Dettes Financière à Court Terme}$$

#### 3-1-3-3 Interprétation de la trésorerie nette :

##### 1<sup>er</sup> cas : Si le TN > 0 c'est-à-dire FR > BFR donc la Trésorerie est positive

Une trésorerie positive, cela signifie que les capitaux permanents arrivent à financer les valeurs immobilisées et à dégager un surplus du fond de roulement qui sert à financer le besoin du fond de roulement.

Figure n°10 : représentation de la trésorerie positive

BFR	FRNG
TN positive	

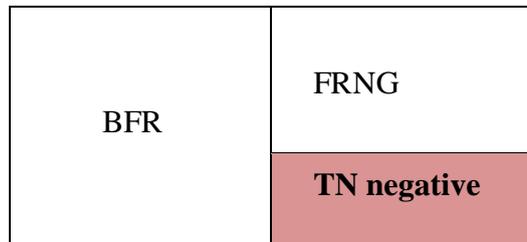
Source : réalisé par nos soins.

<sup>1</sup> EVRAERT, Serge. *Op. Cit.*, p.112.

### **2<sup>ème</sup> cas: Si le $TN < 0$ c'est à dire $FRN < BFR$ donc la Trésorerie est négative**

Une trésorerie négative, cela signifie que les capitaux n'arrivent pas à financer les immobilisations, et une partie des valeurs immobilisées est financée par les dettes à court terme. Donc dans ce cas l'entreprise dispose d'une liquidité insuffisante.

**Figure n°11 : représentation de la trésorerie négative**

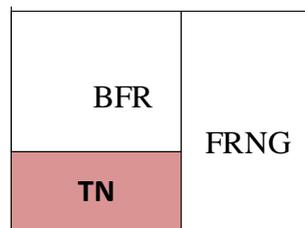


Source : réalisé par nos soins.

### **3<sup>ème</sup> cas: Si le $TN = 0$ c'est-à-dire $FRN = BFR$ donc la Trésorerie est nulle.**

Une trésorerie nulle, signifie que les capitaux arrivent à financer les valeurs immobilisées sans dégager un excédent, dans ce cas il est préférable d'augmenter le fond de roulement et réduire le besoin en fond de roulement.

**Figure n° 12 : représentation de la Trésorerie nulle**



Source : réalisé par nos soins.

## **3-2 L'analyse par la méthode des ratios :**

Le ratio est l'outil préféré des analystes financier afin d'évaluer la performance ou le bien être de l'organisation, il est même utilisé par les agences de notation pour évaluer la capacité d'une compagnie d'assurances à faire face à ses engagements.

### **3-2-1 Définitions d'un ratio :**

« On appelle ratio un rapport entre deux grandeurs significatives de l'activité de l'entreprise. Un ratio doit donc exprimer obligatoirement une valeur relative et par voie de

conséquence rendre compte, de manière également significative des modifications intervenues dans la structure d'exploitation ou dans la structure financière de la firme.»<sup>1</sup>

M. Deprez et M. Duvant, expliquent aussi que : « Un ratio est un rapport combinant deux valeurs caractéristiques extraites des documents d'une entreprise. »<sup>2</sup>

### **3-2-2 L'objectif et l'intérêt de l'analyse financière par la méthode des ratios :**

L'analyse financière par ratios permet au responsable de suivre le progrès de son entreprise et de situer l'image qu'elle offre aux tiers intéressés tels que les actionnaires, les banquiers, les clients, les fournisseurs et les personnels. Rappelons qu'il s'agit d'une version à posteriori. En effet pour une entreprise, le fait d'avoir de bons ratios à la clôture de l'exercice, n'implique pas un immédiat favorable. On va citer quelques objectifs :<sup>3</sup>

-La méthode des ratios doit être utilisée avec prudence. Pour un grand nombre d'actes économiques, les ratios ne sont qu'une première étape. Ils ne donnent pas au gestionnaire qu'un fragment et l'information dont il a besoin pour décider et choisir.

- La réussite d'une décision financière repose sur l'aptitude qu'ont les responsables à prévoir les événements. La prévision est clé du succès de l'analyste financier. Quant au plan financier, il peut prendre de nombreuses formes qui doivent tenir compte afin de les correctement, ainsi que ses faiblesse pour mieux y remédier.

- Facilite l'interprétation économique et financière de la situation de l'entreprise, et d'identifier d'éventuel problème ;

- Facilite la comparaison entre deux ou plusieurs entreprises similaires ;

- Joue le rôle d'indicateur des points faibles et points forts qui caractérisent la politique financière.

### **3-2-3 Les différents types des ratios :**

#### **3-2-3-1 Les ratios d'activité :<sup>4</sup>**

Ce sont les ratios concernant le portefeuille de l'assureur, ils sont composés de:

---

<sup>1</sup> ALFONIS, Gerard., PAUL .Grandjean. *Pratique de gestion et d'analyse financière*. France : Les éditions d'organisation, septembre, 1986. P.88.

<sup>2</sup> DEREZ. Michelle, DUVANT. Marcel, *Analyse financières*. France : édition techniques, septembre, 1999. P.25.

<sup>3</sup> VIZZAVONA, P. *gestion financière*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Tome, 1991, P.52.

<sup>4</sup> [www.cours-assurance.org](http://www.cours-assurance.org).

### **a- Taux de croissance des affaires nouvelles :**

$$= \text{Nombre d'affaires nouvelles année (N)} / \text{Nombre d'affaires nouvelles année (N-1)} \dots (1)$$

Ce ratio exprime la fréquence de l'évolution des contrats d'assurance d'une année à une autre, il est préférable de l'utiliser séparément par branche afin de permettre l'analyse de la performance de chacune, il reflète la politique marketing adoptée par la compagnie.

### **b- Taux de résiliation :**

Ce taux mesure la fréquence de résiliation au portefeuille dans une année donnée par rapport au portefeuille du début de l'année, il est calculé comme suit:

$$= \text{Nombre de résiliation N} / \text{Portefeuille au 01/01/N} \dots (2)$$

### **c- Taux de croissance du portefeuille :**

$$= \text{Nombre de contrats en portefeuille N} / \text{Nombre de contrats en portefeuille 31/12/ N-1} \dots (3)$$

Ce ratio mesure la croissance du portefeuille d'une année à une autre en nombre de contrats, il prend en considération les nouveaux contrats souscrits et les contrats résiliés, il est préférable de le calculer par branche ou par produit.

En cas de résultats avérés insuffisants à propos des ratios (a), (b) et (c), l'assureur procède en apportant des mesures correctives à sa stratégie quant à sa politique de tarification, de ristourne, assistance et marketing.

### **3-2-3-2 Les ratios techniques :**

Sont des indicateurs qui expriment la performance et la rentabilité de l'activité technique (sinistres, primes), qui sont :

#### **a- Le ratio de sinistralité (S/P) :**

$$= \text{Sinistres survenus (N)} / \text{Primes acquises brutes (N)}$$

Où les sinistres survenus regroupent les prestations versées au cours de la période N, (+/-) la variation des SAP + les frais de gestion sinistres (honoraires d'expertise et d'avocat.....).

Les provisions doivent être calculées en brute comme si aucune cession en réassurance n'a eu lieu.

## **Chapitre 2 : Le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

Les primes acquises (N) = Primes émises nettes (N) + REC (N-1) - REC (N).

Un ratio de sinistre survenu de 75 % signifie que chaque volume de 100 de primes acquises, 75 sont rendus sous forme d'indemnisation.

Le ratio S/P est le ratio qui définit la marge d'assurances brute, il est préférable de l'utiliser par produit (branche) pour connaître la rentabilité technique de chacune séparément. Il doit être inférieur à 1, dans le cas contraire il y a un déséquilibre dans la mutualité qui peut aggraver la branche concernée.

Une surévaluation des SAP, ou une fréquence anormale de petits risques (cas de l'automobile).

Dans le cas où les risques ne sont pas pris en réassurance, il y a lieu de prendre des décisions stratégiques tel que :

a) Revoir la politique de tarification: plus un assuré présente un risque plus sa prime augmente.

Instaurer la franchise: qui consiste à responsabiliser l'assuré en lui faisant supporter une part dans le sinistre survenu.

b) Modifier les contrats fortement sinistrés.

c) Sélectionner les clients.

d) Résilier une partie des contrats en portefeuille qui peuvent présenter une grande sinistralité.

### **Explication du ratio:**

Si ce ratio est compris entre 0,8 et 1, il y a un maintien de la prime.

Si ce ratio est inférieur à 0,8, une négociation peut s'engager pour faire baisser le niveau de la prime mais celle-ci doit tenir compte du type d'assurance.

### **b- Le ratio de frais de gestion :**

**= Frais de gestion / Primes acquises.**

Où les frais de gestion = salaires, les commissions des agents ; autres charges de fonctionnement (hors les charges financières, les dotations aux amortissements et provisions)

Ce ratio mesure la proportion de couverture des frais de gestion par les primes acquises.

### **c- Le ratio combiné :**

**= (charges sinistres + frais de gestion) / Les primes acquises**

## **Chapitre 2 : Le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

Le ratio combiné : c'est un ratio rassemble le ratio de sinistralité avec celui des frais de gestion des contrats.

Il exprime la couverture de toutes les dépenses qui peuvent avoir lieu (charge sinistres, salaire, commissions.....) au titre de l'activité technique ; par les primes acquises.

L'idéal qu'il soit  $< 1$  ; pour exprimer la performance technique ; dans le cas contraire ce sont les produits financiers qui viennent en compensation des pertes subis.

Vu la volatilité des produits financiers ; l'assureur intervient et prend de décisions de mesure correctives concernant sa stratégie qui sont identiques à ceux cités plus haut pour le ratio de sinistralité.

### **d- Le coût moyen du sinistre:**

Il est obtenu par le rapport entre tous les règlements effectués dans l'année et le nombre de dossiers (réglés+les dossiers classés sans suite), il permet de centraliser tous les couts autour d'un seul coût qui est la moyenne.

Le coût moyen permet de définir la prime brute ou la tarification.

$$\text{Total règlement année N} / (\text{Nombre dossier sinistres réglés} + \text{classés sans suite})$$

### **e- La Cadence de règlement : <sup>1</sup>**

C'est un indicateur de performance de gestion, il mesure le rythme de règlement des dossiers sinistres; il est calculé de deux manières :

Cadence de règlement sans le stock initial :

$$= (\text{Dossiers réglés} + \text{classés sans suite}) / (\text{dossiers déclarés} + \text{repris}).$$

Où :

La cadence de règlement à partir du stock initial (stock du début de l'année):

$$= (\text{Dossiers réglés} + \text{dossiers classés sans suite}) / (\text{stock initial} + \text{dossiers déclarés} + \text{les repris})$$

---

<sup>1</sup> Rapports de gestion.

### **f- Ratio de rejet de demande d'indemnisation :<sup>1</sup>**

= Nombre de demandes rejetés / nombre de demande de l'échantillon.

Ce ratio mesure les nombre d'indemnisation rejeté sur l'ensemble des sinistres déclarés.

Un résultat de 15 veut dire que pour chaque 100 sinistre déclaré ; 15 sont rejetés, Pour calculer ce ratio, il faut s'assurer que chaque sinistre a fait l'objet d'une décision d'indemnisation ou de rejet.

### **3-2-3-3 Les ratios prudentiels :**

A l'instar de tous les pays et afin de protéger les intérêts des assurés et les bénéficiaires des contrats d'assurance ainsi que garantir la pérennité des compagnies d'assurance, le régulateur algérien a mis en place deux contraintes à savoir :

#### **a- Ratio de la marge de solvabilité :**

Il s'agit des ratios instaurés par l'ordonnance 07/1995

Les compagnies d'assurance doivent à tout moment disposer d'une marge de solvabilité suffisante afin d'honorer leurs engagements ;

En assurance dommage ; elle est constituée de:

(+) Capital social :

(+) réserves réglementées : (Réserves légales+ Réserves facultatives + autres).

(+) Provisions réglementées : (Provision de garantie+ provision pour complément obligatoire aux provisions pour SAP + Provision CAT NAT + Provision pour risque d'exigibilité des engagements réglementées+ autres provisions réglementées.<sup>2</sup>

(+) report à nouveau : Cette marge de solvabilité doit être supérieure ou égale à l'un des deux ratios :

➤ 15% des provisions techniques : (Ou les provisions techniques = Provision d'équilibrage + Provision d'égalisation + Provision pour primes non acquises (REC) + Provision pour sinistres à payer (SAP) + Provision pour participation aux bénéfices et ristournes).<sup>3</sup>

➤ 20% des primes émises et/ou acceptées nettes de taxes et d'annulations.

<sup>1</sup> WIPF, John, GRAND, Denis. Op. Cit., p.49.

<sup>2</sup> Sont régies par le décret exécutif N° 95-342 (30 Octobre 1995) complété et modifié par le décret exécutif N°4-272 (29 Aout 2004) et N° 13-114 (28 Mars 2013) dans son chapitre 2 et 3.

<sup>3</sup> Idem.

Il est à signaler que les primes sont brutes de réassurance.

### **b- Ratio de représentation des engagements réglementés:**

Les engagements réglementés composés des provisions réglementées et des provisions techniques doivent être représentés à l'actif du bilan par des placements admis à l'article 23 du décret exécutif N° 13-114 du 28/03/2013 relatif aux engagements des compagnies d'assurance et/ou de réassurance, ainsi composé des :<sup>1</sup>

#### **b-1 Valeurs d'Etat :**

- Bons du Trésor,
- Dépôts auprès du Trésor,
- Obligations émises par l'Etat ou jouissant de sa garantie.<sup>2</sup>

#### **b-2 Autres valeurs mobilières et titres assimilés :**

- Actions d'entreprises Algériennes d'assurance ou de réassurance et autres institutions financières ;
- Actions d'entreprises étrangères d'assurance ou de réassurance, après accord du ministre chargé des finances ;
- Actions d'entreprises Algériennes industrielles et commerciales.

#### **b-3 Actifs immobiliers :**

- Immeubles bâtis situés sur le territoire Algérien;
- droits réels immobiliers.

#### **b-4 Autres placements :**

- Marché monétaire;
- Tout autre type de placement fixé par les lois et règlements.

D'après l'arrêté ministériel du 07 janvier 2002, cette représentation doit faire l'objet de la répartition suivante:

Les proportions de placement en actifs représentatifs des engagements règlementés en plus de la couverture à 100% des engagements, la réglementation précise que:<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> 22 Décret exécutif n° 95-342 du 6 Joumada Ethania, correspondant au 30 Octobre 1995 complété et modifié par le décret exécutif N°4-272 (29 Aout 2004) et N° 13-114 (28 Mars 2013) dans son chapitre 4.

<sup>2</sup> L'arrêté n° 01 du 07/01/2002 modifiant et complétant l'arrêté n° 007 du 02 Octobre, 1996.

<sup>3</sup> EYROLLES, Jean, Lochar, *les ratios qui comptent*, 2<sup>ème</sup> éd, édition d'organisations, 3<sup>ème</sup> tirage, 2008, P.59, 100.

- 1) Minimum 50% pour les valeurs d'Etat (Bons du Trésor, dépôt auprès du Trésor et obligations émises par l'Etat ou jouissant de sa garantie) dont la moitié, au moins, pour les valeurs à moyen et long termes.
- 2) Le reste des engagements règlementés est à répartir entre les autres éléments d'actifs en fonction des opportunités offertes par le marché sans que la part des placements en valeurs mobilières et titres assimilés émis par des sociétés algériennes non cotées en bourse ne dépasse le taux de 20% des engagements règlementés.

### **3-2-3-4 Les ratios à partir du bilan :**

Sont appelés ratios de structure, ces ratios reposent sur le principe de l'équilibre financier ; dont la règle stipule une cohérence entre la durée d'un moyen de financement (passif) et la durée d'une opération à financer (actif).

Donc un actif immobilisé doit être financé par une ressource stable (passif non courant).

#### **a- Ratio de liquidité générale :**

Il exprime la capacité d'une compagnie à faire face à ses engagements à court terme par ses actifs courants, il est supérieur ou égale à **100%**, dans le cas contraire, l'entreprise ne peut pas régler ses dettes à court terme, donc elle procède à des actes tel que : céder un de ses actifs non courants (corporelles) ou financiers après son reclassement ; donnons pour exemple : vente d'un bon de trésor BTA, ou anticiper l'échéance d'un placement à long terme..... ;

<b>Ratio de liquidité générale = Actif courants/ Dettes à court terme.....</b>
--

#### **b- Ratios de rentabilité ou de profitabilité : <sup>1</sup>**

La rentabilité est un rapport entre une forme de résultat ou une performance et un moyen ou une activité mis en œuvre pour le générer.

Parmi les ratios de rentabilité qu'on peut définir à partir du bilan, on repère:

##### **b-1 Ratio de rentabilité financière des capitaux propres : (RRFCP)**

<b>RRFCP = Résultat net / Capitaux propres</b>
--

---

<sup>1</sup>EYROLLES, Jean, Lochard, *op, cit*, P.59, 100.

## **Chapitre 2 : Le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

Il est l'un des meilleurs indicateurs de performance de gestion; et le plus important pour les actionnaires ; il mesure l'aptitude de la compagnie à rentabiliser les capitaux apportés par les actionnaires.

### **b-2 Ratio de rentabilité du capital :**

**= Résultat net/ capital social**

Ce ratio mesure la rentabilité du capital investi.

### **b-3 Ratio de la rentabilité économique:**

Ce ratio mesure la capacité d'une compagnie à dégager un résultat par l'utilisation de l'ensemble de ses moyens autrement dit par les capitaux économiques ou l'actif.

**= Résultat net / Total actif**

### **c- Les ratios de la capacité de financement:**

#### **c-1 Ratio de l'endettement:**

**= Dettes à plus d'un an / Capitaux propres**

Ce ratio mesure le taux de financement par l'environnement externe c'est-à-dire les tiers par rapport au financement de l'entreprises par ses propres moyens (les capitaux des investisseurs).

#### **c-2 Ratio de solvabilité ou d'autonomie financière:<sup>1</sup>**

Il a la même signification que le ratio d'endettement mais changeant de sens par rapport à son résultat, c'est-à-dire > 1 bon signe.

**= Fonds propres / les dettes à long terme**

#### **c-3 Ratio de financement par le biais de la réassurance :**

**Provisions technique à la charge des réassureurs (actif) / provisions techniques opérations directes (passif).**

---

<sup>1</sup> Rapport de gestion.

## **Chapitre 2 : Le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

Il est toujours  $< 1$ , il explique le recours des compagnies d'assurance à la technique de réassurance, c'est-à-dire le financement à travers la réassurance.

### **3-2-3-5 Les ratios à partir des comptes de résultats :**

#### **a- La croissance des primes émises ou acquises :**

$$\boxed{[\text{Primes émises année (N)} - \text{Primes émises (N-1)}] / \text{Primes émises année (N-1)} \dots (1)}$$

$$\boxed{[\text{Primes acquises année (N)} - \text{Primes acquises (N-1)}] / \text{Primes acquises (N-1)} \dots (2)}$$

(1) = (2) lorsqu'il s'agit des contrats dont l'échéance est au 31/12

Ce ratio permet de mesurer le taux de croissance de la compagnie surtout le ratio... (1)

#### **b- Taux de croissance de la marge d'assurance nette :**

$$\boxed{= \text{Marge d'assurance nette (N)} - \text{Marge d'assurance nette (N-1)} / \text{Marge d'assurance nette (N-1)}}$$

Ce ratio exprime l'évolution de la marge d'assurance nette par année.

#### **c- Taux de cession des primes :**

$$\boxed{= \text{primes cédés N} / \text{primes émises brutes N.}}$$

Il permet de définir la politique de la compagnie dans le programme de la réassurance par rapport aux primes émises brutes,

Ex : Un résultat de 8%, veut dire que la compagnie a cédé 8 unités pour chaque 100 unités de son portefeuille.

#### **d- Taux de commissionnement en réassurance :**

$$\boxed{= \text{Commissions reçues} / \text{les primes cédées}}$$

Ce ratio mesure la rémunération de la technique de réassurance.

#### **e- Ratio de la marge bénéficiaire (profitabilité) : <sup>1</sup>**

$$\boxed{= \text{Résultat net} / \text{Chiffres d'affaires}}$$

Ce ratio permet de dégager l'excédent du chiffre d'affaires après déduction de toutes les charges (techniques ; charges de fonctionnement, les dotations ; les charges financières.....).

<sup>1</sup>EYROLLES, Jean, Lochard. *Op. Cit.*, p.21.

## **Chapitre 2 : Le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

Il n'a de sens que lorsque le résultat financier n'est pas important, ce qui n'est pas cohérent dans une compagnie d'assurances.

En effet, pour refléter la vraie profitabilité, au numérateur il ne faut prendre que le résultat technique opérationnel (c'est-à-dire hors le résultat financier).

### **f- La marge brute de rentabilité :**

$$= \text{Prestations/ primes acquises}$$

Ce ratio mesure la portion de couverture des prestations (sinistres) dans l'année par les primes acquises, techniquement parlant il s'agit du S/P.

### **g- Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette :**

$$= \text{Résultat technique opérationnel / Marge d'assurance nette}$$

Ce ratio mesure l'excédent de la marge d'assurance nette sur les charges rémunérées par cette dernière (charges de fonctionnement + dotations).

### **h- Ratio de rentabilité d'exploitation ou d'intégration :**

$$= \text{Marge d'assurance nette / Chiffre d'affaires}$$

Ou le chiffre d'affaires = Primes émises + coûts de police.

Ce ratio mesure l'intégration de l'entreprise dans le processus de production ainsi que le poids des prestations dans les primes émises (CA).

### **i-Taux de marge d'assurance nette:**

$$\text{Marge d'assurance nette / Primes acquises.}$$

Ce ratio mesure l'excédent des primes acquises sur les prestations.

### **j- Ratio charges de fonctionnement :**

$$= \text{Charge de fonctionnements / Marge d'assurance nette}$$

Ce ratio mesure le taux de couverture des charges de fonctionnement par la marge d'assurance nette.

### **k- Le ratio coût du personnel :**

On procède au calcul du coût du personnel à partir des deux ratios suivants :

$$= \text{Charges du personnel / Marge d'assurance nette}$$

## **Chapitre 2 : Le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

Ce ratio mesure la proportion du personnel dans la marge d'assurance nette, le résultat de ce ratio est élevé lorsqu'une compagnie exprime un fort besoin en matière de ressource humaine.

Et

$$= \text{Frais du personnel} / \text{Charges de fonctionnement}$$

On utilise ce ratio pour connaître la proportion de la charge du personnel dans la totalité des charges de fonctionnement.

### **I- Les ratios de l'activité financière :**

#### **I- 1 Le taux de croissance du résultat financier :**

$$= \text{Résultat Financier (N)} - \text{Résultat financier (N-1)} / \text{Résultat Financier (N-1)}$$

Ce ratio mesure la croissance du résultat financier d'une année à une autre

#### **I-2 La rentabilité des primes émises:**

$$= \text{Résulta financier N} / \text{Primes émises ou acquises N}$$

Ce ratio mesure la contribution des primes acquises sur le résultat financier.

#### **I-3 Le ratio du taux de résultat Financier : <sup>1</sup>**

##### **✓ Par rapport aux produits financiers :**

$$= \text{Résultat financier} / \text{produits financiers}$$

Ce ratio mesure le taux des produits financiers dans le résultat financier.

Un taux de 70% veut dire que les charges financières sont de 30%.

##### **✓ par rapport au résultat avant impôt :**

$$= \text{Résultat financier} / \text{Résultat ordinaire avant impôt}$$

Ce ratio mesure la contribution de l'activité financière des compagnies d'assurance dans la création de la valeur, c'est-à-dire sa rentabilité.

##### **✓ Le ratio des produits financiers :**

$$= \text{produits financiers} / \text{les placements}$$

Ce ratio mesure le rendement de l'ensemble des fonds placés.

<sup>1</sup> EYROLLES, Jean, Lochard. *Op. Cit.*, p.73.

### **m- Ratios de productivités :**

#### **m-1 le ratio de productivité de l'actif :**

$$= \text{Chiffres d'affaires} / \text{Total Actif}$$

Ce ratio mesure la capacité d'un moyen (l'actif) mis en œuvre afin de réaliser le chiffre d'affaires.

#### **m-2 Ratio de productivité de l'effectif :**

$$= \text{Chiffres d'affaires} / \text{l'effectif}$$

Ce ratio mesure la contribution de chaque employé à générer une portion de chiffre d'affaires (primes émises).

### **Conclusion :**

Ce chapitre permet d'appréhender l'importance de l'analyse financière dans la mesure de la performance financière, et d'étudier les spécificités des états financiers des compagnies d'assurances, il s'agit d'une appréciation de la performance financière à partir des différents ratios qui peuvent influencer sur la prise de décision dans une compagnie d'assurances (décision de gestion ; de production.....) ; en vue d'apporter des améliorations concernant la stratégie.

Ce chapitre, servira comme introduction pour le chapitre à venir qui se reposera sur le cas pratique de la mesure de la performance financière par l'analyse des états financiers et leurs évolutions à l'horizon des trois années 2015, 2016 et 2017 appliqués à la SAA.

# *Chapitre 3 :*

*Etude de la performance financière  
de la SAA par l'analyse financière*

Pour mieux enrichir et illustrer la partie théorique et aussi pour avoir des réponses aux questions posées dans la problématique, nous avons effectué un stage pratique au sein de la compagnie d'assurance « SAA, Alger ».

Ce cas pratique, permet de faire une analyse objective sur la performance de l'entreprise à travers l'analyse financière. Dans cette optique, la première section présente l'historique, l'organigramme général de la SAA et ses différentes structures.

Ensuite l'analyse des bilans et les comptes et l'étude des différents ratios, afin de tester la performance financière de cette compagnie.

#### **Section1 : L'organisme d'accueil de la SAA.**

Avant de procéder à l'analyse de la situation financière de la compagnie d'assurance de la SAA, il est nécessaire de présenter l'organisme d'accueil dans lequel nous avons effectué notre stage pratique.

##### **1-1 L'historique de la SAA :**

La Société Nationale d'Assurance, par abréviation SAA, est une entreprise publique d'assurance qui a été créée le 12 Décembre 1963 selon l'arrêté du Ministère de l'économie Nationale du 11 Décembre 1963. A l'origine, cette entreprise était une société mixte Algéro-Egyptienne (Algérie 51% du capital, l'Egypte 39% et Nationaux algériens 10%).

La société fut nationalisée le 27 Mai 1966 par l'ordonnance n°66-127 à l'occasion de l'institution du monopole de l'état sur les opérations d'assurance.

En cette période la SAA, a connu un développement de type classique, une société fortement centralisée, gérant des affaires apportées par des agents privés.

Mais en 1973, il y a eu la suppression des intermédiaires privés d'assurance qui ont été intégrés en tant que fonctionnaires ou salariés dans les compagnies d'assurances algériennes.

En Janvier 1976, la spécialisation des entreprises d'assurances par nature d'activités, a conduit la SAA à se consacrer au marché intérieur des risques simples et à ne pratiquer que l'assurance automobile, l'assurance vie et les risques des particuliers, commerçants et artisans. C'est à la suite de cela que la SAA a été conduite à s'impliquer fortement sur l'ensemble du territoire et à être à la frontière pour, d'une part, rapprocher l'assurance de

l'assuré, et d'autre part, développer le plein emploi. C'est ce qui fait que la SAA dispose aujourd'hui d'un réseau de plus de 430 agences et de centres de formations.

Avec l'avènement des réformes économiques, la SAA a été transformée en société par action « SPA », le 27 Janvier 1982. Cette transformation s'est accompagnée de la levée de la spécialisation des compagnies d'assurance et la pratique de nature différentes, ce qui a élargie son champ d'activités aux autres risques. , Février 1989 dans le cadre de l'autonomie des entreprises, la SAA transforme son mode de gouvernance et devient une EPE (Entreprise Publique Economique) actuellement la SAA pratique tous les risques y compris les risques agricoles.

Son niveau de développement, ses capacités financières et sa dimension nationale ont contribué à l'augmentation de son capital social qui est passé de 500 millions de dinars en 1992 à 4.5 milliards de dinars en 2006.

Suite à la libération du marché des assurances en 1995, la SAA s'est trouvée dans la nécessité de redéployer son réseau commercial pour faire face à une concurrence de plus en plus accrue. C'est ainsi qu'elle a diversifié son réseau en agréant des agents généraux, d'une part, et d'autre part, en transformant le régime de rémunération du personnel des agences intégrées désormais payé au revenu proportionnel au chiffre d'affaires réalisé.

Nouveau découpage régional en 2003 introduction de l'ERP ORASS et développement d'un système d'information adapté de la SAA. Mise en place d'un nouveau plan stratégie.

Réorganisation structurelle en 2004 et Création de division par segment de marché afin de booster la productivité. Fin de mandat de la SAA en tant que gestionnaire du FSI et Création du fonds de Garantie Automobile (FGA).

Séparation des assurances de personnes de celle relative aux dommages en 2010.  
Le capital social de la SAA est porté à 20 Milliards DA.

Lancement du programme de Relookage du réseau en 2015. La SAA se lance pleinement dans la diversification de son portefeuille par le développement des branches hors automobile.

Changement de siège social en 2016, une tour intelligente qui renforce la compagnie dans sa dynamique commerciale.

En 2017 la SAA passer son capital social à 30 Milliards de DA soit 275 Millions de US\$. La SAA présente les indicateurs les plus élevés du marché permettant d'envisager l'avenir avec sérénité :

- ❖ **Fonds propre** : 34 Milliards de DA équivalent à 310 Millions US\$.
- ❖ **Placements** : 46 Milliard de DA équivalent à 420 Millions US\$.
- ❖ **Actifs immobiliers** : 29 Milliards de DA équivalent à 265 Millions US\$.

La SAA est **LEADER** du marché national des assurances :

- ❖ **Le deuxième** a l'échelle maghrébine.
- ❖ **Le troisième** assureur a l'échelle arabe.
- ❖ Dans peloton des **six premiers** assureurs du continent Africain.
- ❖ Un chiffre d'affaire de 23.8 Milliards DA.
- ❖ **4140** Collaborateurs plus de 2 Millions de clients.
- ❖ **520** points de vente.

#### **1-2 La SAA dans son environnement :**

La SAA est l'un des membres fondateurs de l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurances « UAR », dont elle est aujourd'hui acteur actif.

- La SAA est membre permanent du conseil National des Assurances (CNA).
- La SAA contribue au développement d'une forte expertise à travers sa filiale SAE, dont elle est l'unique actionnaire. La SAE-EXACT pratique aussi le contrôle technique automobile, elle gère 28 centres répartis sur le territoire national et emploie plus de 400 collaborateurs spécialisés notamment dans l'évaluation des sinistres.
- La SAA est actionnaire de COTA entreprise spécialisées ans le contrôle technique des véhicules.

### **1-3 Investissements stratégiques :**

La SAA actionnaire à hauteur de 34% dans plusieurs sociétés exerçant dans différents domaines :

- ❖ Assure Im mo SPA société exerçant dans le domaine immobilier.
- ❖ SICAV / CELIM SPA société d'investissements financiers.
- ❖ SAPS SPA société exerçant l'assurance des personnes, sous le nom commercial AMANA assurances.
- ❖ ALFA SPA société exerçant dans la détection de fraude d'assurance.
- ❖ Imprimerie des assurances SPA.

SAA actionnaire à hauteur de 20% dans :

- ❖ AFRICA RE/ Société Africaine de réassurance.
- ❖ CAGEX / Compagnie Algérienne d'assurance et garantie d'exportation.
- ❖ SGCI / Société de garantie des crédits immobiliers.
- ❖ SRH / Société de refinancement hypothécaire.
- ❖ SIH / Société d'investissement hôtelière.

### **1-4 Activités de la SAA :**

L'activité de la SAA s'étend à de nombreux domaines et s'adresse à une large clientèle : particuliers, professionnels, petites, moyennes et grandes entreprises et institutions. Conformément à l'arrêté du 29 Mai 2005 modifiant l'arrêté du 6 Avril 1998 portant agrément de la Société Nationale d'Assurance, les produits commercialisés par la SAA sont :

- ❖ Assurance incendie et risques annexes ;
- ❖ Assurance pertes d'exploitation après incendie et bris de machines ;
- ❖ Assurances des risques de la construction (RC Décennale, RC construction, Tous Risques Chantier et Montage) ;
- ❖ Assurance engineering (Bris de machines, Engins de Chantier, Tous Risques Matériel Informatique et Electronique, Pertes de produits en frigo...) ;
- ❖ Assurance transport (Aérien, Maritime);
- ❖ Assurance des Risques Agricoles (Toutes spéculations, Multirisques Avicole, Bétail, Grêle, Incendie, Plasticulture, matériel Agricole, Multirisques Exploitants...) ;
- ❖ Assurances des risques des particuliers (Professions libérales, collectivités, Vol, Bris de Glaces, Dégâts des eaux...) ;

- ❖ Assurances des responsabilités (Responsabilité Civile Chef d'entreprise, Produits livrés, Professionnelle...);
- ❖ Assurance crédit, Caution ;
- ❖ Assurance automobile.

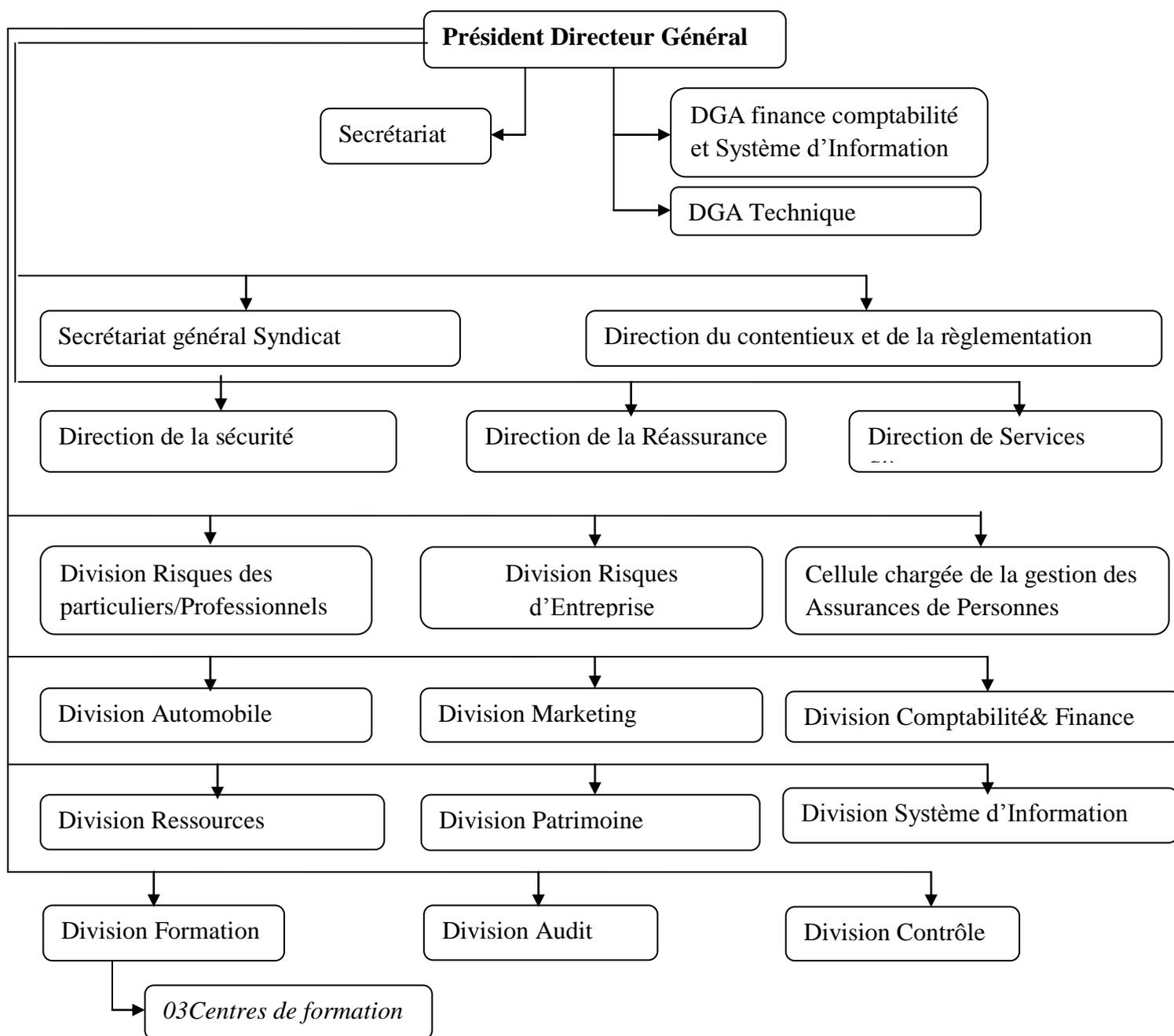
#### **1-5 La structure organisationnelle de la SAA :**

Chaque entreprise de toute nature se doit adopter une structure organisationnelle bien définie, qu'elle juge la mieux adaptée, visant une meilleure performance de gestion et de contrôle. En effet, la structure organisationnelle permet de déterminer la manière dont l'autorité est considérée à travers les relations de la hiérarchie, la façon dont les activités sont spécifiées et distribuées et encore la façon dont les systèmes de communication à l'intérieur des organisations sont établis. Ainsi, la bonne structure organisationnelle est un pré-requis de performance.

Dans cette logique, la SAA a adopté une structure organisationnelle propre que l'on peut présenter comme suit :

#### **1-6 Organigramme de la Direction Générale de la SAA**

**Figure N° 13 : Représentation de l'organigramme de la Direction Générale de la SAA**



**Source : document interne de la SAA.**

**1-7 Organisation de la société Nationale d'assurance (SAA) :**

La Société Nationale d'Assurance emploie plus de 4457 personnes. Ces employés sont répartis sur le réseau de la SAA qui s'étend à travers tout le territoire Algérien.

Le réseau de distribution est constitué de 14 Directions Régionales, chargées de la mise en œuvre de la politique commerciale de la société, et de 293 agences directes et 210 agents généraux ainsi que 150 agences bancaire.

#### **1-7-1 Le siège (la Direction Centrale) :**

Le Siège est situé au boulevard « Ché » Guevara, il compte aussi une annexe située à Garidi. Il constitue la cellule centrale ayant pour but la synthèse des objectifs attendus au cours de l'exercice par l'ensemble des Directions Régionales, que ce soit en production ou en sinistre.

En plus de l'exploitation de ces résultats, le siège effectue des contrôles, s'occupe de la production, dirige et conseille les agences par le biais des Directions Régionales.

L'administration de la société est assurée par le **conseil d'administration** composé de 9 élus nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le tiers de ces élus est renouvelable tous les trois ans.

Le conseil d'administration est présidé par le **Président Directeur Général** assisté par deux Directeurs généraux adjoints (Technique et Administratif) desquels dépendent les chefs de divisions et les directeurs centraux. Ce conseil a pour principale fonction l'établissement du plan et le développement des orientations de la société.

#### **• La Direction Générale Technique :**

Elle est chargée de la conception et du développement de la stratégie globale de l'entreprise, elle est composée des structures suivantes:

- Division des Risques d'entreprise ;
- Division Automobile ;
- Division Risques des Particuliers et des Professionnels ;
- Division Vie ;
- Division Marketing ;
- Direction de la Réassurance.

#### **• Direction Générale Administrative :**

Dont le rôle est de soutenir et de contrôler le réseau commercial de la SAA, elle est composée de:

- Direction des Finances et de la Comptabilité ;
- Direction des Ressources Humaines ;
- Direction du Patrimoine ;
- Direction du Contentieux et de la Réglementation ;
- Division de l'Audit, Contrôle et Système d'Information.

#### **1-7-2 Les directions Régionales :**

Au nombre de 14, elles sont réparties sur tout le territoire national, Constituant les organes décentralisés d'animation, de contrôle, de coordination, de gestion administrative et d'appui pour l'ensemble des agences. Pour cela, ces Directions Régionales traduisent objectivement les faits et avec le maximum d'efficacité, la politique définie par le siège, donnant impulsions et directives nécessaires à ses agences. Les Directions Régionales constituent donc l'intermédiaire obligatoire entre le siège et leurs agences.

La Direction Régionale assume deux fonctions, l'une administrative et l'autre technique.

**La fonction administrative :** consiste à la mise en œuvre du partage territorial de chaque agence et de mettre à leur disposition tout le matériel et le mobilier nécessaire à leur bon fonctionnement.

**La fonction technique :** consiste à prêter assistance aux agences pour les affaires dépassant leur pouvoir de gestion et le contrôle strict de la tarification et des règlements en matière de sinistres.

Le siège de la Direction Régionale est présidé par **un directeur**, il comprend quatre (04) départements.

**Département Administratif et Financier :** Il est réparti en trois services :

- Service Comptabilité et Finances.
- Service des moyens généraux et de l'action sociale.
- Service du personnel.

**Département Production :** Il est réparti en deux services :

- Service assurances de biens.
- Service assurances de personnes

**Département Contentieux :** Il se compose de deux services :

- Service sinistres corporels.
- Services sinistres matériels et risques divers.

**Département Marketing** : Il se compose de deux services :

- Service vente.
- Service études et statistiques

### **1-7-3 Les Agences:**

Elles ont pour rôle principal la gestion directe des contrats : souscription, suivi et règlement. Les agences sont organisées par fonction pour mieux assurer le contrôle interne et la polyvalence dans les branches d'assurance, à l'exception de la branche Assurances de personnes où la production et les sinistres sont gérés au sein du même service.

Dans le cadre de cette organisation, la relation commerciale avec le client est assurée par le chef d'agence aidé en cela par le personnel de l'agence réparti dans les services suivants :

- Le service « de la production »,
- Le service « des indemnisations »,
- Le service « des assurances de personnes »,
- Le service « Finances et Comptabilité ».

## **Section 2 : La présentation des états financiers de la SAA.**

Les comptes annuels de la Société sont établis conformément au Nouveau Système Comptable et Financier et aux principes comptables généralement admis.

Cette section représente l'analyse du bilan et compte de résultat de la SAA durant les trois dernières années 2015,2016 et 2017.

### **2-1 Le bilan :**

Représente une synthèse de l'ensemble des emplois et des ressources dont dispose l'entreprise à une date donnée.

#### **2-1-1 Présentation du bilan des années 2015, 2016 et 2017 :**

##### **2-1-1-1 L'analyse de l'actif du bilan :**

Le tableau suivant présente l'actif des bilans de la SAA.

### Chapitre 3 : Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière

Tableau N°4 :L'actif du bilan de la SAA.

En KDA

ACTIF	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif					
Immobilisations Incorporelles	190 832	169 925	129 856	<b>-10,95%</b>	<b>-23,58%</b>
Immobilisations Corporelles					
Terrains	5 150 464	5 153 100	5 371 787	<b>0,51%</b>	<b>4,24%</b>
Bâtiments Exploitation	5 371 287	16 709 297	16 248 572	<b>211,08%</b>	<b>-2,76%</b>
Bâtiments Placement	963 633	910 257	864 918	<b>-5,53%</b>	<b>-4,98%</b>
Autres immobilisations corporelles	499 073	475 614	860 267	<b>-4,7%</b>	<b>80,87%</b>
Immobilisations en Concession	-	184 445	180 864	-	<b>-1,41%</b>
Immobilisations en Cours	70 988	157 900	255 870	<b>122,43%</b>	<b>62,04%</b>
Immobilisations Financières					
Titres mis en équivalence :					
Autres participations et créances rattachées	3 012 025	4 707 700	4 561 794	<b>56,3%</b>	<b>-3,09%</b>
Autres Immobilisations Financières	45 646 291	44 953 340	37 383 573	<b>-1,51%</b>	<b>-16,84%</b>
Prêts et autres actifs financiers non courants	280 330	233 465	331 531	<b>-16,72%</b>	<b>42%</b>
Impôts différés actif	622 772	592 103	743137	<b>-4,92%</b>	<b>25,51%</b>
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	8 986	6 901	6 609	<b>-23,21%</b>	<b>-4,23%</b>
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>61 816 683</b>	<b>74 254 049</b>	<b>66 938 778</b>	<b>20,12%</b>	<b>-9,85%</b>
Provisions Techniques d'Assurance					
Part de la coassurance cédée	7 886	926	-	<b>-88,27%</b>	-
Part de la réassurance cédée	2 315 984	1 791 463	1 701 181	<b>-22,65%</b>	<b>-5,04%</b>
Créances et Emplois assimilés					
Cessionnaires et Cédants débiteurs	632 256	666 693	583 670	<b>5,45%</b>	<b>-12,45%</b>
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	4 163 029	5 157 791	5 838 943	<b>23,89%</b>	<b>13,21%</b>
Autres débiteurs	3 815 296	2 829 516	1 657 883	<b>-25,83%</b>	<b>-41,41%</b>
Impôts et assimilés	733 297	2 067 680	716 935	<b>181,97%</b>	<b>-65,32%</b>
Autres créances et emplois assimilés	95 674	107 855	120 865	<b>12,73%</b>	<b>12,06%</b>

### Chapitre 3 : Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière

Disponibilités et Assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants	691 479	848 240	4 502 516	<b>22,67%</b>	<b>430,81%</b>
Trésorerie	2 400 642	2 732 235	3 257 226	<b>13,81%</b>	<b>19,21%</b>
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>14 855 545</b>	<b>16 202 399</b>	<b>18 379 221</b>	<b>9,07%</b>	<b>13,43%</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>76 672 228</b>	<b>90 456 448</b>	<b>85 317 998</b>	<b>17,98%</b>	<b>-5,68%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir l'actif des bilans de la SAA.

#### a- L'actif non courant :

Tableau N°5 :L'actif non courant :

En KDA

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
Immobilisations Incorporelles	190 832	169 925	129 856	<b>-10,96%</b>	<b>-23,58%</b>
Immobilisations Corporelles	12 055 445	23 590 613	23 782 277	<b>95.68%</b>	<b>0.81%</b>
Immobilisations Financières	49 570 405	50 493 510	43 026 644	<b>1.86%</b>	<b>-14.79%</b>
<b>Total actif non courants</b>	<b>61 816 682</b>	<b>74 254 048</b>	<b>66 938 777</b>	<b>20,12%</b>	<b>-9,85%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir de l'actif des bilans de la SAA.

D'après le tableau ci-dessus, l'actif non courant de la SAA a connu une augmentation de 20,12% en 2016 par rapport à 2015. Suite à la hausse des immobilisations corporelles de 95.68% et les immobilisations financières de 1.86% et ce malgré la baisse des immobilisations incorporelles de 10,96%. Ce qui explique un cycle d'investissement positif.

En 2017, l'actif non courant a diminué de 9.85% par rapport à 2016, suite à la baisse des immobilisations incorporelles de 23.58%, ainsi qu'à la baisse des immobilisations financières de 14.79%.

#### b- L'actif courant :

**Tableau N° 06 : L'actif courant.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
Provisions Techniques d'Assurance	2 323 870	1 792 389	1 701 181	-22.87%	-5.09%
Créances et Emplois assimilés	9 439 553	10 829 535	8 918 297	+14.72%	-17.65%
Disponibilités et Assimilés	3 092 122	3 580 475	7 759 742	+15.79%	116.72%
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	14 855 545	16 202 399	18 379 220	+9.06%	+13.43%

Source : Élaborer par nous même à partir de l'actif des bilans de la SAA.

L'actif courant a connu une augmentation consécutive durant les deux derniers exercices, à savoir, 9,06% en 2016 et 13,43% en 2017. Celle-ci est due à la hausse significative de 116,72% des disponibilités en 2017 par rapport à 2016 et une baisse dans les créances de 17,65% durant la même période, ce qui peut être expliqué par la prise en main de la gestion des créances au niveau de la SAA et ce par rapport à l'obligation des assurés de paiement par échéancier limité. Et aussi une diminution des provisions techniques ce qui est du à la baisse des contrats cédés.

En conclusion, le total d'actif de la SAA a augmenté de 17.97% en 2016 par rapport à 2015, cela dû la hausse de l'actif non courant et courant. Cependant, celui-ci a connu une baisse de 5,68% en 2017 par rapport à 2016, ce qui est dû comme cité précédemment, à la baisse de l'actif non courant et ce malgré la hausse de l'actif courant. (Voir le tableau et le figure ci- dessous).

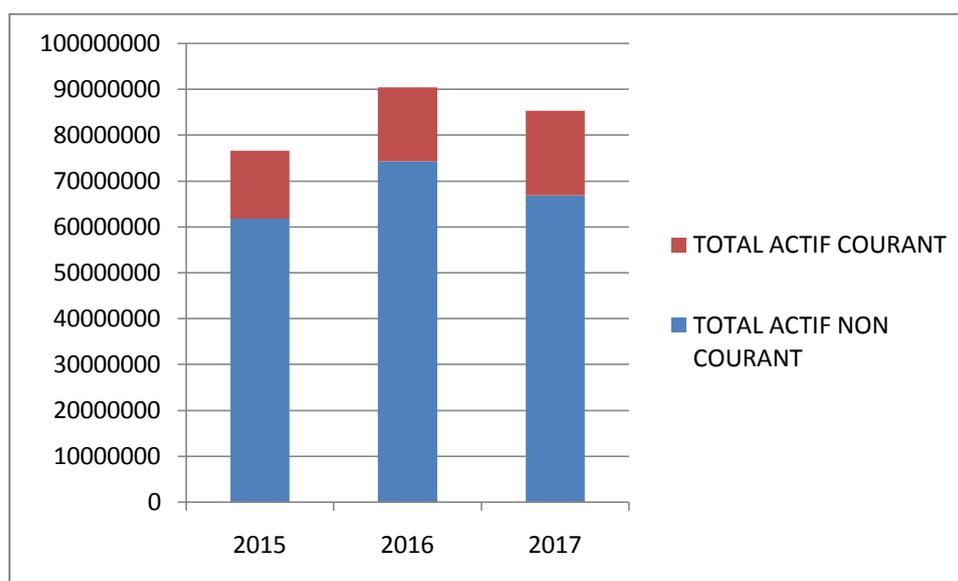
**Tableau N°07 : Total d'actif.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	61 816 682	74 254 048	66 938 777	20,12%	-9,85%
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	14 855 545	16 202 399	18 379 220	9,06%	13,43%
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	76 672 227	90 456 447	85 317 997	17,97%	-5,68%

Source : Élaborer par nous même à partir de l'actif des bilans de la SAA.

**Figure N°14 : représentation graphique de l'actif des bilans.**



Source : réalisé par nos soins, à partir de l'actif des bilans de la SAA.

### 2-1-1-2 L'analyse du passif des bilans de la SAA:

Le tableau suivant présente le passif des bilans de la SAA.

**Tableau N°08 : Le passif des bilans de la SAA.**

**En KDA**

PASSIF	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation	20 000 000	20 000 000	30 000 000	<b>0%</b>	<b>50%</b>
Capital souscrit non appelé					
Primes et réserves - Réserves consolidées	9 113 763	10 900 079	2 522 072	<b>19.6%</b>	<b>-76,86%</b>
Ecarts d'évaluation	160 366	173 109	173 109	<b>8.13%</b>	<b>0%</b>
Ecarts de réévaluation					
Ecart d'équivalence					
Autres capitaux propres - Report à nouveau		-	-	-	-
Résultat de l'exercice	3 386 316	3 121 993	3 250 885	<b>-0.08%</b>	<b>4,13%</b>
<b>TOTAL I - CAPITAUX PROPRES</b>	<b>32 660 446</b>	<b>34 195 181</b>	<b>35 946 066</b>	<b>4.7%</b>	<b>5,12%</b>
Emprunts et dettes assimilés	1714	4 727 344	3 783 243	<b>275707.7</b>	<b>-19,97%</b>
Impôts (différés et provisionnés)					
Autres dettes non courantes	-	1 627 445	581 690	-	<b>-64,26%</b>
Provisions réglementées	2 048 345	2 125 438	22 89 014	<b>3.76%</b>	<b>7,69%</b>

### Chapitre 3 : Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière

Provisions et produits constatées d'avance (sauf 155)	1 649 855	1 516 897	1710 055	<b>-8.06%</b>	<b>12,73%</b>
Fonds de valeurs reçus des réassureurs	1 892 959	1406 044	1326 417	<b>-25.72%</b>	<b>-5,66%</b>
<b>TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>5 592 873</b>	<b>11403168</b>	<b>9 690 420</b>	<b>103.89%</b>	<b>5,12%</b>
Provisions directes	28 086 373	26 737 213	26 906 584	<b>-4.8%</b>	<b>0,26%</b>
Acceptations	270 806	409 469	227 825	<b>51.2%</b>	<b>-44,36%</b>
Cessionnaires et Cédants créditeurs	1406 915	2 314 632	2 920 922	<b>64.52%</b>	<b>26,19%</b>
Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	544 476	479 683	472 849	<b>-11.9%</b>	<b>-1,42%</b>
Impôts crédit	1 634 287	1 726 566	1 366 885	<b>5.65%</b>	<b>-20,83%</b>
Autres Dettes (sauf 444-445-447)	6 349 093	13 127 570	7 878 912	<b>106.76%</b>	<b>-39,98%</b>
Trésorerie Passif	126 959	62 964	7 535	<b>-50.42%</b>	<b>-88,03%</b>
<b>TOTAL III - PASSIFS COURANTS</b>	<b>38 418 909</b>	<b>44 858 097</b>	<b>39 681 512</b>	<b>16.76%</b>	<b>-11,54%</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>76 672 228</b>	<b>90 456 448</b>	<b>85 317 998</b>	<b>17.98%</b>	<b>-5,68%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir du passif des bilans de la SAA.

#### a- Les capitaux propres :

Le tableau suivant présente les capitaux propres inscrits dans le bilan de la SAA durant les années 2015, 2016 et 2017.

**Tableau N°09: Les capitaux propres de la SAA.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation	20 000 000	20 000 000	30 000 000	<b>0%</b>	<b>50%</b>
Primes et réserves - Réserves consolidées	9 113 763	10 900 079	2 522 072	<b>19,6%</b>	<b>-76,86%</b>
Ecart d'évaluation	160 366	173 109	173 109	<b>8,13%</b>	<b>0%</b>
Résultat de l'exercice	3 386 316	3 121 993	3 250 885	<b>-0,08%</b>	<b>4,13%</b>
<b>TOTAL I - CAPITAUX PROPRES</b>	<b>32 660 446</b>	<b>34 195 181</b>	<b>35 946 066</b>	<b>4,7%</b>	<b>5,12%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir du passif des bilans de la SAA.

D'après le tableau ci-dessus, les capitaux propres ont augmenté en 2016 par rapport à 2015 de 4.7% suite à l'augmentation des réserves de 19.6% et les écarts d'évaluation de 8.13%, malgré la baisse du résultat de 0.08%.

### **Chapitre 3 : Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière**

Toutefois celui-ci a connu une augmentation de 5.12% en 2017 par rapport à 2016 suite à la hausse de 4.13% de résultat de l'exercice, et de 50% de capital émis suite à l'augmentation des nouveaux apports.

#### **b- Le passif non courant :**

Le tableau suivant présente les dettes à long et à moyen terme inscrites dans le bilan de la SAA.

**Tableau N°10: Le passif non courant.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
Emprunts et dettes assimilés	1 714	4 727 344	3 783 243	<b>275707,7</b>	<b>-19,97%</b>
Impôts (différés et provisionnés)					
Autres dettes non courantes	–	1 627 445	581 690	–	<b>-64,26%</b>
Provisions réglementées	2 048 345	2 125 438	2 289 014	<b>3,76%</b>	<b>7,69%</b>
Provisions et produits constatés d'avance (sauf 155)	1 649 855	1 516 897	1 710 055	<b>-8,06%</b>	<b>12,73%</b>
Fonds de valeurs reçus des réassureurs	1 892 959	1 406 044	1 326 417	<b>-25,72%</b>	<b>-5,66%</b>
<b>TOTAL II- PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>5 592 873</b>	<b>11 403 168</b>	<b>9 690 420</b>	<b>103,89%</b>	<b>-15.02%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir du passif des bilans de la SAA.

D'après ce tableau, le total de passif non courant a augmenté en 2016 par rapport à 2015 de 103.89%, ce qui dû à l'augmentation significative des emprunts.

La situation s'est améliorée en 2017 suite à la baisse de 15.02% par rapport à 2016, ce qui dû au remboursement des emprunts de 17.97% et les autres dettes non courantes de 64,26%.

#### **c- Le passif courant :**

Le tableau suivant présente les dettes à court terme du bilan de la SAA.

**Tableau N°11: Passif courant.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
Provisions directes	28 086 373	26 737 213	26 906 584	-4,8%	0,26%
Acceptations	270806	409 469	227 825	51,2%	-44,36%
Cessionnaires et Cédants créditeurs	1 406 915	2 314 632	2 920 922	64,52%	26,19%
Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	544476	479 683	472 849	-11,9%	-1,42%
Impôts crédit	1 634 287	1 726 566	1 366 885	5,65%	-20,83%
Autres Dettes (sauf 444-445-447)	6 349 093	13 127 570	7 878 912	106,76%	-39,98%
Trésorerie Passif	126 959	62 964	7 535	-50,42%	-88,03%
<b>TOTAL III-PASSIFS COURANTS</b>	<b>38 418 909</b>	<b>44 858 097</b>	<b>39 681 512</b>	<b>16,76%</b>	<b>-11,54%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir du passif des bilans de la SAA.

Le passif courant a augmenté de 16.76% en 2016 par rapport à 2015 suite à l'augmentation des dettes de 106.76%, une augmentation successivement de 51.2% et 64.52% des acceptations et les cessionnaires.

Par contre en 2017 y avait une diminution de 11.54% par rapport à 2016, ce qui dû à la diminution des dettes de 39.98% et les acceptations de 44.36%.

En conclusion le total du passif a augmenté de 17.98% en 2016 par rapport à 2015, suite à l'augmentation de passif non courant de 103.89%.

Tandis que, en 2017 a connu une diminution de 5.68% par rapport à 2016 qui revient à la diminution de passif courant de 11.54%.( voir le tableau et le figure ci- dessous).

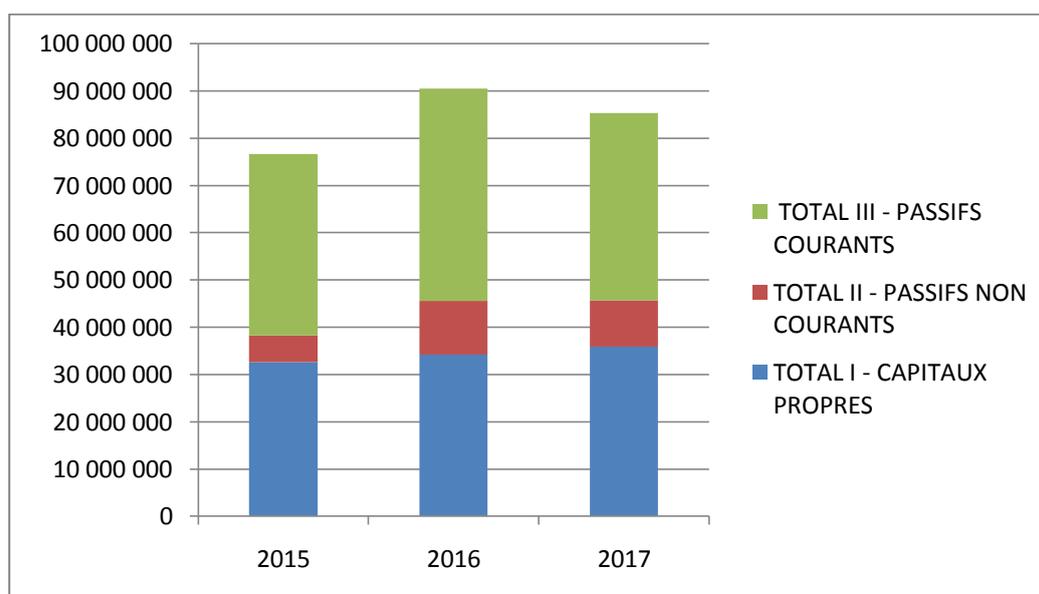
**Tableau N°12 : Total du passif.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>TOTAL I - CAPITAUX PROPRES</b>	32 660 446	34 195 181	35 946 066	<b>4,7%</b>	<b>5,12%</b>
<b>TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS</b>	5 592 873	11403 168	9 690 420	<b>103,89%</b>	<b>5,12%</b>
<b>TOTAL III - PASSIFS COURANTS</b>	38418 909	44 858097	39 681 512	<b>16,76%</b>	<b>-11,54%</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	76 672 228	90 456 448	85 317 998	<b>17,98%</b>	<b>-5,68%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir du passif des bilans de la SAA.

**Figure N°15: représentation graphique du passif des bilans.**



Source : réalisé par nos sois, à partir du passif des bilans de la SAA.

## 2-2 Le compte de résultat :

### 2-2-1 La présentation des comptes de résultats de la SAA.

Le tableau suivant présente le compte de résultat de la SAA des trois dernières années.

**Tableau N°13 : Le compte de résultat de la SAA.**

**En KDA**

DESIGNATION	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
Primes émises sur opérations directes	23 947 031	23 351 910	23 057 892	2,49%	-1,26%
Primes acceptées	613 927	772 567	555 373	25,84%	-28,11%
Primes émises reportées	358 486	123 698	87 029	-64,49%	-29,68%
Primes acceptées reportées	72 961	140 748	181 352	92,91%	28,85%
<b>I- Primes acquises a l'exercice</b>	<b>24 129 511</b>	<b>23 860 031</b>	<b>23 881 646</b>	<b>-1,12%</b>	<b>0,09%</b>
Prestations (Sinistres) sur opérations directes	14 122 544	12 731 879	13 149 347	-9,85%	3,28%
Prestations (Sinistres) sur acceptation	3 488	1 167	15 165	-66,54%	1199,48%
<b>II- Prestations (sinistres) de l'exercice</b>	<b>14 126 032</b>	<b>12 730 712</b>	<b>13 164 513</b>	<b>-9,88%</b>	<b>3,41%</b>
Commissions reçues en réassurance	559 562	538 363	609 418	-3,79%	13,2%
Commissions versées sur acceptations	18 224	18 171	21 914	-0,29%	20,6%
<b>III- Commissions de réassurance</b>	<b>541 338</b>	<b>520 192</b>	<b>587 504</b>	<b>-3,9%</b>	<b>12,94%</b>
<b>IV- La marge assurance</b>	<b>10 544 817</b>	<b>11 649 511</b>	<b>11 304 638</b>	<b>10,48%</b>	<b>-2,6%</b>
Achats et services extérieurs	2 471 209	2 648 453	2 573 813	7,16%	-2,82%
Charges de personnels	5 065 681	4 763 608	4 711 990	-5,96%	-1,1%
Impôts, taxes et versements assimilés	511 208	535 888	537 091	4,83%	0,22%
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels	1 102 681	338 144	393 432	-69,33%	16,35%
Autres charges opérationnels	148 438	143 709	147 544	-3,18%	2,67%
Dotations aux amortissement et pertes de valeurs	927 306	1 636 987	2 234 609	76,53%	36,51%
Reprise sur perte de valeur et provisions	175 997	163 814	483 900	-6,92%	195,4%
<b>V- Résultat technique opérationnel</b>	<b>2 699 653</b>	<b>2 422 825</b>	<b>1 977 823</b>	<b>-10,25%</b>	<b>-18,37%</b>
Produits financiers	1 595 987	1 683 976	2 186 253	5,51%	29,83%
Charges financiers	18 737	104 498	265 769	457,7%	154,33%
<b>VI- Résultat financier</b>	<b>1 577 251</b>	<b>1 579 477</b>	<b>1 920 485</b>	<b>0,14%</b>	<b>21,59%</b>
<b>VII- Résultat ordinaires avant impôts</b>	<b>4 276 904</b>	<b>4 002 302</b>	<b>3 898 307</b>	<b>-6,42%</b>	<b>-2,6%</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IBS)	918 690	849 640	798 456	-7,52%	-6,02%
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	28 103	30 669	151 034	9,13%	392,46%
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>27 545 516</b>	<b>26 566 157</b>	<b>27 532 736</b>	<b>-3,55%</b>	<b>3,64%</b>
<b>Total des charges des activités ordinaires</b>	<b>24 159 199</b>	<b>23 444 464</b>	<b>24 281 851</b>	<b>-2,96%</b>	<b>3,57%</b>
<b>VIII- Résultat ordinaires</b>	<b>3 386 316</b>	<b>3 121 993</b>	<b>3 250 885</b>	<b>-7,8%</b>	<b>4,13%</b>
Eléments extraordinaires (produits) (*)					
Eléments extraordinaires (Charges) (*)					
<b>XI- Résultat extraordinaires</b>					
<b>X- Résultat net de l'exercice</b>	<b>3 386 316</b>	<b>3 121 993</b>	<b>3 250 885</b>	<b>-7,8%</b>	<b>4,13%</b>

Source : Elaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la SAA.

**2-2-2 L'analyse du compte de résultat :**

**A- La marge d'assurance de la SAA.**

**Tableau N°14 : La marge d'assurance de la SAA.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>I- PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE</b>	24 129 511	23 860 031	23 881 646	<b>-1,12%</b>	<b>0,09%</b>
<b>II- PRESTATIONS (SINISTRES) DE L'EXERCICE</b>	14 126 032	12 730 712	13 164 513	<b>-9,88%</b>	<b>3,41%</b>
<b>III- COMMISSIONS DE REASSURANCE</b>	541 338	520 192	587 504	<b>-3,9%</b>	<b>12,94%</b>
<b>IV- LA MARGE ASSURANCE</b>	10 544 817	11 649 511	11 304 638	<b>10,48%</b>	<b>-2,6%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la SAA.

Le tableau ci-dessus, montre la marge d'assurance durant les années 2015, 2016 et 2017. Cette marge a enregistré une augmentation de 10.48% en 2016 par rapport à 2015, suite à la diminution des prestations de 9.88%.

Par contre en 2017 a marqué une diminution de 2.6% par rapport à 2016, ce qui dû à l'augmentation des prestations de 3.41%.

**B- Le résultat technique opérationnel de la SAA.**

**Tableau N°15 : Le résultat technique opérationnel de la SAA.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL</b>	2 699 653	2 422 825	1 977 823	<b>-10,25%</b>	<b>-18,37%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la SAA.

D'après ce tableau le résultat technique opérationnel de la SAA, a connu une diminution de 10.25% en 2016 par rapport à 2015 et de 18.37% en 2017 par rapport à 2016, en fait cette diminution est due principalement à la hausse des autres charges opérationnelles et les dotations aux amortissements et provisions, surtout en 2017.

**C- Le résultat financière de la SAA.**

**Tableau N°16 : Le résultat financière de la SAA.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>VI- RESULTAT FINANCIER</b>	1 577 251	1 579 477	1920485	<b>0,14%</b>	<b>21,59%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la SAA.

### **Chapitre 3 : Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière**

D'après ce tableau, le résultat financier de la SAA durant les années 2015, 2016 et 2017. A connu une augmentation de 0.14 % en 2016 et de 21.59% en 2017. L'analyse du compte de résultats permet de constater que les revenus financiers de la SAA réalisés durant ces trois années d'étude sont suffisants et permettent à l'entreprise de couvrir les charges financières.

#### **D- Le résultat net de la SAA.**

**Tableau N°017 : Le résultat net de la SAA.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	3 386 316	3 121 993	3 250 885	<b>-7,8%</b>	<b>4,13%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la SAA.

Le résultat net de la SAA, a diminué de 7.8% en 2016 par rapport à 2015, suite à la baisse de résultat technique opérationnel.

Par contre en 2017 cette résultat a augmenté d'un taux de 4.13% par rapport à 2016, ce qui dû à l'augmentation de résultat financière de 21.59% , malgré que la diminution de résultat technique opérationnel de 18.37%.

### **Section 3 : Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière.**

L'analyse des états financiers par la méthode des ratios représente une technique efficace pour mesurer la performance financière, cette section présente les ratios les plus primordiaux dans les compagnies d'assurances, ils ceux comparent durant les trois années 2015,2016 et 2017.

#### **3-1 Les ratios de l'activité :**

##### **3-1-1 Ratio de croissance des primes émises :**

**Tableau N°18 : Le ratio de croissance des primes émises.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>Primes émises</b>	23 947 031	23 351 910	23 057 892	<b>-2.48%</b>	<b>-1.26%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir des états financiers de la SAA.

D'après ce tableau ci- dessus, le ratio de croissance des primes émises a diminué de 2.48% en 2016 par rapport à 2015, et de 1.26% en 2017 par rapport à 2016. Ce qui explique la

diminution des contrats durant ces dernières années.

#### 3-1-2 Ratio de croissance des primes acquises :

Tableau N°19 : Le ratio de croissance des primes acquises.

En KDA

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>Primes acquises</b>	24 129 511	23 860 031	23 881 646	<b>-1.17%</b>	<b>+0.09%</b>

Source : Elaborer par nous même à partir des états financiers de la SAA.

Le ratio de croissance des primes acquises, a connu une diminution de 1.17% en 2016 par rapport à 2015.

Par contre en 2017, ce ratio à augmenter avec un taux de 0.09% par rapport à 2016, et cela malgré la diminution des primes émises, cette augmentation est dû à une diminution de risque en cours.

#### 3-2 Les ratios techniques:

##### 3-2-1 Ratio de sinistralité :

Tableau N°20 : Le ratio de sinistralité.

En KDA

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>Sinistres survenus(1)</b>	14 129 512	12 730 712	13 164 513	<b>-9.90%</b>	<b>+3.41%</b>
<b>Prime acquise(2)</b>	24 129 511	23 860 031	23 881 646	<b>-1.17%</b>	<b>+0.09%</b>
<b>Ratio(1)/(2)</b>	<b>58.56%</b>	<b>53.35%</b>	<b>55.12%</b>	<b>-5.21%</b>	<b>+1.17%</b>

Source : Elaborer par nous même à partir des états financiers de la SAA.

Le ratio S/P a connu une baisse de 5,21% en 2016 par rapport à 2015 suite à la diminution des sinistres survenus de 9.90%. Ce ratio a connu une meilleur métrise de sinistre.

Contrairement ce ratio a augmenté de 1.17% en 2017 par rapport, suite à l'augmentation des sinistres survenus de 3.41%, ce qui est dû un déséquilibre.

**3-2-2 Ratio de frais de gestion :**

**Tableau N°21 : Le ratio de frais de gestion.**

**En KDA**

Frais de gestion	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>Frais de gestion(1)</b>	9 299 839	9 892 459	10 688 047	<b>+6.37%</b>	<b>+8.04%</b>
<b>Primes acquises(2)</b>	24 129 511	23 860 031	23 881 646	<b>-1.12%</b>	<b>+0.09%</b>
<b>Ratio(1)/(2)</b>	<b>+38.54%</b>	<b>+41.46%</b>	<b>+44.75%</b>	<b>+2.92%</b>	<b>3.29%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir des états financiers de la SAA.

Ce ratio a connu une augmentation durant les trois dernières années 2015,2016 et 2017 successivement de 2.92% et 3.29 % suite a la hausse des frais de gestions de 6.37% en 2016 et 8.04% en 2017.

**3-2-3 Ratio combiné :**

**Tableau N°22 : Le ratio combiné.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
Charge sinistre	14 126 032	12 733 046	13 164 512	<b>-9.86%</b>	<b>+3.39%</b>
Frais de gestion	9 299 839	9 892 459	10 688 047	<b>+6.37%</b>	<b>+8.04%</b>
<b>Total (1)</b>	23 425 871	22 625 505	23 852 559	<b>-3.42%</b>	<b>+5.42%</b>
<b>Prime acquise (2)</b>	24 129 511	23 860 031	23 881646	<b>-1.12%</b>	<b>+0.09%</b>
<b>Ratio(1)/(2)</b>	<b>+97.08%</b>	<b>+94.82%</b>	<b>+99.88%</b>	<b>-2.26%</b>	<b>+5.06%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir des états financiers de la SAA.

Ce ratio a connu une diminution de 2.26% en 2016 par rapport à 2015 qui est dû a la diminution des charges de sinistres et les frais de gestion d'un total de 3.42 %, ce qu'est explique que 94.82% de la prime acquise sont des charges sinistres et frais de gestion.

On constate l'augmentation de 5.06% en 2017 par rapport à 2016, ce qui due à la hausse des charges des sinistre d'un total de 5.42%.

**3-3 Ratio de productivité de l'actif :****Tableau N°23 : Le ratio de productivité de l'actif.****En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>CA (1)</b>	24 129 511	23 860 031	23 881 646	<b>-1.12%</b>	<b>0.09%</b>
<b>Total d'actif(2)</b>	76 672 228	90 456 448	85 317 998	<b>17.98%</b>	<b>-5.68%</b>
<b>Ratio(1)/(2)</b>	<b>31.47%</b>	<b>26.38%</b>	<b>27.99%</b>	<b>-5.09%</b>	<b>1.61%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir des états financiers de la SAA.

La productivité de l'actif a diminué en 2016 par rapport à 2015 de 5.09%, cela est dû à diminution de CA de 1.12, malgré l'augmentation de l'actif avec un taux de 17.98%.

Par contre en 2017 a connu une augmentation de 1.61% par rapport à 2016, suite à la diminution de l'actif de 5.68% et l'augmentation de CA de 0.09%.

**3-4 Ratio de croissance de la marge d'assurance nette :****Tableau N°24 : Le ratio de croissance de la marge d'assurance nette.****En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>Marge d'assurance nette</b>	10 544 817	11 649 511	11 304 638	<b>10.48%</b>	<b>-2.96%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

L'augmentation de la marge d'assurance nette en 2016 par rapport à 2015 de 10.48%, suite à la diminution des prestations de 14 126 032 DA en 2015 contre 12 730 712 DA en 2016 avec un taux de (9.88%), en dépit de la régression des primes acquises de (1.12%).

Par contre, la régression de la marge d'assurance nette en 2017 par rapport à 2016 de 2.96% était due à l'augmentation des prestations de l'exercice afférent ou le montant est passé de 12 730 712 DA en 2016 à 13 164 513 DA en 2017 avec un taux 3.41%.

**3-5 Ratio de la marge bénéficiaire :**

**Tableau N°25: Le ratio de la marge bénéficiaire.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>Résultat net (1)</b>	3 386 316	3 121 993	3250 885	<b>-7.80%</b>	<b>4.13%</b>
<b>Primes émises(2)</b>	23 947 031	23 351 910	23 057 892	<b>-2.48%</b>	<b>-1.26%</b>
<b>Ratio(1)/(2)</b>	<b>14.14%</b>	<b>13.37%</b>	<b>14.10%</b>	<b>-0.77%</b>	<b>0.73%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

Le ratio de la marge bénéficiaire est resté presque stable durant les années 2015,2016 et 2017 avec des petites diminutions de 0.77% en 2016 par rapport à 2015 et une petite augmentation de 0.73% en 2017 par rapport à 2016.

Ce qui explique que le résultat net représente en moyenne 13.87% de primes émises dans les trois dernières années.

### **3-6 Ratio de la rentabilité de la marge d'assurance nette:**

**Tableau N°26 : Le ratio de la rentabilité de la marge d'assurance nette.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>R T O (1)</b>	2 699 653	2 422 825	1 977 883	<b>-10.25%</b>	<b>-18.36%</b>
<b>Marge assurance nette(2)</b>	10 544 817	11 649 511	11 304 638	<b>10.48%</b>	<b>-2.96%</b>
<b>Ratio(1)/(2)</b>	<b>25.60%</b>	<b>20.80%</b>	<b>17.50%</b>	<b>-4.8%</b>	<b>-3.3%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

Le taux de la participation de la marge d'assurance nette dans la formation du résultat technique opérationnel durant les trois dernières années a connu une diminution de 4.8% en 2016 par rapport à 2015 et 3.3% en 2017 par rapport à 2016, suite à la diminution importante du résultat technique opérationnel en 2016 et 2017 de 10.25%,18.36% successivement. Ce qui explique l'excédent de la marge d'assurance nette sur les charges de fonctionnement et les dotations malgré la baisse de cette dernière de 2.96% en 2017.

**3-7 Ratio de rentabilité d'exploitation :**

**Tableau N°27 : Le ratio de rentabilité d'exploitation.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>Marge d'assurance nette(1)</b>	10 544 817	11 649 511	11 304 638	<b>10.48%</b>	<b>-2.96%</b>
<b>CA (2)</b>	24 129 511	23 860 031	23 881 646	<b>-1.12%</b>	<b>0.09%</b>
<b>Ratio(1)/(2)</b>	<b>43.70%</b>	<b>48.82%</b>	<b>47.34%</b>	<b>5.12%</b>	<b>-1.48%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

Ce ratio a connu une augmentation de 5.12% en 2016 par rapport à 2015, suite à la hausse de la marge d'assurance nette de 10.48%.

Par contre en 2017 ce ratio a connu une diminution de 1.48% par rapport à 2016, suite à la régression de la marge d'assurance nette de 2.96%, ce qui explique l'augmentation des sinistres en 2017.

**3-8 Ratio du taux de résultat financiers :**

**3-8-1 Par rapport aux produits financiers :**

**Tableau N°28 : Le taux de résultat financière par rapport aux produits**

**En KDA**

**Financiers.**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>Résultat financière (1)</b>	1577251	1579477	1920485	<b>0.14%</b>	<b>21.59%</b>
<b>Produits financiers (2)</b>	1595987	1683976	2186253	<b>5.51%</b>	<b>29.83%</b>
<b>Ratio(1)/(2)</b>	<b>98.83%</b>	<b>93.79%</b>	<b>87.84%</b>	<b>-5.04%</b>	<b>-5.95%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la SAA.

Ce ratio a connu une diminution de 5.04% en 2016 par rapport à 2015 et 5.95% en 2017 par rapport à 2016, ce qui dû à l'augmentation des produits financiers de 5.51% et 29.83% successivement en 2016 et 2017.

Ce qui déduit à travers ce ratio que les charges financières deviennent de plus en plus minimales par rapport aux produits financiers durant les années 2015, 2016 et 2017.

**3-9 Ratio de rentabilité financière des capitaux propres (RRFCP).**

**Tableau N°29 : Le ratio de rentabilité financière des capitaux propres.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>Résultat net (1)</b>	3 386 316	3 121 993	3 250 884	<b>-7.80%</b>	<b>+4.13%</b>
<b>CP(2)</b>	32 660 446	34 195 181	35 946 066	<b>+4.70%</b>	<b>+5.12%</b>
<b>Ratio (1)/(2)</b>	<b>+10.37%</b>	<b>+9.13%</b>	<b>+9.04%</b>	<b>-1.24%</b>	<b>-0.09%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir des bilans de la SAA.

Le rendement des capitaux propres de la SAA varie entre 9% et 10% durant les trois dernières années. Toutefois, ce ratio a connu une légère baisse successive en 2016 et 2017, à savoir respectivement de 1,24% et 0,09%, suite à l'augmentation des capitaux successivement de 4.70% et de 5.12%.

**3-10 Ratio de rentabilité économique (RRE).**

**Tableau N°30 : Ratio de rentabilité économique.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>Résultat net(1)</b>	3 386 316	3 121 993	3 250 884	<b>-7.80%</b>	<b>+4.13%</b>
<b>Total Actif(2)</b>	76 672 228	90 456 448	85 317 998	<b>+17.98%</b>	<b>-5.68%</b>
<b>Ratio(1)/(2)</b>	<b>+4.42%</b>	<b>+3.45%</b>	<b>+3.81%</b>	<b>-0.97%</b>	<b>+0.36%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir des bilans de la SAA.

La rentabilité économique de la SAA varie entre 3% et 4% durant les trois dernières années. Celle-ci a connu une baisse de 0.97% en 2016 par rapport à 2015, ce qui est dû à la baisse du résultat net de 7,80%. En 2017, la SAA a enregistré un taux de rentabilité économique de 3,81%, soit une hausse insignifiante de 0.36% par rapport à 2016 et ce, suite à la hausse du résultat net de 4.13% et la diminution de l'actif de 5.68%.

**3-11 Ratio de solvabilité :**

**Tableau N°31 : Le ratio de solvabilité.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>Total Actif(1)</b>	76 672 228	90 456 448	85 317 998	<b>+17.98%</b>	<b>-5.68%</b>
<b>Total des dettes(2)</b>	44 011 782	56 261 266	49 371 932	<b>27.83%</b>	<b>-12.24%</b>
<b>Ratio(1)/(2)</b>	<b>174.21%</b>	<b>160.78%</b>	<b>172.81%</b>	<b>-13.43%</b>	<b>12.03%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir des bilans de la SAA.

Le ratio de solvabilité a connu une diminution de 13.43% en 2016 par rapport à 2015, suite à l'augmentation des dettes de 27.83% malgré la hausse de l'actif de 17.98%.

Par contre en 2017 a connu une augmentation de 12.03% par rapport à 2016, suite à la diminution des dettes de 12.24%.

Ce ratio est supérieur à 100%, ce que signifie que l'entreprise est solvable en général. C'est-à-dire que l'entreprise peut rembourser la totalité de ses dettes à l'échéance en utilisant la totalité de son actif.

### 3-12 Ratio de financement par la réassurance.

**Tableau N°32: Ratio de financement par la réassurance.**

**En KDA**

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
<b>Provision technique actif(1)</b>	2 323 870	1 792 389	1701 181	<b>-22.87%</b>	<b>-5.08%</b>
<b>Provision technique passif(2)</b>	28 357 179	27 146 682	27 034 409	<b>-4.27%</b>	<b>-0.41%</b>
<b>Ratio(1)/(2)</b>	<b>+8.19%</b>	<b>+6.60%</b>	<b>+6.29%</b>	<b>-1.59%</b>	<b>-0.31%</b>

Source : Élaborer par nous même à partir des bilans de la SAA.

Ce ratio a connu une diminution successivement de 1.59% et 0.31% en 2016 et 2017. Suite à la régression importante des provisions technique de l'actif de 22.87% en 2016 par rapport à 2015 et 5.08% en 2017 par rapport à 2016. Ce qui explique la diminution des recours de la SAA à la technique de réassurance c'est-à-dire le financement à travers la réassurance.

A travers ce ratio, déduire:

- les taux de cession se rapprochent durant les années 2015, 2016 et 2017.
- La fiabilité des méthodes utilisées pour l'évaluation des provisions techniques.

#### **Commentaire général :**

La lecture des chiffres de synthèse, qui ressortent de l'analyse des états financiers de la SAA, indique une situation financière non satisfaisante, en effet, en dépit d'un ratio de sinistralité importants (allons jusqu'à 58%), l'activité commerciale de la compagnie, enregistré un frein durant les deux dernières années, et cela, sans compter sur une augmentation des frais de gestion.

De son côté, vu que le résultat net à enregistré une dégradation, le ratio de retour sur investissement aussi été impacté, en effet, il a connu un niveau assez bas, chose qui ne satisfait pas les attentes de la société de gestion des participations de l'état.

#### **Conclusion :**

Ce chapitre présente l'étude de cas empirique appliqué au sein de la SAA, en effet ; il représente une extrapolation des concepts étudiés lors des deux premiers chapitres afin d'étudier la performance de la SAA.

Après avoir fait connaissance de l'entreprise, cela permis d'effectuer une présentation générale de la SAA et de sa structure organisationnelle. En effet à partir de l'étude financière de la SAA qui a été effectué sur la base des bilans, des comptes des résultats et de l'analyse par la méthode des ratios pendant les trois années successives , 2015 et 2016 et 2017 a permis d'avoir un aperçus sur la situation financière de cette compagnie.

# *Conclusion générale*

## Conclusion générale :

L'étude de la mesure de la performance financière au sein de la Société Algérienne d'Assurance (SAA) était l'objectif de ce thème de recherche, en effet, l'accent en premier lieu, été mise sur la compréhension des concepts liés au thème tout en se focalisant sur la spécificité du secteur des assurances.

En second lieu, une prise de connaissance de la compagnie d'assurance objet de l'étude été impérative, à travers la prise en conscience de l'organisation générale de la Société Algérienne d'Assurance ainsi que de ses chiffre clés qui vont permettre de proposer des éléments de réponse quant à la problématique avancée.

En effet, l'étude tentait de répondre à la problématique centrale suivante : quelle est la démarche appropriée de l'analyse de la performance de la SAA ?

Il est évident que l'analyse financière est parmi les démarches appropriées et utilisées pour étudiée la performance financière des entreprises, c'est pour cela qu'une réponse anticipée en la qualité de l'hypothèse centrale de travail été proposé, en effet, vu les spécificités des états financiers des compagnies d'assurance et les outils d'analyse financiers spécifiques doivent être mis en place afin de mesurer la performance de la SAA.

La problématique centrale à son tour été scindé en trois question sous-jacente suivante :

- Qu'est-ce que la performance financière d'une compagnie d'assurance et quelles sont ses indicateurs et ses instruments ?
- Quels sont les spécificités des états financiers des compagnies d'assurance ?
- Quels sont les outils les plus appropriés de la mesure la performance financière de la SAA ?

Pour répondre à ces questions, les hypothèses secondaires suivantes été avancées:

- Les indicateurs de la performance financière d'une compagnie d'assurance sont spécifiques par rapport aux autres secteurs d'activité.
- Les provisions techniques s'affichent sur les états financiers des compagnies d'assurance et représente la seule spécificité par rapport aux états financiers des autres secteurs

d'activité.

- L'analyse par les ratios peut donner des éléments de réponse quant à la performance financière.

Afin de pouvoir donner des éléments de réponse, l'étude empirique s'est tachée d'étudier la situation financière de la société Algérienne d'Assurance (SAA) des trois derniers exercices 2015, 2016 et 2017.

Le but de l'analyse de la situation financière est de découvrir les forces et les faiblesses de la société nationale d'assurance (SAA), en s'appuyant sur certain nombre d'outils et techniques, tel que l'analyse des états financiers (Bilan, Compte de résultat), l'analyse par la méthode des ratios, qui en dernier, vont permettre de dresser un état sur la performance financière de la compagnie.

L'étude et l'analyse des états financier de la SAA a permis de relever ce qui suit :

- 1- Confirmation de la première hypothèse de travail : en effet, les indicateurs de la performance financière d'une compagnie d'assurance sont spécifiques par rapport aux autres secteurs d'activité. Vu que l'information financière de la compagnie d'assurance est présentée d'une manière différente des autres secteurs d'activité.
- 2- La seconde hypothèse est infirmer, en effet, les provisions techniques ne constituent pas la seule différence et spécificité du secteur des assurances, vu que la présentation des états financiers aussi diffère par rapport aux autres secteurs d'activité, en effet, le compte de résultats est présenté au contrario des autres secteurs sous forme de masse différenciant l'activité technique et de l'activité non technique.
- 3- Confirmation de la troisième hypothèse : En effet, L'analyse par les ratios donne des réponses suffisante et claire pour mesurer la performance financière de la SAA. A l'image du ratio combiné, qui donnent des informations de la rentabilité et la solvabilité.

L'étude empirique a permis de confirmer l'hypothèse centrale en effet tout comme le secteur bancaire présente des spécificités lors de la présentation des états financiers ce qui impacte leurs lecteurs et l'utilisation des données financières lors de la gestion financière.

C'est pour cela qu'en premier lieu il est impératif de comprendre la présentation des états financiers pour que par la suite des données issues de ces derniers seront utilisées pour étudier la performance des compagnies d'assurance.

# ***Bibliographie***

### Ouvrages :

ALAZARD, Claude., SEPARI, Sabine. « Contrôle de gestion » : manuel et applications ». 6<sup>ème</sup> éd. Paris: DUNOD, 2004.

BAIRD, John, Willey. « Managing performance », 1986.

BARUCH, PHILIPPE et MIRVAL, Gérard. « Comptabilité générale ». France : Ellipses, 1996.

BEATRICE, GRANDGUILLOT, Francis. L'essentielle de l'analyse financière. 12<sup>e</sup> éd. Paris : Gualino, 2014/2015.

Bigot, Jean., BELLANDO, Jean-Louis. « Traité de droit des assurances », Delta, 1996.

BOISLANDELLE, H. M. « Gestion des ressources humaine dans la PME ». Edition. Paris : economica, 1998.

BOUQUIN H, « Le contrôle de gestion, presses universitaires de France », collection gestion. 6<sup>ème</sup> éd. Paris, 2004.

BOURGUIGNON.A, « Peut-on définir la performance ? ». Revue française de comptabilité, 1995.

BOURGUIGNON.A, « Peut-on définir la performance ? ». Revue française de comptabilité, 2000.

CHRISTIAN, Hess. « Méthodes actuarielles de l'assurance vie ». édition. Economica, 2000.

COHEN, Elie. « Analyse Financière ». 4<sup>ème</sup> édition. Paris : Economica, 2004.

COUILBAUT, François., CONSTANT, Eliashberg., LATRASSE, Michel. « Les grands principes de l'assurance ». 5<sup>ème</sup> éd. Paris : l'argus, 2002.

COUILBAULT, François., CONSTANT, Eliashberg. « Les grands principes de l'assurance ». 10<sup>ème</sup> éd. Paris : l'argus de l'assurance, 2011.

DEREZ. Michelle, DUVANT. Marcel, « Analyse financière ». France : édition techniques, septembre, 1999.

Dominique, Henri., ROCHET, Jean-Charles. « Microéconomie de l'assurance », Edition economica, 1991.

EVRAERT, Serge. « Analyse et diagnostic financiers ». 2<sup>ème</sup> éd. Paris : Eyrolles, 1992.

EWALD, François., THOUROT, Patrick. « Gestion de l'entreprise d'assurance ». 2<sup>ème</sup> éd. Paris: Dunod, 2013.

EYROLLES, Jean, Lochard, « Les ratios qui comptent », 2<sup>ème</sup> éd, édition d'organisations,

3<sup>ème</sup> tirage, 2008.

FERNENDEZ, Alain. « Les nouveaux tableaux de bord des managers ». 4<sup>ème</sup> éd. Paris : Edition d'organisation, groupe EYROLLES, 2008.

GERARD .Alfonis, PAUL .Grandjean. « Pratique de gestion et d'analyse financière ». France : Les éditions d'organisation, septembre, 1986.

GERVAIS(M), « Contrôle de gestion ». 8<sup>ème</sup> éd. Paris : economica, 2005.

GRANSTED, I. « L'impasse industrielle ». Edition de seuil, 1980.

KHEMKHEM.A, « La dynamique de contrôle de gestion ». Dunod, 1976.

LAHILLE, Jean-Pierre. « Analyse Financière ». Edition. Paris : Dalloz, 2001.

LANGROIS, BONNER(C), BRINGER (M) : « contrôle de gestion ». Paris : Edition. BERTI, 2008.

LEBAS : « Oui, il faut définir la performance », revue française de comptabilité, 1995.

LEDRUC, M. « Capital-compétence dans l'entreprise ». Edition. Paris : ESF, 2007.

LEROY, M. « Le tableau de bord au service de l'entreprise ». Paris : édition d'organisation, 2001.

MARION, Alain. « Analyse financière concepts et méthodes ». 4<sup>ème</sup> éd. Paris: DUNOD, 2007.

MARION, Alain., et al. « Diagnostic de la performance d'entreprise ». Concepts et méthode, dunod, 2012.

MEKKAOUI(M) : « Précis de contrôle de gestion ». 2<sup>ème</sup> éd. Paris : economica, 2007.

TRAINR, Philippe., THOUROT, Patrick. « Gestion de l'entreprise d'assurance ». 2<sup>ème</sup> éd. Dunord, 2017.

VIZZAVONA, P. gestion financière. 1<sup>ère</sup> éd. Paris : Tome, 1991.

WILFRIED, Niessen., CHANTEUX, Anne. « Les tableaux de bord et bisness plan ». Edition des chambres de commerce et d'industriel ,2005.

WIPF, John., GRAND, Denis. « Ada indicateurs de performance en Micro-assurance ». 2<sup>ème</sup> éd. Avril, 2012.

YEGLEM. J, A, Philippes., RAULET, C. « Analyse comptable et financière ». 8<sup>ème</sup> éd. Paris, 2000.

### **Mémoires :**

KIFOUCHE, Nacer., RAHMANI, Menad. « Analyse de la performance financière d'une entreprise, cas de la SPA NAFTAL », mémoire de master II, option finance, promotion : 2014/2015.

DJENNADI, Abdelkader., CHEMOUN, Nabil. « Analyse financière des entreprises, cas entreprise National de peinture ». Option finance, promotion 2015/2016.

### **Normes :**

IFRS 4 Contrat d'Assurance

### **Textes et règlementaires :**

L'article n°30 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

L'article n°32 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

L'article n°33 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

L'article n°60 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

L'article n°63 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

L'article n°3 de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

L'article n°4 de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

L'arrêté n° 01 du 07/01/2002 modifiant et complétant l'arrêté n° 007 du 02. Octobre, 1996.

Sont régies par le décret exécutif N° 95-342 (30 Octobre 1995) complété et modifié par le décret exécutif N°4-272 (29 Aout 2004) et N° 13-114 (28 Mars 2013) dans son chapitre 2 et 3.

22 Décret exécutif n° 95-342 du 6 Joumada Ethania, correspondant au 30 Octobre 1995 complété et modifié par le décret exécutif N°4-272 (29 Aout 2004) et N° 13-114 (28 Mars 2013) dans son chapitre 4.

### **Rapports et documents administratif :**

Rapport de gestion.

Document interne à l'entreprise SAA.

### **Site internet :**

[www.cours-assurance.org](http://www.cours-assurance.org).

# *Annexes*

# Anexxe 01

## ARRÊTE AU 31/12/2016

ACTIF	NOTE	Montant Brut N	Amort - Prov N	Montant Net N	Montant Net N-1
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>					
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif		-	-	-	-
Immobilisations Incorporelles		261 178 230,82	91 252 744,43	169 925 486,39	190 832 513,76
Immobilisations Corporelles				23 590 613 478,13	12 055 445 048,74
Terrains		5 153 100 528,59	-	5 153 100 528,59	5 150 464 528,59
Batiments Exploitation		18 687 686 312,63	1 978 389 287,49	16 709 297 025,14	5 371 286 794,51
Batiments Placement		1 464 231 323,72	553 973 897,77	910 257 425,95	963 633 248,19
Autres immobilisations corporelles		1 320 201 280,39	844 587 506,58	475 613 773,81	499 072 872,47
Immobilisations en Concession		202 693 588,00	18 248 733,47	184 444 854,53	-
Immobilisations en Cours		157 899 870,11	-	157 899 870,11	70 987 604,98
Immobilisations Financières				50 493 509 683,15	49 570 405 247,48
Titres mis en équivalence :				-	-
Autres participations et créances rattachées		5 007 547 646,06	299 847 257,06	4 707 700 389,00	3 012 025 096,88
Autres Immobilisations Financières		44 953 339 751,87	-	44 953 339 751,87	45 646 291 146,26
Prêts et autres actifs financiers non courants		233 465 134,09	-	233 465 134,09	280 330 359,12
Impôts différés actif		592 103 514,59	-	592 103 514,59	622 772 405,27
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants		6 900 893,60	-	6 900 893,60	8 986 239,95
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>78 040 348 074,47</b>	<b>3 786 299 426,80</b>	<b>74 254 048 647,67</b>	<b>61 816 682 809,98</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>					
Provisions Techniques d'Assurance		1 792 389 018,08		1 792 389 018,08	2 323 870 202,96
Part de la coassurance cédée		925 862,91	-	925 862,91	7 885 862,91
Part de la réassurance cédée		1 791 463 155,17	-	1 791 463 155,17	2 315 984 340,05
Créances et Emplois assimilés				10 829 535 106,90	9 439 553 404,76
Cessionnaires et Cédants débiteurs		666 693 429,59	-	666 693 429,59	632 256 010,94
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs		5 604 216 477,57	446 425 344,31	5 157 791 133,26	4 163 029 565,08
Autres débiteurs		2 866 128 176,73	36 612 265,17	2 829 515 911,56	3 815 296 514,90
Impôts et assimilés		2 212 399 655,08	144 719 683,34	2 067 679 971,74	733 297 423,00
Autres créances et emplois assimilés		107 854 660,75	-	107 854 660,75	95 673 890,84
Disponibilités et Assimilés				3 580 474 879,89	3 092 121 627,98
Placements et autres actifs financiers courants (sauf 509 - versmt restant à effectuer)		848 240 000,00		848 240 000,00	691 479 571,14
Trésorerie (sauf 519 - concours bancaires courants)		2 732 679 220,11	444 340,22	2 732 234 879,89	2 400 642 056,84
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>16 830 600 637,91</b>	<b>628 201 633,04</b>	<b>16 202 399 004,87</b>	<b>14 855 545 235,70</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>94 870 948 712,38</b>	<b>4 414 501 059,84</b>	<b>90 456 447 652,54</b>	<b>76 672 228 045,68</b>

# Anexxe 02

## SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCE SAA

### BILAN ENTREPRISE (Passif)

#### BILAN ARRÊTE AU 31/12/2016

PASSIF	Montant N	Montant N-1
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation	20 000 000 000,00	20 000 000 000,00
Capital souscrit non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	10 900 079 231,85	9 113 762 974,58
Ecart d'évaluation	173 109 142,47	160 366 421,71
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	3 121 993 055,24	3 386 316 257,27
<b>TOTAL I - CAPITAUX PROPRES</b>	<b>34 195 181 429,56</b>	<b>32 660 445 653,56</b>
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>		
Emprunts et dettes assimilés	4 727 343 802,88	1 713 802,88
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes	1 627 444 854,53	-
Provisions réglementées	2 125 438 268,92	2 048 345 525,71
Provisions et produits constatées d'avance (sauf 155)	1 516 897 279,53	1 649 854 733,60
Fonds de valeurs reçus des réassureurs	1 406 044 383,73	1 892 958 968,98
<b>TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>11 403 168 589,59</b>	<b>5 592 873 031,17</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>		
<b>Provisions directes</b>	<b>26 737 213 162,58</b>	<b>28 086 372 738,11</b>
Acceptations	409 468 674,00	270 806 054,06
Cessionnaires et Cédants créditeurs	2 314 632 023,14	1 406 915 460,73
<b>Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs</b>	<b>479 683 318,60</b>	<b>544 475 863,07</b>
Impôts crédit	1 726 566 311,95	1 634 286 816,98
Autres Dettes (sauf 444-445-447)	13 127 570 017,81	6 349 092 941,43
Trésorerie Passif	62 964 125,31	126 959 486,57
<b>TOTAL III - PASSIFS COURANTS</b>	<b>44 858 097 633,39</b>	<b>38 418 909 360,95</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>90 456 447 652,54</b>	<b>76 672 228 045,68</b>

# Anexxe 03

## SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCE SAA

ARRÊTE AU 31/12/2016

DESIGNATION	Note	Opérations Brutes 31/12/2016	Cessions et Rétrocessions 31/12/2016	Opérations Nettes 31/12/2016	Opérations Nettes 31/12/2015
Primes émises sur opérations directes		26 197 320 508,07	2 845 410 479,56	23 351 910 028,51	23 947 030 686,47
Primes acceptées		772 566 782,28		772 566 782,28	613 927 421,72
Primes émises reportées	-	139 290 312,23	15 592 682,85	123 697 629,38	358 485 758,79
Primes acceptées reportées	-	140 747 966,29		140 747 966,29	72 960 839,10
<b>I- PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE</b>	<b>R01</b>	<b>26 689 849 011,83</b>	<b>2 829 817 796,71</b>	<b>23 860 031 215,12</b>	<b>24 129 511 510,30</b>
Prestations (Sinistres) sur opérations directes		12 957 847 230,19	225 967 882,26	12 731 879 347,93	14 122 544 534,01
Prestations (Sinistres) sur acceptation	-	3 490 396,90	2 323 065,32	1 167 331,58	3 487 995,15
<b>II- PRESTATIONS (SINISTRES) DE L'EXERCICE</b>	<b>R02</b>	<b>12 954 356 833,29</b>	<b>223 644 816,94</b>	<b>12 730 712 016,35</b>	<b>14 126 032 529,16</b>
Commissions reçues en réassurance		-	538 363 318,44	538 363 318,44	559 562 453,13
Commissions versées sur acceptations		-	18 171 029,51	18 171 029,51	18 224 330,12
<b>III- COMMISSIONS DE REASSURANCE</b>	<b>R02</b>	<b>-</b>	<b>520 192 288,93</b>	<b>520 192 288,93</b>	<b>541 338 123,01</b>
<b>IV- LA MARGE ASSURANCE/MARGE BRUTE</b>	<b>R03</b>	<b>13 735 492 178,54</b>	<b>2 085 980 690,84</b>	<b>11 649 511 487,70</b>	<b>10 544 817 104,15</b>
Achats et services extérieurs		2 648 452 682,92	-	2 648 452 682,92	2 471 209 437,96
Charges de personnels		4 763 608 450,62	-	4 763 608 450,62	5 065 681 366,65
Impôts, taxes et versements assimilés		535 887 656,33	-	535 887 656,33	511 207 876,49
Production immobilisée		-	-	-	-
Autres produits opérationnels	-	338 144 001,56	-	338 144 001,56	1 102 681 125,06
Autres charges opérationnels		143 708 746,02	-	143 708 746,02	148 438 147,64
Dotations aux amortissement et pertes de valeurs		1 636 986 959,45	-	1 636 986 959,45	927 305 711,20
Reprise sur perte de valeur et provisions	-	163 814 077,58	-	163 814 077,58	175 997 413,22
<b>V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL</b>	<b>R04</b>	<b>4 508 805 762,34</b>	<b>2 085 980 690,84</b>	<b>2 422 825 071,50</b>	<b>2 699 653 102,49</b>
Produits financiers		1 683 975 649,60	-	1 683 975 649,60	1 595 987 504,34
Charges financiers		104 498 539,18	-	104 498 539,18	18 736 608,32
<b>VI- RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1 579 477 110,42</b>	<b>-</b>	<b>1 579 477 110,42</b>	<b>1 577 250 896,02</b>
<b>VII- RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS</b>		<b>6 088 282 872,76</b>	<b>2 085 980 690,84</b>	<b>4 002 302 181,92</b>	<b>4 276 903 998,51</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IBS)		849 640 236,00	-	849 640 236,00	918 690 376,73
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires		30 668 890,68	-	30 668 890,68	28 102 635,49
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRE</b>		<b>28 875 782 740,57</b>	<b>2 309 625 507,78</b>	<b>26 566 157 232,79</b>	<b>27 545 515 675,93</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRE</b>		<b>23 667 808 994,49</b>	<b>223 644 816,94</b>	<b>23 444 164 177,55</b>	<b>24 159 199 418,66</b>
<b>VIII- RESULTAT ORDINAIRE</b>		<b>5 207 973 746,08</b>	<b>2 085 980 690,84</b>	<b>3 121 993 055,24</b>	<b>3 386 316 257,27</b>
Eléments extraordinaires (produits) (*)		-	-	-	-
Eléments extraordinaires (Charges) (*)		-	-	-	-
<b>XI- RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>5 207 973 746,08</b>	<b>2 085 980 690,84</b>	<b>3 121 993 055,24</b>	<b>3 386 316 257,27</b>

(\*) À détailler sur état annexe à joindre.

# Anexxe 04

## SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCE SAA

### BILAN ENTREPRISE (Actif)

### BILAN ARRÊTE AU 31/12/2017

ACTIF	Montant Brut N	Amort - Prov N	Montant Net N	Montant Net N-1
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif				
Immobilisations Incorporelles	274 870 958,82	145 015 078,24	129 855 880,58	169 925 486,39
Immobilisations Corporelles			-	-
Terrains	5 371 787 028,59	-	5 371 787 028,59	5 153 100 528,59
Batiments Exploitation	18 813 095 495,99	2 564 523 308,83	16 248 572 187,16	16 709 297 025,14
Batiments Placement	1 465 231 323,22	600 313 352,94	864 917 970,28	910 257 425,95
Autres immobilisations corporelles	1 719 348 345,79	859 081 495,03	860 266 850,76	475 613 773,81
Immobilisations en Concession	205 267 588,00	24 403 963,41	180 863 624,59	184 444 854,53
Immobilisations en Cours	255 869 753,93	-	255 869 753,93	157 899 870,11
Immobilisations Financières				
Titres mis en équivalence :	-	-	-	-
Autres participations et créances rattachées	5 007 547 646,06	445 753 801,02	4 561 793 845,04	4 707 700 389,00
Autres Immobilisations Financières	37 383 573 118,45	-	37 383 573 118,45	44 953 339 751,87
Prêts et autres actifs financiers non courants	331 530 854,31	-	331 530 854,31	233 465 134,09
Impôts différés actif	743 137 351,99	-	743 137 351,99	592 103 514,59
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	6 609 237,03	-	6 609 237,03	6 900 893,60
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>71 577 868 702,18</b>	<b>4 639 090 999,47</b>	<b>66 938 777 702,71</b>	<b>74 254 048 647,67</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Provisions Techniques d'Assurance				
Part de la coassurance cédée	-	-	-	925 862,91
Part de la réassurance cédée	1 701 181 197,16	-	1 701 181 197,16	1 791 463 155,17
Créances et Emplois assimilés				
Cessionnaires et Cédants débiteurs	583 669 828,59	-	583 669 828,59	666 693 429,59
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	6 584 643 354,52	745 700 031,41	5 838 943 323,11	5 157 791 133,26
Autres débiteurs	1 699 047 286,72	41 164 335,43	1 657 882 951,29	2 829 515 911,56
Impôts et assimilés	861 654 967,69	144 719 683,34	716 935 284,35	2 067 679 971,74
Autres créances et emplois assimilés	120 865 572,32	-	120 865 572,32	107 854 660,75
Disponibilités et Assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants (sauf 509 - versmt restant à effectuer)	4 502 516 000,00	-	4 502 516 000,00	848 240 000,00
Trésorerie (sauf 519 - concours bancaires courants)	3 257 865 565,07	639 011,42	3 257 226 553,65	2 732 234 879,89
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>19 311 443 772,07</b>	<b>932 223 061,60</b>	<b>18 379 220 710,47</b>	<b>16 202 399 004,87</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>90 889 312 474,25</b>	<b>5 571 314 061,07</b>	<b>85 317 998 413,18</b>	<b>90 456 447 652,54</b>

# Anexxe 05

## SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCE SAA

### BILAN ENTREPRISE (Passif)

#### BILAN ARRÊTE AU 31/12/2017

PASSIF	Montant N	Montant N-1
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation	30 000 000 000,00	20 000 000 000,00
Capital souscrit non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	2 522 072 287,09	10 900 079 231,85
Ecarts d'évaluation	173 109 142,47	173 109 142,47
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Autres capitaux propres - Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	3 250 884 841,34	3 121 993 055,24
<b>TOTAL I - CAPITAUX PROPRES</b>	<b>35 946 066 270,90</b>	<b>34 195 181 429,56</b>
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>		
Emprunts et dettes assimilés	3 783 243 586,53	4 727 343 802,88
Impôts (différés et provisionnés)	-	-
Autres dettes non courantes	581 690 268,52	1 627 444 854,53
Provisions réglementées	2 289 014 052,70	2 125 438 268,92
Provisions et produits constatés d'avance (sauf 155)	1 710 055 525,11	1 516 897 279,53
Fonds de valeurs reçus des réassureurs	1 326 416 961,75	1 406 044 383,73
<b>TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>9 690 420 394,61</b>	<b>11 403 168 589,59</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>		
Provisions directes	26 806 584 231,82	26 737 213 162,58
Acceptations	227 824 685,21	409 468 674,00
Cessionnaires et Cédants créditeurs	2 920 922 089,48	2 314 632 023,14
Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	472 849 325,91	479 683 318,60
Impôts crédit	1 366 884 890,15	1 726 566 311,95
Autres Dettes (sauf 444-445-447)	7 878 911 623,44	13 127 570 017,81
Trésorerie Passif	7 534 901,66	62 964 125,31
<b>TOTAL III - PASSIFS COURANTS</b>	<b>39 681 511 747,67</b>	<b>44 858 097 633,39</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>85 317 998 413,18</b>	<b>90 456 447 652,54</b>

# Anexxe 06

SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCE SAA

## COMPTES DE RESULTAT ARRÊTE AU 31/12/2017

DESIGNATION	Opérations Brutes 31/12/2017	Cessions et Rétrocessions 31/12/2017	Opérations Nettes 31/12/2017	Opérations Nettes Exercice 2016
Primes émises sur opérations directes	26 081 588 876,28	3 023 696 310,99	23 057 892 565,29	23 351 910 028,51
Primes acceptées	555 372 651,75		555 372 651,75	772 566 782,28
Primes émises reportées	- 49 408 959,92	- 136 437 937,23	87 028 977,31	- 123 697 629,38
Primes acceptées reportées	181 352 332,22		181 352 332,22	- 140 747 966,29
<b>I- PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE</b>	<b>26 768 904 900,33</b>	<b>2 887 258 373,76</b>	<b>23 881 646 526,57</b>	<b>23 860 031 215,12</b>
Prestations (Sinistres) sur opérations directes	13 348 601 806,69	199 254 453,61	13 149 347 353,08	12 731 879 347,93
Prestations (Sinistres) sur acceptation	14 136 979,86	- 1 028 561,65	15 165 541,51	- 1 167 331,58
<b>II- PRESTATIONS (SINISTRES) DE L'EXERCICE</b>	<b>13 362 738 786,55</b>	<b>198 225 891,96</b>	<b>13 164 512 894,59</b>	<b>12 730 712 016,35</b>
Commissions reçues en réassurance	-	- 609 418 517,23	609 418 517,23	538 363 318,44
Commissions versées sur acceptations	-	21 914 356,28	- 21 914 356,28	- 18 171 029,51
<b>III- COMMISSIONS DE REASSURANCE</b>	<b>-</b>	<b>- 587 504 160,95</b>	<b>587 504 160,95</b>	<b>520 192 288,93</b>
<b>IV- LA MARGE ASSURANCE/MARGE BRUTE</b>	<b>13 406 166 113,78</b>	<b>2 101 528 320,85</b>	<b>11 304 637 792,93</b>	<b>11 649 511 487,70</b>
Achats et services extérieurs	2 573 813 352,61	-	2 573 813 352,61	2 648 452 682,92
Charges de personnels	4 711 090 378,63	-	4 711 090 378,63	4 763 608 450,62
Impôts, taxes et versements assimilés	537 091 162,82	-	537 091 162,82	535 887 656,33
Production immobilisée	-	-	-	-
Autres produits opérationnels	- 393 431 737,02	-	393 431 737,02	- 338 144 001,56
Autres charges opérationnels	147 543 864,83	-	147 543 864,83	143 708 746,02
Dotations aux amortissement et pertes de valeurs	2 234 608 657,80	-	2 234 608 657,80	1 636 986 959,45
Reprise sur perte de valeur et provisions	- 483 900 489,12	-	- 483 900 489,12	- 163 814 077,58
<b>V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL</b>	<b>4 079 350 923,23</b>	<b>2 101 528 320,85</b>	<b>1 977 822 602,38</b>	<b>2 422 825 071,50</b>
Produits financiers	2 186 253 346,75	-	2 186 253 346,75	1 683 975 649,60
Charges financiers	265 768 688,91	-	265 768 688,91	104 498 539,18
<b>VI- RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 920 484 657,84</b>	<b>-</b>	<b>1 920 484 657,84</b>	<b>1 579 477 110,42</b>
<b>VII- RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS</b>	<b>5 999 835 581,07</b>	<b>2 101 528 320,85</b>	<b>3 898 307 260,22</b>	<b>4 002 302 181,92</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IBS)	798 456 256,28	-	798 456 256,28	849 640 236,00
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	- 151 033 837,40	-	- 151 033 837,40	30 668 890,68
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRE</b>	<b>29 832 490 473,22</b>	<b>2 299 754 212,81</b>	<b>27 532 736 260,41</b>	<b>26 566 157 232,79</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRE</b>	<b>24 480 077 311,03</b>	<b>198 225 891,96</b>	<b>24 281 851 419,07</b>	<b>23 444 164 177,55</b>
<b>VIII- RESULTAT ORDINAIRE</b>	<b>5 352 413 162,19</b>	<b>2 101 528 320,85</b>	<b>3 250 884 841,34</b>	<b>3 121 993 055,24</b>
Eléments extraordinaires (produits) (*)	-	-	-	-
Eléments extraordinaires (Charges) (*)	-	-	-	-
<b>XI- RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>5 352 413 162,19</b>	<b>2 101 528 320,85</b>	<b>3 250 884 841,34</b>	<b>3 121 993 055,24</b>

# *Table des matières*

**Liste des abréviations**

**Liste des tableaux**

**Liste des figures**

**Sommaire**

**Introduction générale ..... 10**

**Chapitre 1 : le cadre théorique et conceptuel de la performance financière. .... 15**

**Introduction ..... 15**

**Section1 : les notions de base de l'assurance ..... 15**

**1-1 L'évolution historique et définitions des assurances .....15**

**1-1-1 Genèse de l'assurance .....15**

**1-1-2 Les grandes étapes de l'histoire des assurances .....16**

**1-1-2-1 L'assurance maritime .....16**

**1-1-2-2 Les assurances incendies ..... 17**

**1-1-2-3 Assurance vie ..... 17**

**1-1-3 Définitions de l'assurance ..... 18**

**1-1-3-1 Définition générale ..... 18**

**1-1-3-2 Définition juridique ..... 18**

**1-1-3-3 Définition technique ..... 19**

**1-1-3-4 finition économique ..... 19**

**1-1-4 Les bases techniques de l'assurance ..... 19**

**1-1-4-1 Les acteurs d'une opération d'assurance ..... 19**

**1-1- 5 Les éléments d'une opération d'assurance .....20**

**1-1-6 Les types d'assurance .....22**

**1-1-6-1 Les assurances de dommage ..... 22**

**1-1-6-2 Les assurances de personnes .....23**

**1-1-7 La division du risque .....24**

1-1-7-1 La coassurance .....	25
1-1-7-2 La réassurance .....	25
1-1-8 Le contrat d'assurance .....	25
1-1-8-1 Définition de contrat d'assurance .....	25
1-1-8-2 Les caractères généraux du contrat d'assurance .....	26
<b>Section 2 : Les concepts de la performance financière .....</b>	<b>27</b>
<b>2-1 La notion de la performance .....</b>	<b>27</b>
2-1-1 Historique et définitions de la performance .....	27
2-1-2 Les principaux critères de la performance .....	28
2-1-2-1 L'efficacité .....	28
2-1-2-2 L'efficience .....	29
2-1-2-3 L'économie .....	29
2-1-2-4 La pertinence .....	30
2-1-3 Les objectifs de la mesure de la performance .....	31
2-1-4 Les typologies de la performance .....	31
2-1-4-1 La performance organisationnelle .....	32
2-1-4-2 La performance stratégique et la performance concurrentielle .....	32
2-1-4-3 La performance humaine.....	32
2-1-4-4 La performance financière .....	33
2-1-4-4-1 La notion de la performance financière .....	33
<b>Section3 : Les instruments de la mesure de la performance financière. ....</b>	<b>35</b>
<b>3-1 Contrôle de gestion .....</b>	<b>35</b>
3-1-1 Historique .....	35
3-1-2 Définition du contrôle de gestion .....	35
3-1-3 La place du contrôle de gestion dans une entreprise .....	36
3-1-4 Objectifs du contrôle de gestion .....	37

3-2 Le tableau de bord.....	38
3-2-1 Définition de tableau de bord .....	38
3-2-1-1 Définitions de tableau de bord financier .....	38
3-2-2 Les fonctions du tableau de bord .....	39
3-2-3 Les limites des tableaux de bord .....	40
Conclusion .....	41

## Chapitre 2 : Le cadre conceptuel de l'analyse financier d'une compagnie d'assurance

### Introduction

Section 1 : Les concepts fondamentaux de l'analyse financière .....	43
1-1 Quelques définitions de l'analyse financière .....	43
1-2 Les objectifs de l'analyse financière .....	44
1-3 Les méthodes de l'analyse financière .....	44
1-3-1 La méthode statique .....	44
1-3-2 La méthode dynamique.....	44
1-4 Les étapes de l'analyse financière .....	44
1-5 Les procédures de l'analyse financière.....	45
Section 2 : Spécificités des états financière des compagnies d'assurances .....	46
2-1 Bilan .....	46
2-1-1 Définitions du bilan .....	46
2-1-2 Présentation du bilan .....	46
2-1-2-1 Actif du bilan .....	46
2-1-2-2 Passif du bilan .....	48
2-1-3 Les spécificités du bilan des compagnies d'assurances .....	49
2-1-3-1 A l'actif .....	49

2-1-3-2 Au passif .....	50
2-2 Le compte de résultat .....	51
2-2-1 Définition de compte de résultat .....	51
2-2-2 La présentation du compte de résultat .....	52
2-2-3 La structure du compte de résultat .....	53
2-2-3-1 Les primes acquises à l'exercice .....	54
2-2-3-2 Prestations (sinistre) de l'exercice.....	54
2-2-3-3 Commissions de réassurance .....	54
2-2-3-4 Subventions d'exploitation d'assurance .....	54
2-2-3-5 Marge d'assurance nette .....	54
2-2-3-6 Résultat technique opérationnel .....	55
2-2-3-7 Résultat financier .....	55
2-2-3-8 Résultat ordinaire avant impôts .....	55
2-2-3-9 Résultat net des résultats ordinaires .....	55
2-2-3-10 Résultat net de l'exercice .....	56
2-2-4 Les spécificités des comptes de résultat des compagnies d'Assurances ..	56
<b>Section 3 : Les outils de la mesure de la performance financière .....</b>	<b>57</b>
<b>3-1 L'analyse de l'équilibre financier .....</b>	<b>57</b>
3-1-1 Le fonds de roulement.....	57
3-1-1-1 Définition .....	57
3-1-1-2 Interprétation du fonds de roulement .....	58
3-1-2 Le besoin en fonds de roulement .....	60
3-1-2-1 Définitions du besoin en fonds de roulement .....	60
3-1-2-2 Mode de calcul du besoin en fonds de roulement .....	60
3-1-2-3 Interprétation du besoin en fonds de roulement .....	61
3-1-3 La trésorerie nette .....	62

3-1-3-1 Définition de la trésorerie .....	62
3-1-3-2 Mode du Calcul de la trésorerie nette.....	62
3-1-3-3 Interprétation de la trésorerie nette .....	63
3-2 L'analyse par la méthode des ratios .....	64
3-2-1 Définitions d'un ratio .....	64
3-2-2 L'objectif et l'intérêt de l'analyse financière par la méthode des ratios ..	64
3-2-3 Les différents types des ratios .....	65
3-2-3-1 Les ratios d'activité .....	65
3-2-3-2 Les ratios techniques .....	66
3-2-3-3 Les ratios prudentiel .....	68
3-2-3-4 Les ratios à partir du bilan .....	71
3-2-3-5 Les ratios à partir des comptes de résultats .....	73
Conclusion.....	76
<b>Chapitre 3 : Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière</b>	
Introduction .....	78
Section1 : L'organisme d'accueil de la SAA .....	79
1-1 L'historique de la SAA.....	69
1-2 La SAA dans son environnement .....	81
1-3 Investissements stratégiques .....	82
1-4 Activités de la SAA .....	82
1-5 La structure organisationnelle de la SAA .....	83
1-6 Organisation de la société Nationale d'assurance .....	84
1-6-1 Le siège (la Direction Centrale) .....	85
1-6-2 Les directions Régionales.....	86
1-6-3 Les Agences .....	87

<b>Section 2 : La présentation des états financiers de la SAA.....</b>	<b>87</b>
<b>2-1 Le bilan .....</b>	<b>87</b>
<b>2-1-1 Présentation du bilan des années 2015, 2016 et 2017 .....</b>	<b>87</b>
<b>2-1-1-1 L'actif du bilan .....</b>	<b>87</b>
<b>2-1-1-1-1 Analyse de l'actif du bilan .....</b>	<b>89</b>
<b>2-1-1-2 Le passif des bilans de la SAA .....</b>	<b>81</b>
<b>2-1-1-2-1 L'analyse du passif .....</b>	<b>92</b>
<b>2-2 Le compte de résultat .....</b>	<b>95</b>
<b>2-2-1 La présentation des comptes de résultats de la SAA .....</b>	<b>95</b>
<b>2-2-2 L'analyse du compte de résultat .....</b>	<b>97</b>
<b>Section 3 : Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière.</b>	
<b>3-1 Les ratios de l'activité .....</b>	<b>98</b>
<b>3-1-1 Ratio de croissance des primes émises .....</b>	<b>98</b>
<b>3-1-2 Ratio de croissance des primes acquises .....</b>	<b>99</b>
<b>3-2 Les ratios techniques .....</b>	<b>99</b>
<b>3-2-1 Ratio de sinistralité .....</b>	<b>99</b>
<b>3-2-2 Ratio de frais de gestion .....</b>	<b>100</b>
<b>3-2-3 Ratio combiné .....</b>	<b>100</b>
<b>3-3 Ratio de productivité de l'actif.....</b>	<b>101</b>
<b>3-4 Ratio de croissance de la marge d'assurance nette .....</b>	<b>101</b>
<b>3-5 Ratio de la marge bénéficiaire.....</b>	<b>102</b>
<b>3-6 Ratio de la rentabilité de la marge d'assurance nette .....</b>	<b>102</b>
<b>3-7 Ratio de rentabilité d'exploitation .....</b>	<b>103</b>
<b>3-8 Ratio du taux de résultat financiers.....</b>	<b>103</b>
<b>3-8-1 Par rapport aux produits financiers.....</b>	<b>103</b>
<b>3-9 Ratio de rentabilité financière des capitaux propres .....</b>	<b>104</b>

<b>3-10 Ratio de rentabilité économique.....</b>	<b>104</b>
<b>3-11 Ratio de solvabilité .....</b>	<b>105</b>
<b>3-12 Ratio de financement par la réassurance .....</b>	<b>105</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>106</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>107</b>
<b>Bibliographie</b>	
<b>Annexes</b>	
<b>Résumé</b>	

## **Résumé**

La performance est la réalisation des objectifs et des résultats. Elle est mesurée et associée selon le principe d'efficacité, d'efficience, de cohérence et de pertinence. La performance financière est évaluée à partir des documents comptables et pour bien mesurer cette performance, il faut connaître ses critères, ses indicateurs et ses principaux déterminants. Pour bien entrer dans une logique de pilotage de la performance, l'entreprise doit chercher des activités créant de la valeur dans le futur et penser à être réactive en cas d'évolution des marchés et des besoins

La recherche bibliographique et le stage pratique au sein de l'entreprise de SAA, Alger. Ont permis d'évaluer la performance financière de la SAA à travers l'analyse des ratios.

A travers cette analyse on a pu constater l'ancrage de la performance au sein de cette entité stratégique, considérée comme la locomotive de développement régional et national.

**Les mots clés :** Ratios de performance financière : Ratio de structure, de gestion, de liquidité, de rentabilité et de solvabilité.

## **Abstract**

Performance is the achievement of objectives and results. It is measured and linked according to the principle of efficiency, efficiency, consistency and relevance. Financial performance is assessed on the basis of accounting documents and to measure this performance well, we need to know its criteria, its indicators and its main determinants. In order to enter into a logic of performance management, the company must look for activities that create value in the future and think of being reactive in the event of market changes and needs.

Bibliographic research and practical training in the Seine SAA company of Alger enabled the evaluation of the financial performance of the SAA through the analysis of indicators and ratios.

Through this analysis, it was possible to observe the anchoring of performance within this strategic entity, considered as the locomotive for regional and national development.

**Key words:** Financial performance ratios: Structure, management, liquidity, profitability and solvency ratio.